

Journal
belge
mondial!

Kairos

JOURNAL ANTIPRODUCTIVISTE ● POUR UNE SOCIÉTÉ DÉCENTE

Covid-19 : l'occasion de continuer le business derrière le paravent médiatique (où n'arrivent que les « bonnes questions »)

Alexandre Penasse • Pages 2 et 10 à 13

**Le dossier Josaphat :
PAD ambiguïté ?**

Scandola Branquet • Pages 6 à 8

**« Briser les cercles
vicieux »,
interview d'
Olivier De Schutter**

Robin Delobel • Page 9

**La 5G ?
Le « Maître achat »**

Alexandre Penasse • Page 20

**École numérique :
le Covid-19
n'y change
(presque) rien**

Bernard Legros • Page 18



Illustration: Barbara Lemarchal

Kairos

Editeur responsable: ASBL Kairos / Alexandre Penasse - Rue Théophile Vander Elst, 89, 1170 Watermael-Boitsfort, Bruxelles



SOMMAIRE

Covid-19 : l'occasion de continuer le *business* derrière le paravent médiatique (où n'arrivent que les « bonnes questions »)

Pages 2 et 10 à 13

Les fake news ne sont pas l'apanage des réseaux sociaux

Paul Lannoye / Page 3

Empoisonnements éco-responsables

Daniel Zink / Page 4

Fils de pub

Alain Adriaens / Page 5

Main basse sur la ville, Partie 1 : le dossier Josaphat : PAD ambiguïté ?

Scandola Branquet / Pages 6 à 8

« Briser les cercles vicieux », interview d'Olivier De Schutter

Robin Delobel / Page 9

La traque à l'homme est ouverte

Alain Adriaens / Pages 14-15

Quelle santé demain ? logique de rentabilité, indifférence politique et Covid-19... Rencontre avec « La Santé en lutte »

Pages 16 à 17

École numérique : le Covid-19 n'y change (presque) rien

Bernard Legros / Page 18

Le confinement et la décroissance

Jean-Luc Pasquinet / Page 19

La 5G ? Le « Maître achat »

Alexandre Penasse / Page 20

Dette et crise sanitaire

Robin Delobel / Page 21

Recensions / Courrier des lecteurs

Pages 22-23

VIVRE !

Jean-Pierre Léon Collignon / Page 24

COVID-19 : L'OCCASION DE CONTINUER LE BUSINESS DERRIÈRE LE PARAVENT MÉDIATIQUE (OÙ N'ARRIVENT QUE LES « BONNES QUESTIONS »)



La question était simple, consistant à savoir « quelle légitimité démocratique il y a à prendre certaines décisions quand la plupart des membres qui décident et réfléchissent font partie des multinationales et du monde de la finance ». Nous étions le 15 avril, lors de la conférence de presse suivant le Conseil National de Sécurité, en pleine crise du Coronavirus. Si cette question ne nécessitait pas un talent particulier pour qu'on puisse la comprendre, nous n'attendions toutefois pas véritablement de réponse, sachant que celle-ci était pour eux impossible : on ne peut assurer conjointement le bien commun et les retours sur investissement, dans le domaine de la santé peut-être encore davantage. Il s'agissait donc de donner la preuve, à un moment où l'audience était à son comble – ce qui ne nous est jamais donné en tant que média libre –, que leur discours n'est que gesticulation spectaculaire, sorte de plan de com pour occulter ce qu'ils sont et qui ils servent réellement.

Quand on demande à une ministre diplômée de communication à l'IHECS, option pub, porteuse d'une licence spéciale en gestion financière, ministre du Budget dans le gouvernement Michel, ancienne conseillère d'un bureau d'avocats d'affaires, issue d'une famille proche du monde politico-financier¹, dont le père fut membre fondateur du Cercle de Lorraine², au cœur du pouvoir donc³, quand on lui demande donc ce qu'elle pense de cet incestueux mélange entre mondes public et privé, on n'escamote évidemment pas qu'elle fasse pénitence et congédie sur-le-champ ses collègues pour conflit d'intérêts. Il ne peut y avoir de réponse, de motivation acceptable et de justifications, et cela explique que notre présence n'est plus désirée à une conférence de presse du gouvernement. Notre question du 15 avril a suffisamment bouleversé les lignes. La réaction aussi parle d'elle-même, alors que la ministre est surprise et décontenancée, un peu comme si on lui avait servi le dessert avant l'entrée. Vous concluez vous-mêmes, après lecture de cet article, si ceux qui nous dirigent sont au service du bien commun ou ne représentent plus qu'eux-mêmes et leurs amis patrons et banquiers.

« Conflit d'intérêts » ? Ce concept est inexistant pour quelqu'un qui considère que la politique sert les intérêts du capital. Elle l'exprimera clairement, lorsqu'au cours de mon interpellation du 15 avril, Sophie Wilmès m'interrompra : « Monsieur, je n'ai pas l'intention de vous interrompre (sic), mais si vous avez l'intention de donner les CV de l'entière des gens qui travaillent et qui ont droit à un peu de privacy, je vous encourage à terminer votre question et j'y répondrai ». Un peu de *privacy* donc, entendez qu'elle considère que le fait de savoir quelles peuvent être les éventuelles motivations personnelles de ceux qui nous dirigent à prendre des décisions politiques, fait partie du domaine de la vie privée : fantastique retournement du concept d'intérêt général.

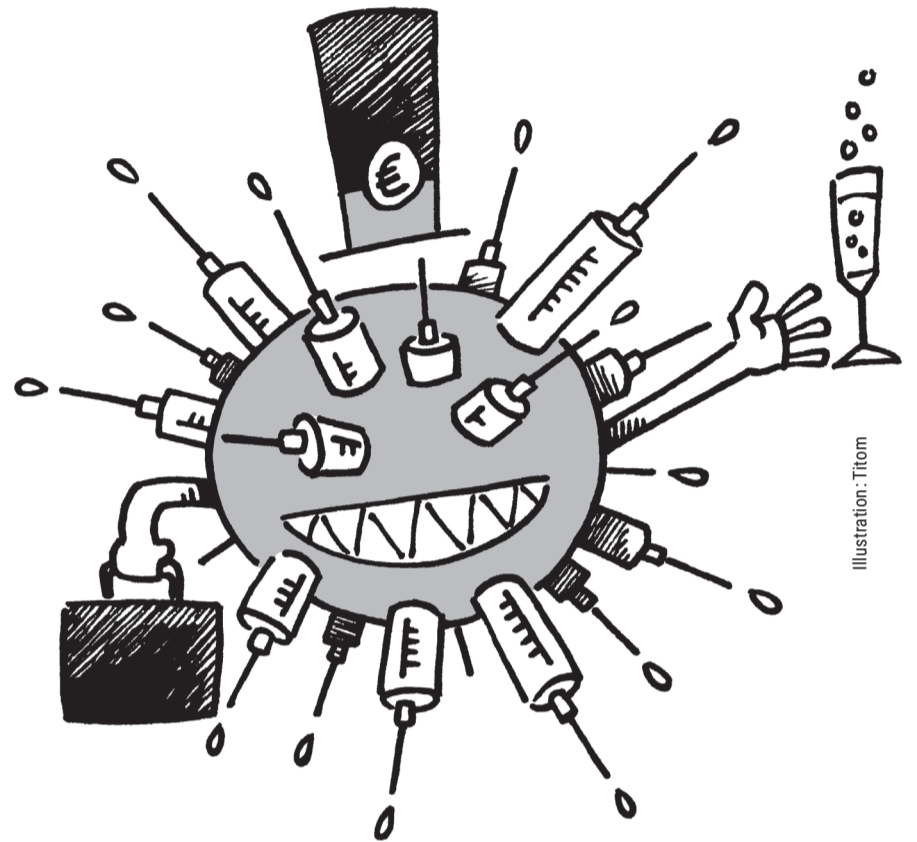


Illustration: Titom

1. MÉDIAS ET POLITIQUE

Dans cette théâtralisation de la réalité, « les grands acteurs médiatiques du paysage belge⁴ » sont les garde-fous qui protègent les politiques de toutes questions qui pourraient briser leur jeu de représentation. Il n'y eut donc qu'une tentative de notre part le 15 avril, et la recherche fébrile de Sophie Wilmès pour m'empêcher de tenter un deuxième coup, soit de poser une deuxième question⁵, tendant le cou et tournant la tête pour trouver le « bon » journaliste et la question conforme, illustre parfaitement le processus d'adéquation entre la pensée politique et médiatique, qui s'inscrit dans un cadre bien défini où l'on veut s'assurer que celui qui écoute et voit, le spectateur, ne bougera surtout pas – il ne faudrait pas qu'il sente ses chaînes. Évoqueront tout autant ces ententes tacites médias-politique : le refus du ministre-président Jeholet de répondre à ma question le soir du 24 avril⁶, le silence du service de presse de la ministre Wilmès face à nos multiples mails et appels téléphoniques, le mutisme encore de celle-ci face aux courriers envoyés par des citoyens l'invitant à s'expliquer sur le refus de notre présence en conférence de presse. Pourtant, comme le dira une de nos lectrices : « Elle annonce sur son site "être à l'écoute"... ». Effets d'annonce justement... procédés de com, où l'on constate que plus on se dit à l'écoute, moins on entend.

→ suite page 10

1. <https://www.cumuleo.be/mandataire/112-philippe-wilmes.php>

2. <http://www.cerclerelorraine.be/fr/Members.aspx/Founders>

3. Elle était d'ailleurs plus que présente, donc en première ligne, lors de l'inauguration du Pacte National pour les investissements stratégiques, où l'on retrouvait tout le gratin politique et financier de Belgique. Voir <https://www.npsi-pnis.be/fr#pacte> et la petite vidéo de présentation en première page.

4. Courrier du porte-parole de la ministre, Steve Detry, le 5 mai 2020.

5. Voir <https://youtu.be/xt8MAjql5Aw>.

6. Voir <https://youtu.be/M1B0WbzCHb0>

ABONNEZ-VOUS
À KAIROS*

* Pour s'abonner, il suffit de faire un virement bancaire à l'ordre de Kairos asbl sur le compte : 523-0806213-24 IBAN BE81 5230 8062 1324 – BIC TRIOBEBB, et d'indiquer en communication l'adresse d'envoi.

Plus d'infos sur : www.kairospress.be/abonnement
(Abonnement belge à partir de 18 € pour 6 numéros, 24 € pour la France, 30 € pour la Suisse)

Découvrez-nous également chez de nombreux vendeurs de presse et libraires en Belgique

NE PAS JETER!
PARTAGER!

Kairos – Journal antiproductiviste pour une société décente

Journal de réflexion, d'investigation et de changement, sans pub

Périodique bimestriel / Paraît en février, avril, juin, septembre, novembre + un n° spécial à parution aléatoire/ISSN : 2294-0820

Imprimé en Belgique
Imprimeries Havaux s.a.,
Rue de l'Artisanat, 1
B - 1400 NIVELLES

Tirage : ce numéro a été tiré à 3.000 exemplaires

Routage : Cambier

Editeur responsable

ASBL Kairos / Alexandre Penasse
Rue Théophile Vander Elst, 89,
1170 Watermael-Boitsfort,
Bruxelles - Belgique
info@kairospress.be
www.kairospress.be
T. (00 32) 2/880 21 17
M. (00 32) 485/057 744

Rédacteur en chef : Alexandre Penasse
(ap@kairospress.be)

Graphisme : Studio Noir & Clair

Gestion des abonnements : Sandy De Wilde

Rellecteurs

Janine, Marie-Paule, Nadia, Alain, Patrick

Gestion : Guillaume D.

Pour commander des numéros :
commande@kairospress.be



Notre publication bénéficie de l'aide à la presse périodique de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles

Chroniqueurs / Rédacteurs

Alexandre Penasse (A.P.), Paul Lannoye, Bernard Legros (B.L.), Jean-Pierre Léon Collignon, Alain Adriaens (A.A.), Robin Delobel, David Tong (D.T.)

Ont contribué à ce numéro

Daniel Zink, Hervé Krief, Scandola Branquet, Jean-Luc Pasquinet, Mouna Chouaten, Patrick Buyle

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs, mais on ne les laissera jamais tomber!

Illustrations

Barbara Lemarchal, Titom, Suzanne Lepied, Olivier Spinewine, Gabrielle Lacombe, Arianna Simoncini, Christophe Nottet, Philippe Debongnie, Marni, Aurélie Garnier, Giorgio Pratalongo, Nadia Berz, Sara Gréselle, Alex Mayo, Cécile Mirande-Broucas, Anir Amsky, Giulia Gallino

LES FAKE NEWS NE SONT PAS L'APANAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le texte qui suit a été proposé pour publication à La Libre Belgique, qui l'a refusé, pour des raisons d'équilibre éditorial (!)¹. Il a ensuite été proposé au Soir qui n'a pas pris la peine de répondre. Je profite donc de l'accueil qui m'est accordé régulièrement par Kairos pour le faire connaître. J'ai la faiblesse de croire qu'il est intéressant et ... dérangeant.

Il est de bon ton de tourner en dérision les informations fantaisistes ou sans fondement qui pullulent sur les réseaux sociaux. Il est légitime de s'en indigner lorsque de fausses nouvelles (il est plus moderne de dire *fake news*) sont répandues dans le but de tromper ou de manipuler l'opinion publique.

Cela dit, il peut être tentant de qualifier de *fake news* (voire de propos conspirationnistes) des déclarations ou propos basés sur des faits vérifiables ou des études crédibles qui ont le tort de contredire le discours dominant. Certains journalistes ne résistent pas toujours à la tentation de recourir à l'amalgame pour discréditer une thèse controversée ou politiquement incorrecte.

En cette période de début de déconfinement physique, il serait regrettable de voir s'installer insidieusement un autre confinement, celui de la pensée dont les conséquences seraient dramatiques pour notre fonctionnement démocratique. Il ne s'agit pas ici d'hypothèses théoriques, mais de constats qu'il est facile de vérifier. Depuis de longs mois, la presse quasi unanime relaie généreusement les discours et prévisions enthousiastes sur l'avènement de la 5G émanant de l'industrie des télécommunications.

Les prises de positions critiques, de plus en plus nombreuses et largement étayées, émanant d'associations citoyennes, mais aussi de scientifiques préoccupés par l'impact potentiel de la 5G sur l'environnement, la santé et les équilibres planétaires, sont à peine évoquées. Pire, lorsqu'elles le sont, c'est pour les soumettre d'emblée à l'avis généralement aussi péremptoire que méprisant des porte-parole de la bien-pensance industrielle.

Un pas de plus a été franchi récemment avec une déclaration du CEO de Proximus, Guillaume Boutin, affirmant pour prouver l'innocuité du déploiement de la 5G ce qui suit : « *On recense 30.000 études sur l'impact du rayonnement électromagnétique lié à la téléphonie mobile. Aucune d'entre elles n'indique qu'il y aurait un risque pour la santé* ». (Interview du 3 avril dernier dans *La Libre Belgique*). Le président du Conseil d'administration de Proximus, l'ancien ministre Stefaan De Clerck, a pris à son compte ce propos lors de l'assemblée générale du groupe (voir *L'Écho* du 16 avril 2020). Or cette affirmation est une contre-vérité grossière. Soit MM. Boutin et De Clerck affabulent par ignorance, soit ils mentent de la manière la plus cynique.

En tout état de cause, il s'agit là de *fake news* visant à tromper l'opinion publique. Émanant de personnalités responsables d'une entreprise de service public, c'est inacceptable. Que MM. Boutin et De Clerck disent que la littérature scientifique ne permet pas d'affirmer la nocivité des rayonnements électromagnétiques liés à la téléphonie mobile, pourrait encore se comprendre. C'est tout à fait faux, mais il est vrai que des scientifiques proches des milieux industriels continuent à le proclamer sur base d'études épidémiologiques qu'ils jugent non concluantes. Ils auraient au moins quelques références sur lesquelles s'appuyer, alors que leur déclaration ne repose sur rien.



C'est d'autant plus grave que cette même déclaration a manifestement inspiré le ministre Philippe De Backer. Dans sa réponse à une question parlementaire récente (mercredi 6 mai 2020), il dit : « *Les aspects sanitaires des radio-fréquences et en particulier celles utilisées dans la téléphonie mobile font l'objet de différentes études scientifiques. Depuis plus de 30 ans, de multiples études sont réalisées. L'évolution de ces études est suivie en permanence. Sur la base de ces études, aucun lien n'a été démontré entre l'émission d'ondes et un quelconque danger sur la santé, à condition que ces émissions restent dans les limites recommandées par l'Organisation mondiale de la santé.* »

Le ministre se révèle ainsi le porte-voix fidèle de l'industrie des télécommunications. Il devrait prendre connaissance des très nombreuses publications scientifiques qui contredisent ses propos. Il devrait aussi prendre connaissance du rapport du Conseil supérieur de la santé du 19 mai 2019 lequel, à propos de l'exposition aux radiations non ionisantes, reconnaît qu'il a été démontré que les rayonnements de micro-ondes agissent via activation des canaux calciques dépendant du voltage, induisant des effets biologiques à des niveaux non thermiques (c'est-à-dire en dessous des valeurs limites recommandées par l'OMS lesquelles ne reconnaissent que les effets thermiques).

En cas d'exposition régulière ou, pire encore, permanente, ces effets biologiques sont susceptibles d'entraîner des conséquences graves pour la santé, particulièrement pour les enfants et les embryons.

De nombreux risques de dommages à la santé sont identifiés :

- lésions de l'ADN cellulaire ;
- stress cellulaire ;
- altération de l'expression des gènes ;
- troubles neurologiques, y compris dépression et autisme ;
- troubles cardiaques, incluant tachycardie, arythmie et arrêt cardiaque ;
- perturbation du sommeil ;
- infertilité et altération de la qualité du sperme ;
- cancers.

Par ailleurs, le ministre feint d'ignorer que la 5G mettra en œuvre des gammes de fréquences inédites (3,5 et 26GHz) pour lesquelles les études d'impact biologique sont rares.

Lorsqu'on déplore la perte de confiance de la population envers les responsables politiques, il y a lieu de s'interroger d'abord sur l'attitude de ces mêmes responsables. La confiance doit avant tout se mériter. C'est vrai aussi pour les médias. Le technologisme ambiant a fait basculer beaucoup de journalistes de l'esprit critique à la croyance. C'est particulièrement interpellant lorsqu'on est confrontés à des enjeux de société aussi déterminants que celui de la généralisation de la 5G.

Paul Lannoye
Docteur en Sciences physiques, Président du Grappe.

1. « Monsieur, Nous vous remercions pour l'envoi de votre texte que nous transmettons à notre journaliste qui couvre la 5G. Malheureusement, alors que nous recevons pour l'instant un nombre exceptionnel de textes, et que nous avons publié ces dernières semaines une majorité d'opinions opposées au développement de la 5G, nous ne pourrions donner suite à votre tribune dans nos pages Débats. Nous vous remercions pour votre compréhension, Bosco d'Otreppe pour les pages Débats ».

EMPOISONNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

GRÂCE AU « RÉFÉRENTIEL DU VIVRE ENSEMBLE¹ »

Des organismes wallons centrés sur l'agriculture ou l'environnement ont développé un document sur l'usage des pesticides, à l'attention des agriculteurs et riverains (le « Référentiel du vivre ensemble »). L'objectif : promouvoir de « bonnes pratiques », à travers la concertation. Mais ce document rappelle plutôt la communication qui nous vend les guerres déguisées en interventions humanitaires. C'est l'occasion de réfléchir aux intoxications raisonnées et aux bombardements chirurgicaux, aux poisons sanitaires et aux dévastations libératrices.

Parmi les porteurs de l'initiative : plusieurs syndicats, l'Institut Eco-Conseil, ou encore PROTECT'eau. Les pratiques promues par cette publication : éviter les débordements des épandages, recourir à un meilleur matériel, respecter une certaine distance à l'égard des habitations, etc.

Ces démarches auraient leur justification comme mesures transitoires, dans le cadre d'une sortie complète et très rapide de l'agriculture chimico-industrielle. Mais le document ne parle nulle part d'une telle sortie. Au contraire, il reste pleinement dans la phraséologie manipulatrice habituelle : les pesticides sont qualifiés de « phytosanitaires » (comme s'ils promouvaient la santé de qui que ce soit) ; les produits de l'agriculture industrielle, si elle respecte les lois existantes, sont qualifiés de « sains et sûrs » (p.3 du référentiel) ; le traitement que l'agrochimie fait subir à la nature (et, ainsi, à la santé humaine – notamment celle des agriculteurs), ce traitement est qualifié de « raisonné » – quand il est question, simplement, d'éviter une partie des épandages (p.8), etc.

LE CHOIX DU MOURIR ENSEMBLE ?

Comment peut-on encore manifester un tel aveuglement ? Les ravages des pesticides sont connus et archiconnus. Comme constaté et prouvé par les spécialistes et pleinement admis par les médias les plus centristes : 80% des insectes ont disparu en 30 ans (Le Monde, 28/10/17²) ; un tiers des oiseaux des campagnes ont disparu en 17 ans (CNRS, 20/03/18³) ; le rôle central des pesticides, dans ces destructions, est évident et reconnu (voir p. ex. la méta-analyse de 73 études, publiée en 2019 dans la revue Biological Conservation⁴) ; les très graves effets de ces produits sur la santé humaine sont de plus en plus manifestes (voir p. ex. le rapport de l'ONU sur le droit à l'alimentation du 24/01/2017⁵), etc.

**Le référentiel ne parle nulle part
d'une sortie de l'agriculture industrielle.
Il reste dans la phraséologie
manipulatrice habituelle.**

Arrêtons-nous un instant sur la disparition des insectes. Il est évident qu'il s'agit d'une des plus grandes catastrophes de l'histoire. Ces animaux sont d'une importance fondamentale pour les écosystèmes⁶, et donc pour la plus grande partie de l'agriculture⁷ (pollinisation, évitement de l'eutrophisation des eaux⁸, survie de l'ensemble des autres espèces vivantes...). Nos santés et nos vies sont donc en jeu, au plus haut point. Que faut-il encore pour qu'on se réveille ? Pour qu'on arrête enfin le massacre ?

Les processus du référentiel en question ne contribueraient qu'à faire illusion, à faire croire qu'on fait le nécessaire pour que l'agriculture industrielle et l'agrochimie deviennent durables (ce qui est chose impossible). Alors que le cœur du problème et du désastre se maintiendrait : l'empoisonnement généralisé de notre milieu de vie. Simplement, sa vitesse serait un peu ralentie.



Illustration: Olivier Spinevine

Dans ce domaine, les ressources, le temps et l'énergie devraient donc être investis dans tout autre chose : le travail pour un retour global à l'agriculture paysanne ou agroécologique, dont les capacités et potentiels exceptionnels ont été prouvés à de multiples reprises⁹.

DES GUERRES DURABLES ?

Il est particulièrement triste et grave qu'un organisme comme l'Institut Eco-Conseil se soit associé à cette manipulation. Utilisées avec discernement, les valeurs et méthodes de cet organisme peuvent avoir du sens (concertation, processus « multi-acteurs », prise en compte des conceptions de chacun, etc.). Mais elles peuvent facilement déraiser vers les mauvais compromis (je suis sûr, cependant, que certains membres de cet institut doivent déplorer fortement ce dérapage, parmi les formateurs en tout cas).

Les auteurs de ce référentiel devraient réfléchir, p. ex., à la propagande autour des guerres néocoloniales (Irak, Vietnam, etc.). De même qu'on parle ici de traitements « raisonnés », on parle là de « frappes chirurgicales » ; de même qu'on fait croire ici que l'usage des pesticides serait compatible avec la protection de l'eau, avec des aliments « sains et sûrs », on vend là le mensonge gigantesque de la guerre « zéro victime » ; de même qu'on parle ici de santé (« phytosanitaire »), on parle là de libération et de démocratisation des pays agressés. Alors qu'en fait, il ne s'agit ici que de la vente des poisons agrochimiques, et là, de géostratégie et de commerce des armes.

Peut-être que les rapaces néocoloniaux feront un jour appel à l'Institut Eco-Conseil ? Leurs opérations passeraient mieux, si on parlait de guerres éco-responsables, de bombardements

intégrés (pas à moins de 100 mètres des hôpitaux et écoles...), etc. Des concertations multi-acteurs pourraient être organisées, entre habitants des pays cibles et militaires qui les attaquent, sous-traitants mercenaires spécialisés dans la torture, ONG...

Quelques moyens d'agir dans un sens différent : signer et diffuser la pétition « Nous voulons des coquelicots – Belgique »¹⁰, pour une interdiction immédiate de tous les pesticides de synthèse ; et pour se donner tous les outils pour réfuter la propagande, lire le tout récent et concis « En finir avec les pesticides »¹¹, de Paul Lannoye et Maria Denil (voir la recension dans ces pages). À conseiller notamment aux auteurs du Référentiel du « vivre » ensemble.

Daniel Zink, éco-conseiller et membre de Grappe asbl

- <https://filagri.be/actualites/utilisation-de-produits-phytopharmaceutiques-referentiel-du-vivre-ensemble>. Merci à Paul Lannoye, qui a attiré mon attention sur le référentiel.
- « Insectes, l'hécatombe invisible », lemonde.fr, 2017.
- « Où sont passés les oiseaux des champs ? », lejournal.cnrs.fr, 2018.
- « Worldwide decline of the entomofauna: A review of its drivers », sciencedirect.com, 2019. Voir aussi « Les pesticides, principale cause de la disparition des oiseaux en France », franceculture.fr, 2019.
- <https://undocs.org/fr/A/HRC/34/48>.
- « La disparition des insectes, un phénomène dévastateur pour les écosystèmes », lemonde.fr.
- « Les insectes sont indispensables à l'agriculture par leur rôle de pollinisateurs », lemonde.fr, 2019.
- « Et si on éradiquait tous les moustiques ? », lemonde.fr, 2016.
- Voir p. ex. Perez-Vittoria, S., *Manifeste pour un XX^e siècle paysan*, Actes Sud, 2015, ou encore Le Naire, O., Dufumier, M., *L'Agroécologie peut nous sauver*, Actes Sud, 2019.
- <http://grappebelgique.be/spip.php?page=sondage>.
- Lannoye, P., Denil, M., *En finir avec les pesticides*, La boîte à Pandore, 2020.

INDÉCENCE MAXIMALE

Déjà en temps ordinaire, la publicité flirte constamment avec le mauvais goût et l'incorrection. Mais, depuis 2 mois, ses pratiques deviennent franchement indécentes. L'incapacité des médias dominants à changer leurs pratiques a provoqué un décalage choquant entre les informations anxiogènes débitées en continu et les inserts publicitaires totalement hors de propos. Sur les médias radio, par exemple, on nous dit que ce qui arrive est « *du jamais vu* », que nous vivons une crise « *hors du commun* », nous sommes bombardés de nouvelles effrayantes... et puis, soudain, les infos s'arrêtent et on nous vante les mérites de produits que nous ne pourrions acheter puisque nous sommes confinés, que les commerces sont fermés et que, pour beaucoup, nous sommes conscients que nous allons devoir nous serrer la ceinture suite aux difficultés financières que la crise sociale va provoquer.

Plus encore que d'habitude, on peut juger du ressenti des journalistes et commentateurs selon la manière dont ils introduisent ces parenthèses déplacées : ce sont des pauses (dans le flot de négativité ?) ou, plus conforme à la réalité, de la publicité, de la pub, pour des consommations qu'il faudrait maintenir actives pour faciliter la « relance d'après » qui est l'objectif déjà annoncé par les productivistes que rien ne semble pouvoir détourner de leur seule obsession, la croissance.

SIGNAUX POSITIFS ET SIGNAUX NÉGATIFS

Ne soyons pas de mauvais compte. Les panneaux publicitaires de rue ont cessé de nous pousser à des achats impossibles et inutiles. En trois langues (« *#jesuischezmoi* », « *#flatten the curve* », « *#blijfnuwköt* »), ils nous répètent les bons conseils que l'on nous serine partout et tout le temps. Certaines communes vont plus loin et donnent parfois des infos sur comment se faire aider socialement ou comment aider à la survie des petits commerces locaux (qui, hélas, vont périr par centaines alors que les supermarchés et surtout l'e-commerce ont des profits en hausse qui les font exulter).

Enfin donc, les sucettes, colonnes Morris et autres planimètres auront été un peu utiles quelque temps, avant leur démontage devenu impérieux dans la période de vaches maigres qui attend la majorité de la population dans les temps qui viennent (à moins qu'on ne veuille augmenter encore les frustrations consuméristes). On pourrait garder quelques-uns de ces dispositifs pour les infos culturelles et pour les plans de ville, ceux qui n'entravent pas trop la circulation des piétons qui vont devenir plus nombreux quand on aura mené des politiques de dissuasion de la circulation automobile dont les mois de confinement ont prouvé qu'on pouvait largement se passer. Les villes les plus écolos ont ainsi débuté partiellement de telles politiques de libération de l'espace.

Mais la bête consumériste n'est pas morte et déjà les publicités essaient de surfer sur les nouvelles réalités. Avec souvent des plaisanteries plus qu'oiseuses, ils tentent de communiquer avec les confinés, les assurent de leur solidarité en achetant des pleines pages dans les grands quotidiens. On suppose qu'ils profitent ainsi des tarifs favorables que l'on accorde aux publicités qui sont en phase avec l'actualité, dans la logique commerciale du donnant-donnant et du support réciproque entre pub et rédactionnel.

Et, évidemment, puisque nous arborons toutes et tous une nouvelle pièce d'habillement qui « *se voit comme le nez au milieu du visage* », il fallait se douter que la pub allait se ruer dessus et y graver ses messages. Des hommes-sandwiches et des femmes-tartines vont donc marcher vers vous, masquant leur sourire, mais arborant leur marque favorite...



Illustration: Gabrielle Lacombe

ÉCOLOGIE CRITIQUE DE LA PUB

L'absence de tout scrupule du monde de la publicité et ses effets nocifs ne sont pas neufs et la lecture d'un brillant dossier, déjà ancien, démontre la véracité de son premier chapitre intitulé « *La publicité nuit gravement à la santé de l'environnement* ».

Depuis 1992 (28 ans !) la revue *Écologie & Politique*¹ a accueilli dans ses pages quasi tous ceux qui, en francophonie (et aussi beaucoup venus d'ailleurs), ont pris conscience du changement de cap radical qu'imposait à nos sociétés le dépassement des limites naturelles². En décembre 2009, le n°39, intitulé *Écologie critique de la pub*³, coordonné par Michael Löwy et Estienne Rodary, démontrait comment la publicité est un moteur essentiel de la destruction écologique de la planète. Il est désolant de constater que, 10 ans plus tard, leurs constats sans appel restent confrontés à la même frénésie publicitaire.

Sous la houlette de Löwy, ce sociologue, philosophe marxiste et écosocialiste, on devait s'attendre à une analyse en profondeur du mirage publicitaire. Et on n'est pas déçu : du « *fétichisme de la marchandise* » de Marx à Jean Baudrillard (« *Il y a aujourd'hui autour de nous une espèce d'évidence fantastique de la consommation qui constitue une sorte de mutation fondamentale dans l'écologie de l'espèce humaine.* ») en passant par Orwell ou Nietzsche (« *On aura beau énoncer sa sagesse à son de cloche, les marchands sur la place en couvriront le son du tintement de leurs gros sous.* »), on réalise que tous les penseurs d'envergure ont dénoncé les horreurs de la réification du monde sous régime capitaliste, rendue possible par la publicité.

Dans un chapitre intitulé « *ennui de voiture* » Matthew Paterson montre combien l'omniprésence de la bagnole est une construction culturelle, dans laquelle la publicité joue un rôle central. D'une manière, espérons-le, un peu prémonitrice, il juge que la présence croissante des pubs pour autos est un bon signe, car « *c'est au moment où les idéologies hégémoniques sont en danger qu'elles doivent reconstituer leur pouvoir où cela est possible* ».

D'autres chapitres montrent comment Sao Paulo est parvenue à se débarrasser des publicités qui envahissaient l'espace urbain et qui, littéralement, cachaient la ville. Par contre, à Mexico la publicité immobilière est parvenue à faire disparaître toute nature. On découvre aussi comment la banalisation scientifique des magazines éducatifs pour la jeunesse énonce un discours mensonger qui a pour effet que « *la cause écologique s'est transformée en vernis destiné à renforcer l'action économique à grand renfort de publicité* ».

Löwy et Rodary, rendent hommage à Thorstein Veblen qui, il y a plus d'un siècle, invitait à « *débarrasser les individus de la culture de la consommation ostentatoire* » et s'interroge : « *Comment libérer le public de la culture de la "mode" qui impose l'obsolescence rapide de produits de plus en plus éphémères, sans s'attaquer au bourrage de crâne – à moins que ce ne soit le lavage de cerveau – publicitaire ?* » Ils nous incitent donc à « *passer à l'action* » et tiennent des propos que l'on croirait écrits pour cette période où une pandémie nous incite à nous poser la question du type de société dans laquelle nous voulons vivre. Leur conclusion est en phase totale avec les idées des décroissants les plus politiques : « *Plutôt que de proposer aux individus de "réduire leur train de vie" ou de "diminuer leur consommation" – une approche abstraite et purement quantitative –, il faudrait créer les conditions pour qu'ils puissent peu à peu redécouvrir leurs vrais besoins et changer qualitativement leur mode de consommation, par exemple en choisissant la culture, l'éducation, la santé ou le logement, plutôt que l'achat de nouveaux gadgets, de nouvelles marchandises à utilité décroissante. La suppression du harcèlement publicitaire en est une condition nécessaire* ».

Alain Adriaens

1. <http://www.ecologie-et-politique.info>.
2. L'auteur de ces lignes a eu l'honneur de publier, dans le n° 8 - automne 1993, l'article « Les Lois des hommes et de la nature » avec François Ost, alors doyen des Facultés universitaires Saint-Louis et aujourd'hui président de la Fondation pour les générations futures.
3. En accès libre sur Cairn Info : <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2010-1.htm>

MAIN BASSE SUR LA VILLE

PARTIE 1 : LE DOSSIER JOSAPHAT : PAD AMBIGUÏTÉ ?

Schaerbeek, samedi 25 avril. Des bulldozers et des pelleteuses viennent troubler le silence et la quiétude de la friche Josaphat, creusant une tranchée de 140m de long sur 7m de large en plein milieu d'un site naturel. Pour le président de la Région Rudy Vervoort, il s'agit de « travaux mineurs de nivellement » qui auraient simplement suscité l'émoi d'une poignée de riverains et qui ne nécessitaient pas de permis d'urbanisme. Pour continuer sur le registre de l'émotion, le ministre de la Région déplore le manque de communication autour de ces travaux qui ont « généré des réactions de grande sensibilité » de la part de certains acteurs qui n'auraient pas pu « garder leur calme et leur sang-froid »¹. Alors quoi ? Un événement sans gravité, dramatisé par les naturalistes ? Si insignifiants soient-ils, d'après Rudy Vervoort, ces travaux de nivellement ont attiré l'attention des journalistes et le Ministre-président de la Région était loin de se douter que cette tranchée nous apparaîtrait comme un bout de fil dépassant d'un sac de nœuds, un bout de ficelle sur lequel commencer à tirer pour démêler le reste...

Creusée juste à l'emplacement de la future voirie d'accès au site, cette cicatrice, c'est la SAU, Société d'Aménagement Urbain, qui en est la responsable. Propriétaire du terrain depuis 2005 après l'avoir racheté en 2006 à la SNCB, la SAU attend le feu vert de la Région pour enclencher un nouveau PAD (Plan d'Aménagement Directeur). Fleurissant aux 4 coins de la ville, les PAD sont des outils d'aménagement urbain à valeur réglementaire qui permettent de déroger à certaines règles afin d'accélérer les projets de construction. En clair, les PAD sont une aubaine pour les promoteurs immobiliers qui se débarrassent ainsi des mesures contraignantes entravant la réalisation des projets (comme la hauteur des bâtiments qui peuvent largement dépasser ce qui est prévu dans le PRAS²). Actuellement, il en existe une dizaine en Région Bruxelles-Capitale. La récente multiplication des PAD depuis la réforme du CoBAT³ en 2017 est révélatrice d'un système qui repose sur une collusion informelle entre l'administration publique et le secteur de la promotion immobilière. À ce titre, la friche Josaphat est un cas d'école pour mieux cerner les enjeux que recouvre l'aménagement urbain à Bruxelles, un secteur qui s'organise en un vaste et complexe réseau de sociétés publiques ou parapubliques, reliées entre elles par des personnages clés, souvent étroitement liés au monde de la politique. Ouvrir le dossier Josaphat, c'est un peu comme ouvrir la boîte de Pandore de l'urbanisme bruxellois.

UN MANQUE DE TRANSPARENCE

Ce qui caractérise en premier les PAD, c'est d'abord le manque de transparence qui entoure le projet. En effet, dans le cas de la friche Josaphat, les procédures sont très opaques et le flou est volontairement entretenu sur le financement du projet : on ne sait absolument rien de l'économie du projet, et les tentatives pour essayer de lever le voile sont restées lettre morte, au prétexte de ne pas « compromettre les procédures de dialogue compétitif », comme s'est vu répondre un ancien membre d'IEB lorsqu'il a voulu se renseigner auprès de Marie Vanhamme, chargée du projet Josaphat à la SAU. Impossible de savoir par exemple comment vont se mettre en place les cessions de terrain entre le public et le privé, étant donné que le projet prévoit 55% de loge-

ments privés (et seulement 45% de publics) sur un terrain qui appartient à la Région ! Pourtant, ce sont des questions qui ont été posées lors de l'enquête publique, mais qui n'ont reçu aucune réponse satisfaisante... Cette opacité empêche d'avoir une vision claire et précise du montage financier du projet et constitue une réelle atteinte au contrôle des citoyens sur l'aménagement du territoire bruxellois.

UN PROJET ANTI-DÉMOCRATIQUE

L'enquête publique a été elle-même pointée du doigt à plusieurs reprises, notamment par des membres d'Inter-environnement Bruxelles qui dénoncent un déficit démocratique dans la procédure de consultation citoyenne, notamment à cause de la complexité des documents qui ont servi de base à l'enquête publique. En effet, un dossier de près d'un millier de pages a été transmis aux habitants du quartier qui doivent en prendre connaissance sur un temps très court puisque l'enquête publique n'a duré que 2 mois entre le 3 octobre et le 2 décembre 2019. D'autre part, ce dossier comporte plusieurs volets, dont un stratégique et un réglementaire : or la plupart des mesures sensibles, comme la protection de la biodiversité, figurent dans le dossier stratégique, et non dans le dossier réglementaire, ce qui veut dire qu'elles ne sont pas contraignantes et peuvent être outrepassées. La distinction entre ces deux volets du dossier n'est pas toujours évidente à réaliser pour les néophytes que sont (majoritairement) les habitants du quartier. Cette distinction est pourtant très importante, car il apparaît clairement que le volet réglementaire est beaucoup plus court (seulement 14 pages) dans le but de laisser une marge de manœuvre aux promoteurs immobiliers, ce qui, en définitive, n'accorde que peu de garanties aux habitants en termes de qualité de vie et de protection de la biodiversité.

Mais ce n'est pas tout : en plus d'être complexes et difficilement abordables, les documents d'expertise environnementale mis à disposition des citoyens lors de l'enquête publique sont également d'une qualité médiocre et présentent des données biaisées ou incomplètes. C'est notamment le cas du Rapport d'Incidence Environnementale (RIE) et de son résumé « non-technique » (RNT) qui, en dépit de son appellation rassurante, ne permet pas de se faire une idée précise des implications environnementales du projet Josaphat. Comble de l'hypocrisie : ces documents prétendent même que le projet pourrait avoir un impact positif sur la biodiversité de la friche en promettant de « la conserver et de la faire évoluer »⁴ grâce à une meilleure « connectivité » des espaces verts, ce qui est une aberration selon les naturalistes pour qui le projet entraînera nécessairement un appauvrissement de la biodiversité dans la friche.

Contrairement à ce que prévoit le projet, il y a donc une véritable lacune dans la démarche pseudo-démocratique du PAD Josaphat puisque les citoyens ne disposent que d'une information incomplète et orientée ne leur permettant pas d'émettre un jugement critique et éclairé sur le projet. L'annonce de la réalisation d'une enquête publique est symptomatique d'un usage purement communicationnel de la participation citoyenne, où la transparence et la clarté ne sont pas de mise.

COLLUSION PUBLIQUE-PRIVÉE

L'autre point problématique de ce projet, c'est l'implication d'acteurs aux profils et aux intérêts ambigus, entretenant une frontière floue entre gestion publique du dossier et intérêts privés. C'est notamment le cas d'Henri Dineur, ex-directeur de cabinet de Charles Picqué à la Région en 2006, reconverti dans l'aménagement urbain. L'homme fait aujourd'hui partie du Conseil d'administration de la SAU. Nous précisons ici que notre objectif n'est pas de formuler des accusations *ad personam*, mais simplement de pointer du doigt ce qu'il y a de problématique à ce qu'un homme ayant exercé un mandat à la Région se retrouve administrateur d'une société anonyme publique-privée, dont les activités d'aménagement dépendent justement d'une décision de la Région. Le mandat d'administrateur à la SAU est d'autant plus stratégique que la SAU tient également un rôle d'évaluation dans la procédure de dialogue compétitif qui met en concurrence différents acteurs privés ou parapublics pour l'octroi d'un marché public comme celui de la friche Josaphat. Or, le passé sulfureux d'Henri Dineur peut légitimement conduire à s'interroger sur le principe de neutralité qui devrait normalement chapeauter cette procédure de dialogue compétitif. Un retour en arrière s'impose pour ne pas perdre nos lecteurs/trices.

HENRI DINEUR : PORTRAIT D'UN HOMME AU PASSÉ SULFUREUX

2006. Dineur est le dir'cab' de Piqué. « Ce juriste de formation cultivée le don d'ubiquité », explique le journaliste Gwenaël Brées.⁵ De 2000 à 2006, il sera le principal échevin de Saint-Gilles en charge de nombreuses compétences communales qu'il trouvera le temps de cumuler avec ses fonctions au sein du PS, ses nouvelles responsabilités régionales, ainsi qu'avec différents postes d'administrateur dans des sociétés publiques ou parapubliques ! Dineur est défini par certains de ses proches comme « un tueur », un négociateur sans complexes, sans scrupules et sans états d'âme, qui fait passer au forceps les projets de son patron ». Après son revers électoral – qui lui fait perdre son siège de conseiller communal – Dineur démissionne de son poste à la Région en pleine législature et rejoint la direction du CA du Palais des Congrès s.a. dans le cadre du Plan de Développement International⁶ en 2007. Il pilote parallèlement le réaménagement du plateau du Heysel, au sein d'EXCS, une société anonyme financée par les pouvoirs publics, mais qui échappe à tout contrôle démocratique. En 2008, la société est rebaptisée NEO scrl. Son objectif est de se servir d'une structure entrepreneuriale privée pour se défaire des contraintes de la prise de décision démocratique. C'est devenu une pratique courante en RBC via des sociétés anonymes de droit public et des organismes d'intérêt public (OIP). Neuf ans plus tard, la Cour des comptes⁷ épingle NEO pour des frais injustifiés : deux cartes de crédit avaient été mises à disposition de Dineur ; lesquelles lui ont permis de payer plus de 10.000€ en frais de voyage et de représentation (entre 2014 et 2015). On reproche également à Dineur un non-respect de la législation sur les marchés publics. Dineur se justifiera en disant « j'étais mandataire public sans le savoir »⁸.

A-621/1 - 2017/2018
B-103/1 - 2017/2018

Depuis lors, ce cabinet d'avocats est resté le principal conseil attaché aux projets de développement du site. La Cour des comptes a calculé que les honoraires pris en charge par NEO durant son premier exercice comptable s'élevaient à 1.039.424,03 euros¹⁵⁴.

La Cour a constaté que EXCS n'avait pas effectué de mise en concurrence pour ces consultations juridiques et que, suite à son absorption par NEO, la nouvelle société constituée n'en a jamais réalisé.

— 176 —

A-621/1 - 2017/2018
B-103/1 - 2017/2018

Dat advocatenkantoor is sedertdien de voornaamste raadsman gebleven voor projecten in verband met de ontwikkeling van de site. Het Rekenhof heeft berekend dat NEO in haar eerste boekjaar 1.039.424,03 euro aan erelonen ten laste heeft genomen¹⁵⁴.

Het Rekenhof stelde vast dat EXCS geen mededinging voor die juridische consultancy had georganiseerd en dat de nieuwe vennootschap die werd opgericht na haar overname door NEO, ook nooit mededinging heeft georganiseerd.

2.6.3. Cartes de crédit

NEO dispose de trois cartes de crédit, dont deux en circulation, au nom de son administrateur délégué, et une au nom d'un des consultants mais qui ne lui a jamais été remise et n'a donc jamais été utilisée. Les dépenses payées de cette manière en 2014 et 2015 s'élevaient à 10.672,09 euros. Il s'agit principalement de frais de voyage, de participation et de représentation.

La procédure d'approbation des frais couverts par cartes de crédits précise qu'« un tableau Excel mensuel par carte de crédit est déclaré sincère et conforme par l'Administrateur délégué et approuvé par le Président du Comité Finance et Budget (également vice-président du conseil d'administration de NEO) ».

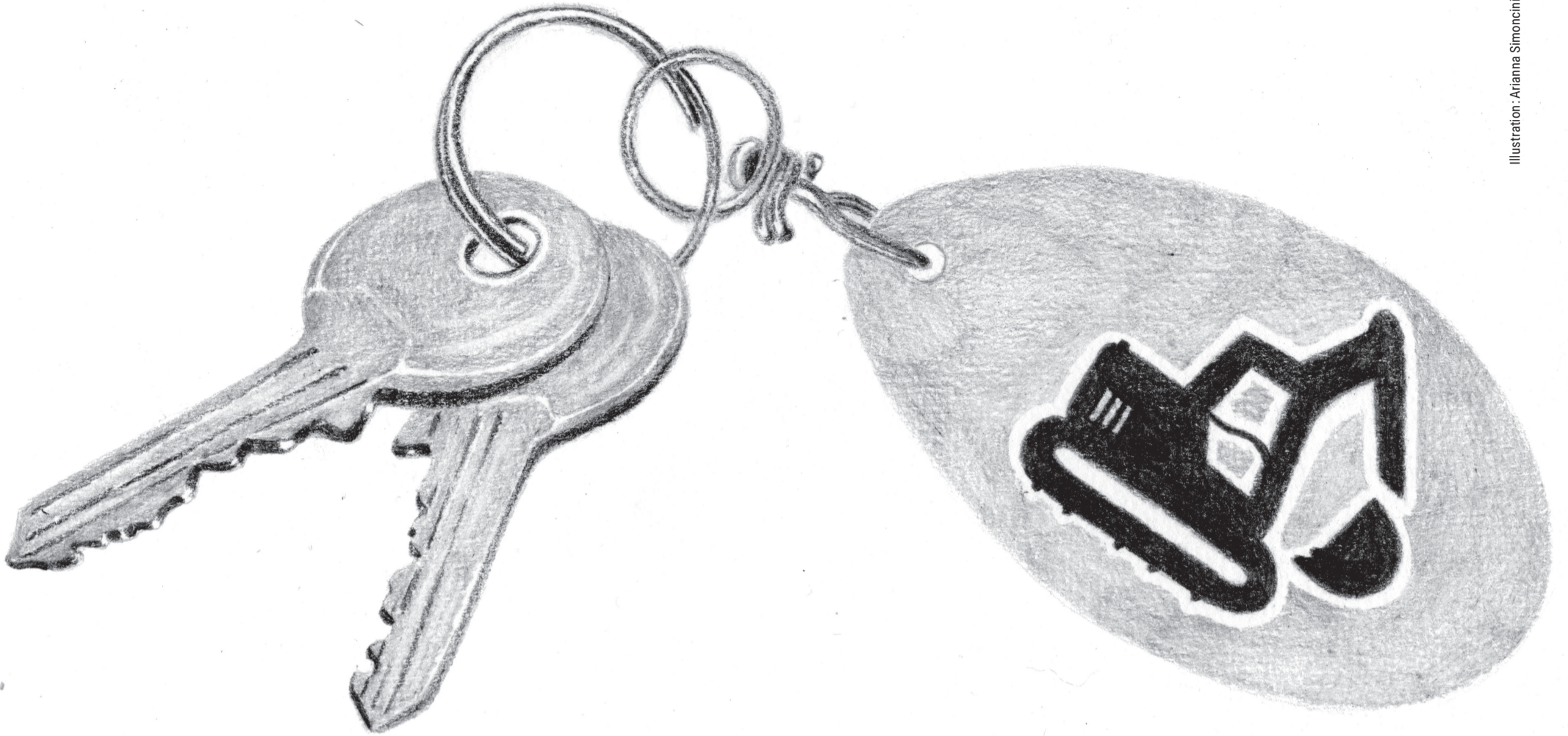
Lors de son contrôle, la Cour des comptes a relevé les éléments suivants.

2.6.3. Kredietkaarten

NEO beschikt over drie kredietkaarten, waarvan er twee in omloop zijn op naam van haar gedelegeerd bestuurder en één op naam van één van de consultants, maar die nooit aan hem werd overhandigd en dus nooit werd gebruikt. In 2014 en 2015 werd op die manier 10.672,09 euro aan uitgaven betaald. Het gaat voornamelijk om reis-, deelnemings- en representatiekosten.

De procedure voor de goedkeuring van de door kredietkaarten gedekte kosten preciseert dat « een maandelijks Excel-rekenblad per kredietkaart oprecht en conform wordt verklaard door de gedelegeerd bestuurder en wordt goedgekeurd door de voorzitter van het comité Financiën en Begroting (eveneens vicevoorzitter van de raad van bestuur van NEO) ».

Het Rekenhof heeft de volgende elementen vastgesteld bij zijn controle.



Derrière l'outil du PAD, se pose donc la question des accointances entre le pouvoir adjudicateur (en charge de la gestion d'un marché public) et le monde de la promotion immobilière. Ainsi, dans le cas de la Friche Josaphat qui nous intéresse ici, le problème n'est donc pas simplement la présence d'Henri Dineur au Conseil d'Administration de la SAU, mais plutôt la potentielle activation de tout un réseau de copinages parmi une pluralité d'acteurs publics et privés, via des échanges informels. Même s'il n'y a pas de conflit d'intérêts avéré impliquant la personne d'Henri Dineur dans le cadre du PAD Josaphat, c'est l'existence d'un tel réseau qui est problématique, et qui devrait suffire à questionner l'éthique de ce projet.

LE COMPLEXE DU NATURALISTE-BÉTONNEUR

À propos d'éthique, le meilleur reste à venir. Vous l'avez compris, Henri Dineur est un homme qui a plusieurs cordes à son arc. Depuis 2017, il est également administrateur délégué d'AVES-Natagora. Non, vous n'avez pas mal lu. Nous pouvons l'écrire une seconde fois pour vous ôter le bénéfice du doute : Henri Dineur est administrateur délégué d'AVES-Natagora depuis 2017, où il a remplacé Emmanuel Sérusiaux à la tête de la plus grande association de naturalistes de Belgique francophone. Mais face à l'incohérence de cette position du « naturaliste-bétonneur » pointée par ses contradicteurs, Dineur a trouvé la parade en se faisant le chantre de la densification urbaine comme moyen d'éviter d'empiéter sur la campagne pour y préserver la biodiversité ; une théorie qu'il soutient publiquement dans l'éditorial de la revue publiée par Natagora où il écrit : « *Concentrons dans les villes, restaurons la biodiversité dans les campagnes* »⁹. En quoi cet argument est-il grotesque ? D'abord parce qu'il semble absurde, lorsqu'on veut protéger la nature en général, de prétendre qu'il faut sacrifier la biodiversité urbaine pour préserver celle des campagnes ; mais surtout parce qu'il existe des milliers de logements à l'abandon sur le territoire bruxellois, qui n'attendent que d'être restaurés pour servir à nouveau. Inutile donc, d'en construire de nouveaux et de continuer à empiéter sur les derniers espaces naturels qui subsistent en ville.

COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE

Mais avant de critiquer le fond de cette posture (défendable puisque Dineur n'est d'ailleurs pas le seul à la défendre dans le milieu des naturalistes), cet argument appelle d'abord une critique de forme : que viennent faire de tels propos dans l'édito d'une revue naturaliste ? Cette référence à la densification urbaine tombe comme un cheveu sur la soupe dans une revue dédiée à un public qui s'intéresse à la nature, et pas à des spécialistes de l'urbanisme. Promouvoir la densification des villes comme outil contre l'artificialisation des sols qui cause la destruction de la biodiversité dans les campagnes... Voilà qui a quelque chose d'irrévérencieusement grotesque et qui témoigne d'une totale confusion des rôles¹⁰. En d'autres termes, le problème n'est pas tant de défendre un tel argument en soi, mais plutôt de savoir qu'il peut indirectement servir les intérêts de celui qui le profère. Autrement dit, quand Dineur rédige son édito pour Natagora, quel rôle endosse-t-il ? Qui parle ? Est-ce que c'est le passionné de nature, le promoteur immobilier, ou l'administrateur de la SAU ? Sans doute un peu des trois, mais quand on sait que le site observations.be qui répertorie toutes les observations et qui fait figure de référence parmi les naturalistes, est géré par l'association Natagora, il est évident que Dineur en retire un certain pouvoir politique pouvant potentiellement servir ses intérêts.

QUELS CONTRE-POUVOIRS ?

Tout l'enjeu est donc d'être capable d'évaluer les conséquences de cette multiplicité de casquettes qu'il peut prendre ou ôter à l'envi, en fonction du sujet abordé. Dans le cas du dossier Josaphat, il se défend de toute accusation de conflit d'intérêts en prétendant ne pas prendre part au débat sur la friche Josaphat, à la SAU comme à Natagora : « *Pour la bonne forme, je signale que lorsque ce type de dossier est traité à la SAU, je m'abstiens de participer. Quant à Natagora, j'ai moi-même fait changer nos statuts qui étaient peu clairs à ce propos, et je ne participe évidemment pas aux débats non plus.* » se justifie-t-il après avoir été interpellé par un naturaliste sur un forum public.¹¹ À l'entendre, sa bonne foi serait suffisante pour écarter tout soupçon de conflit d'intérêt. Or, en s'intéressant de plus près aux modifications des statuts enregistrées depuis que Dineur

est administrateur de Natagora, aucune trace d'un tel changement n'est perceptible. Certains articles concernant la gestion du patrimoine immobilier de Natagora ont effectivement subi des modifications, en revanche l'article sur le conflit d'intérêts est resté identique et lorsque nous avons voulu en savoir plus sur les mécanismes de contre-pouvoir au sein du CA de Natagora, nous nous sommes entendu répondre que « *s'il y a soupçon de conflit d'intérêts, la personne est invitée à sortir de la pièce au moment de l'évocation du dossier* ». Rien de gravé dans le marbre donc. Autrement dit, si Dineur avait vraiment voulu faire modifier les statuts en profondeur sur la question des conflits d'intérêts, il avait les moyens de le faire. Son *lobbying* anti-conflit d'intérêts aurait donc pu se manifester de manière plus radicale. Par conséquent, s'il met la même énergie à défendre la friche Josaphat en tant que président de Natagora, que celle qu'il a investie pour empêcher tout conflit d'intérêts au sein de l'association en tant que membre du CA... les promoteurs immobiliers peuvent dormir sur leurs deux oreilles !

JOUER LA MONTRE : UN OUTIL DE CENSURE INDIRECTE

Cette posture, qui relève d'un attentisme caractérisé, est révélatrice du rôle que pourrait jouer (ou plutôt ne pas jouer) Henri Dineur en tant que président de Natagora dans le dossier Josaphat : si personne ne le soupçonne de mettre des bâtons dans les roues de l'association, en l'empêchant par exemple de déposer un potentiel recours contre le PAD Josaphat, il serait cependant plus difficile de croire qu'il soit à l'initiative d'une telle action en justice. Il n'est donc pas question d'une censure directe de la part de Dineur, mais plutôt d'une inertie volontaire, non sans incidence dans le dossier qui nous intéresse. Coutumier de ce genre de procédure, Dineur sait quelque chose que les autres ignorent : le temps est le meilleur allié pour venir à bout de n'importe quel activisme aux relents un peu trop démocratiques (et assez téméraire pour tenter un recours en justice). Dans le secteur de l'aménagement urbain, jouer la montre est une stratégie classique qui a déjà fait ses preuves comme nous le verrons dans un autre volet de ce dossier.

1. Commission Territoriale de Développement, 11 mai 2020, réponse de Rudy Vervoort à l'interpellation des représentants.e.s de partis sur la question des travaux de la friche Josaphat : <https://youtu.be/FFvZGj6uHAc?t=2796> ou p.12 : <http://weblex.irisnet.be/data/crb/biq/2019-20/00096/images.pdf>.

2. PRAS : Plan Régional d'Affectation des Sols. C'est le règlement ordinaire, la règle du jeu de base de l'urbanisme en RBC. Par rapport au PRAS, les PAD ont une valeur dérogoire.

3. Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire.

4. Perspectives Brussels, Résumé Non-Technique (fourni par ARIES consultants), « incidences du plan sur la faune et la flore », p.55, disponible en

ligne : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/rie_josaphat_02_rnt_fr.pdf

5. Voir Gwenaël Breës, *Bruxelles-Midi, l'urbanisme du sacrifice et des bouts de ficelle*, Aden, 2009.

6. Le PDI est un programme d'urbanisme présenté par Charles Picqué et visant à faire renforcer l'identité de Bruxelles comme capitale de la Belgique sur la scène européenne et internationale à travers de grands projets comme la construction d'un palais des congrès : <https://www.ieb.be/Le-Plan-International-de>

7. 22^{ème} Cahier de la Cour des comptes, Session ordinaire 2017-2018, adressé au

Parlement de la RBC, p. 178 (disponible en ligne)

8. *La Meuse*, 12 décembre 2017, « Henri Dineur (Neo) : « J'étais mandataire public sans le savoir » »

9. Magazine de Natagora n°96 mars-avril 2020, édito : *Vers un Nouveau Paradigme ?*, Henri Dineur

10. Voir Ezelstad/*La cité des ânes, Densifier la ville pour sauver les campagnes ?*, 15 mai 2020

11. <https://groups.google.com/forum/?hl=fr#!searchin/aves-contact/dineur%7Csort:date/aves-contact/HzxuS8-590E/DQjAwCeACwAJ>

En outre, s'il ne s'oppose pas ouvertement à l'activisme juridique contre le PAD Josaphat au sein de Natagora, son mandat de président et d'administrateur de l'association lui confère un certain pouvoir sur le fonctionnement de l'organisation. Ses prises de position au CA, les points qu'il décide de mettre à l'ordre du jour, son poids dans les délibérations, le vote du budget de l'association... tous ces instruments de gouvernance peuvent avoir des conséquences matérielles sur l'organisation et se traduire en termes de ressources humaines par exemple, ce qui se répercute ensuite directement sur les activités de l'association. Or, il ne faut pas négliger le personnel et le temps nécessaires pour déposer un recours parallèlement à la poursuite des activités « ordinaires » de l'association. En ayant le pouvoir d'influencer de telles décisions d'ordre organisationnel, Dineur se met lui-même dans une position délicate, et comme le résume bien un membre de l'ASBL : « *Le problème c'est que Dineur a le statut de président... Je n'aimerais vraiment pas être à sa place.* »

DES RELATIONS COMPLEXES

Mais si le cas de Dineur pose question, il serait cependant injuste de jeter le discrédit sur l'association. Au contraire, le trouble causé par l'édito de son président a fait surgir de nombreux questionnements en interne : les employés ne partagent pas tous la position de leur président au sujet de la densification urbaine. « *Jusqu'à présent, on ne s'était jamais vraiment positionnés sur la protection de la nature en ville, et le dossier Josaphat nous a permis de commencer une réflexion collective* »¹². Suite à cela, un groupe de travail s'est constitué sans Henri Dineur pour tâcher d'élaborer un positionnement collectif sur la question de la protection de la biodiversité en milieu urbain. La vérité, c'est que Natagora n'est pas suffisamment armée pour s'opposer frontalement à son administrateur délégué. Il y a quelques années, Natagora a connu des difficul-

tés financières qui l'ont probablement poussée à établir des rapports de dépendance ou du moins, qui ont suscité un sentiment de redevabilité envers son président. Aujourd'hui le CA de l'association le soutient sur toutes ses positions et a voté pour lui à l'unanimité (20 membres, 20 votes à main levée...), ce qui lui confère une forte légitimité. Il ne faut donc pas sous-estimer la complexité de la situation dans laquelle se trouve Natagora vis-à-vis de son administrateur délégué. Cependant, une chose est sûre : Dineur n'est pas dépourvu de flair et place méthodiquement ses pions sur l'échiquier. Ses positionnements sont toujours stratégiques. Comme le résume bien Gwenaël Breès, il possède un don d'ubiquité et il se pourrait bien qu'il ait un coup d'avance dans le dossier Josaphat...

UN RAPPORT UTILITAIRE À LA NATURE

Pour l'instant, la Commission Régionale de Développement a émis un avis négatif¹³ sur le projet d'aménagement de la friche, ce qui est encourageant du point de vue des naturalistes, la friche Josaphat étant l'un des derniers sites de la sorte en RBC, « *un lieu unique, la dernière grande friche de Bruxelles* » explique le naturaliste Benoît de Boeck. Sa principale caractéristique, qui fait notamment la richesse de sa biodiversité, est d'être un espace ouvert avec plusieurs milieux différents comme les mares, les haies et les talus, ce qui permet la coexistence d'espèces qui affectionnent ce type d'espace ouvert, comme les oiseaux migrateurs ou les abeilles sauvages¹⁴. En permettant la construction de tours et de bâtiments en hauteur, le PAD risque de réduire drastiquement cette ouverture et les espaces verts prévus dans le projet ne permettront pas de conserver la biodiversité présente sur la friche. Tout au plus, le projet permettra-t-il de retrouver une biodiversité « banale » constituée

de pigeons, d'écureuils et de moineaux, qui viendront remplacer les libellules, les gobe-mouches et les hérons cendrés... Comme l'explique un naturaliste : « *La biodiversité des parcs n'est pas de la biodiversité. Les pelouses sont des déserts écologiques par rapport à la végétation de la friche.* ». En s'inscrivant pourtant dans un objectif de « durabilité », le PAD Josaphat montre que le rapport de l'homme à la nature est purement utilitaire : on plante des arbres pour « dépolluer », on construit des parcs pour s'aérer... Autrement dit, la nature n'est pas préservée pour ce qu'elle est, mais au nom du bénéfice que l'homme en retire, ce qui explique qu'elle n'est pas prioritaire par rapport aux intérêts économiques d'une poignée de promoteurs immobiliers. Peu rentable, la biodiversité de la friche ne pèse pas lourd dans la balance face à la promesse d'une nature aseptisée, faite de parcs et de toitures végétalisées, pourvu que certains puissent en tirer profit. Alors, peut-on vraiment parler de nouveau paradigme, comme le prétend Dineur dans son édito de Natagora ? Ou bien les récents travaux sur la friche Josaphat ne sont-ils que la démonstration d'un éternel retour du même, sacrifiant sans remords la nature aux appétits insatiables/retors des promoteurs immobiliers ? Et de quels autres sacrifices les PAD sont-ils le nom ? À suivre dans le prochain épisode...

Scandola Branquet

12. Propos recueillis auprès d'un membre de Natagora, qui désire rester anonyme.

13. Avis de la Commission régionale de développement, 30 avril 2020, PAD Josaphat : http://www.crd-goc.be/wp/wp-content/uploads/20043_1988AD_PAD_JOSAPHAT_20200430.pdf.

14. Podcast Par Oui-dire, RTBF, Il faut sauver la friche Josaphat, 29 novembre 2019, disponible en ligne : https://www.rtb.be/auvio/detail_par-oui-dire?id=2571768.

BRÈVES

CHEPTEL HUMAIN

La crise sanitaire due au Covid-19 fait émerger des faits insoupçonnés. Ainsi, un reportage télévisé venu d'Ukraine nous fait voir une vaste salle où sont alignés près de 100 berceaux garnis d'autant de bébés. D'où sortent tous ces orphelins ? Ce sont les « produits » abandonnés par les mères porteuses ukrainiennes qui, vu la fermeture des frontières, n'ont pas vu les « parents d'intention » venir rechercher la « marchandise »...

On découvre ainsi, par hasard, que l'Ukraine s'est spécialisée dans la « production » de bébés par GPA (les mères porteuses ukrainiennes sont de saines et fortes reproductrices de type caucasien). La responsable du centre annonce d'ailleurs que si on ne laisse pas les clients venir rechercher leurs « achats », ce seront bientôt des milliers de bébés que l'on devra parquer, certes soignés biologiquement au mieux, mais privés de tout contact humain dont on sait qu'il est essentiel pour l'évolution psychique du petit de l'Homme en début de vie.

Les images de cet enclos à bébés ont fait monter en moi d'autres images : celle du film *Le Meilleur des mondes* (<https://www.dailymotion.com/video/x9hxkr>) tiré du roman de Aldous Huxley ou, plus terrible encore, celle des *Lebensborn* (« Fontaines de vie »), ces haras où la logique eugéniste des nazis permettait la mise au monde d'enfants aryens soigneusement générés à partir de gamètes de qualité.

Que vont devenir ces enfants si les frontières ne s'ouvrent pas rapidement ? On ne sera pas cynique en imaginant qu'on va les noyer comme des petits chats en surnombre, mais ce triste épisode montre bien que les partisans de la logique d'une procréatique marchande mondialisée n'ont pas tout prévu...

A.A.

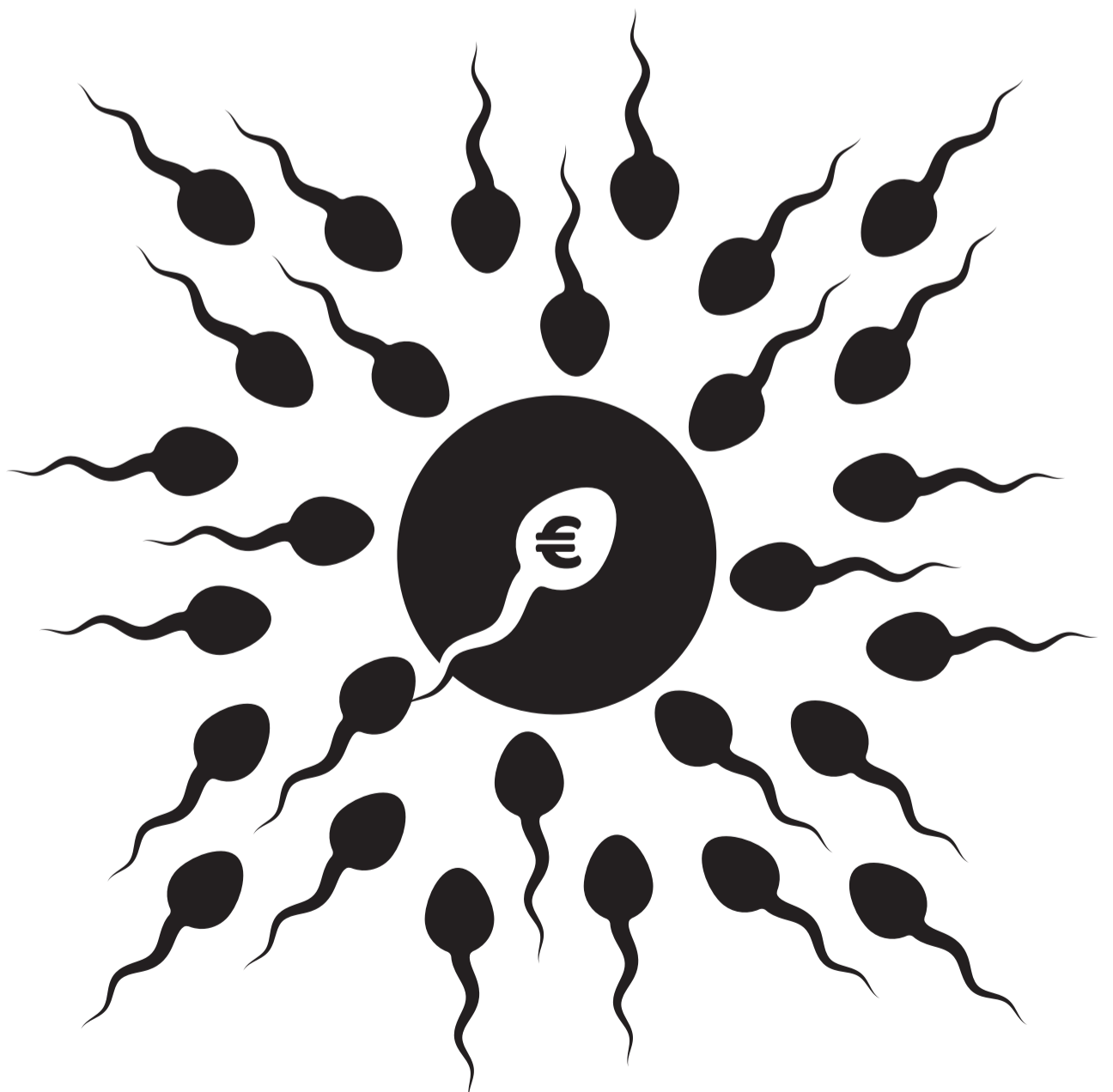


Illustration: Christophe Nottet

« BRISER LES CERCLES VICIEUX »

INTERVIEW D'OLIVIER DE SCHUTTER

Robin Delobel - Les discours du président Macron et du G20, prônant l'annulation massive des dettes africaines et le changement de système, sont-ils crédibles ?

Olivier De Schutter - Déjà avant la crise pandémique du Covid-19, la dette des pays en développement atteignait des niveaux record : pour l'ensemble des 134 pays en développement, la dette publique représentait 193% de leur PIB au total. Or, en raison de la fuite massive des capitaux que les pays en développement ont connue depuis le début de la crise, le poids de la dette de ces pays a encore augmenté, car ces dettes sont libellées dans des devises fortes (le dollar US, l'euro ou le yen), or les fuites de capitaux ont conduit à une dévaluation des monnaies nationales des pays débiteurs. Cela rend encore plus urgente l'annulation des dettes, notamment pour les pays pauvres fortement endettés qui déboursent des montants considérables pour faire face au choc. Dans ce contexte, la suspension des paiements des intérêts de la dette annoncée par le G20 demeure très insuffisante. Cela représente certes un ballon d'oxygène d'environ 25 milliards \$, mais cela ne répond ni au problème des créanciers privés, notamment les fameux « fonds vautours » qui refusent de contribuer à cette solidarité, ni au problème de liquidité des pays pauvres. Ce qu'il faudrait, outre l'annulation de la dette, c'est répondre au problème de liquidité par la mise à disposition des pays en développement de droits de tirage spéciaux d'environ 1.000 milliards \$, comme l'a préconisé la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement.

Vous parlez de transition vers des systèmes alimentaires durables, sans vouloir jouer avec les mots, ne devrait-on pas parler de rupture avec ce système alimentaire industriel néfaste pour les humains, les animaux et la nature ?

Le système alimentaire dit « industriel » repose à la fois sur des techniques de production formant ce qu'on appelle la « révolution verte » (irrigation, pesticides et engrais de synthèse, mécanisation et semences industrielles dites à haut rendement) et sur des grands acteurs de l'agro-alimentaire qui, à différents maillons de la chaîne (stockage et transport, transformation et distribution), peuvent réaliser des économies d'échelle et obtenir des gains d'efficacité par le contrôle de la logistique. Ce système a des impacts considérables qu'il n'est plus possible d'ignorer : ce sont des conséquences environnementales (perte de biodiversité et augmentation des émissions de gaz à effet de serre), mais aussi des conséquences sur la santé publique (l'augmentation du poids des produits alimentaires transformés dans les régimes alimentaires expliquant la montée du surpoids et de l'obésité) et sur la capacité des petits producteurs à survivre dans un contexte très concurrentiel, étendu à l'échelle mondiale depuis le milieu des années 1990. Le moment est venu de suggérer des alternatives crédibles, reposant sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire – c'est-à-dire non pas évidemment sur le fantasme de l'autosuffisance de chaque territoire, mais sur l'idée que les choix en matière de systèmes agro-alimentaires devraient être définis par chaque pays à travers des procédures démocratiques, reposant sur l'idée d'une diversification au sein de chaque territoire – permettant à chaque territoire de produire davantage de ce qu'il consomme, et de consommer davantage de ce qu'il produit.

Nous progressons dans ce sens. Il y a 10 ans, nous étions peu à parler d'agroécologie. Aujourd'hui, les experts sont de plus en plus nombreux à se rallier à cette idée simple : il faut aller vers une agriculture plus diversifiée, faisant un faible usage d'intrants externes, et reposant sur la polyculture-élevage afin de tirer le bénéfice maximum des cycles de la nature. C'est le bon sens : l'agroécologie respecte ces cycles et mise sur la capacité de l'exploitation agricole à identifier les complémentarités entre différentes composantes des systèmes naturels. Cette forme d'agriculture peut être très productive à l'hectare. Le problème, c'est qu'elle est plus intensive en main d'œuvre (car elle est moins facilement mécanisable que les grandes monocultures) et qu'elle intéresse moins les grands acheteurs qui dominent les chaînes alimentaires car ces acheteurs préfèrent l'uniformité et des grands volumes, permettant des économies d'échelle. Il faut donc renforcer le soutien à l'agroécologie, en commençant par corriger les signaux des prix : il n'est pas normal que les services

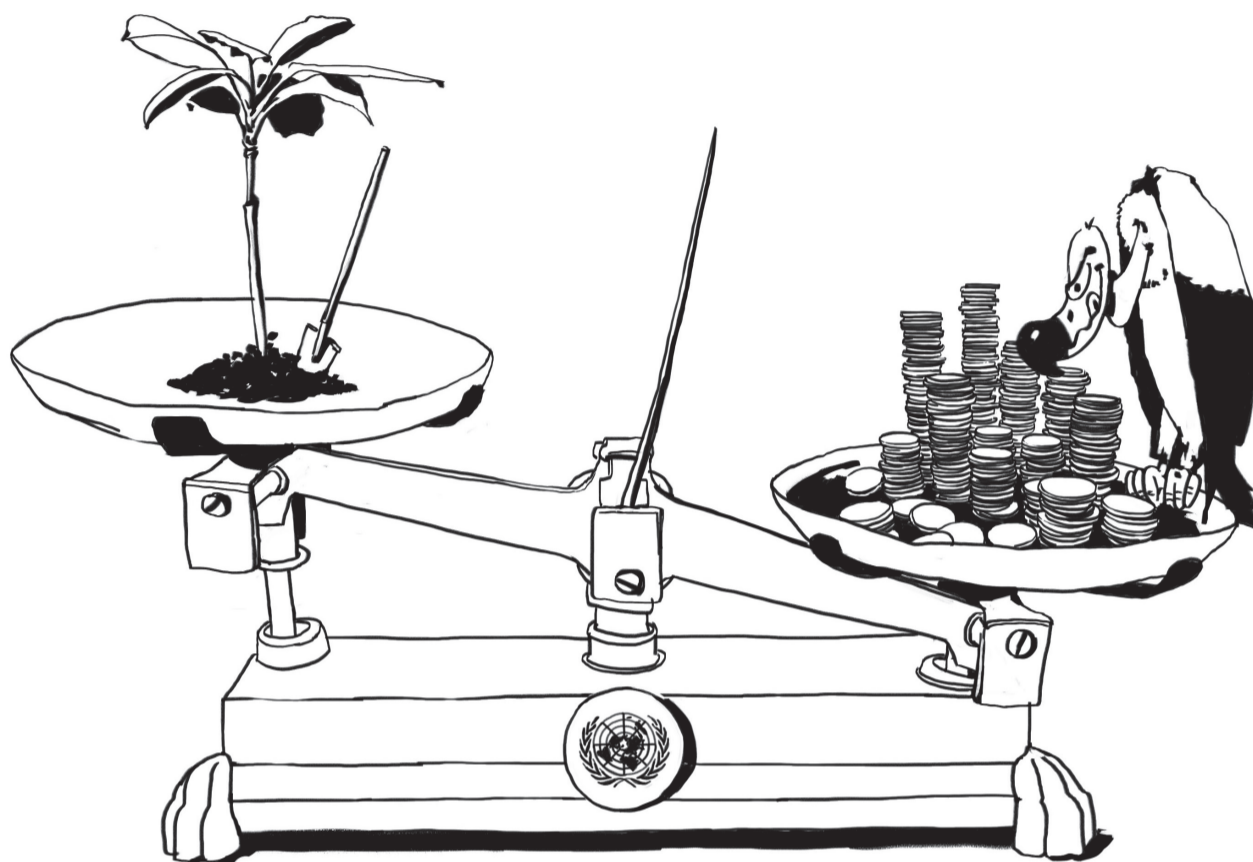


Illustration : Philippe Debongnie

qu'elle rend ne soient pas récompensés, alors qu'on ne demande pas à l'agriculture conventionnelle de refléter dans ses prix les coûts des dégâts environnementaux et sanitaires qu'elle cause à la collectivité.

Comment assurer une transition « à petites touches » en connaissant le laminage aussi gigantesque que sciemment organisé de la petite agriculture qui nourrit encore les trois quarts des humains. La cause principale de la faim n'est-elle pas la financiarisation spéculative du système agricole industriel (accaparements de terre, vol de l'eau, déforestation, hyper mécanisation, semences brevetées, monocultures de grains et d'arbres, défertilisation et érosion des sols, transports transocéaniques, méga entreprises de production de viande et de commerce des grains, distribution hyper centralisée...)?

Cette transformation des systèmes agro-alimentaires devra notamment bénéficier aux plus petites exploitations agricoles et à l'agriculture dite « familiale ». Celle-ci est mieux outillée pour aller vers des productions diversifiées à l'échelle de la parcelle (par cultures associées et rotations fréquentes de cultures), conformément aux principes de l'agroécologie, et pour produire des cultures vivrières répondant aux besoins nutritionnels de la population locale. Cela suppose que l'on soutienne cette forme d'agriculture, ainsi que les marchés locaux et régionaux, au lieu de placer tous nos espoirs dans l'expansion des marchés d'exportation et dans le développement des chaînes longues d'approvisionnement.

Face aux rapports de force en faveur des multinationales, des créanciers et des politiques néolibérales, quel rôle peut jouer l'ONU dans cette crise concernant l'extrême pauvreté et les pénuries alimentaires ?

L'urgence, c'est de créer de la cohérence dans la gouvernance mondiale. Depuis la Charte de La Havane de 1948, qui ambitionnait de mettre sur pied une « Organisation internationale du commerce » intégrée au système des Nations Unies et mettant le commerce au service du développement et de l'emploi, on a assisté à une sorte de fragmentation organisée de la gouvernance mondiale : commerce, environnement, santé, agriculture, emploi, droits de l'homme... Ces domaines de la coopération internationale ont été largement scindés les uns des autres, traités par des instances différentes suivant des logiques

parfois antinomiques. La conséquence, c'est que la croissance économique, stimulée par le commerce et l'investissement international, a été vue comme la condition de tout le reste : il fallait croître d'abord, et ensuite réparer les dommages causés à l'environnement et répartir les fruits de la croissance par des politiques sociales redistributives. Or, on voit aujourd'hui que ce qu'il faut, c'est repenser notre modèle même de croissance, afin que le développement intègre d'emblée des exigences – environnement, santé, justice sociale – jusqu'à présent traitées comme dérivées. Il faut, d'urgence, replacer le bien-être des populations au centre de toutes nos politiques : que cet objectif, et non pas l'augmentation du PIB et la croissance de type extractiviste qui en est la conséquence, devienne notre boussole.

Donner aux États les moyens d'investir dans la mise sur pied de socles de protection sociale est à présent la priorité : 55% de la population mondiale, environ 4 milliards d'humains, n'ont aucune protection sociale quelconque, et ils sont 82% sur le continent africain, le moins avancé dans ce domaine. Or, les stratégies d'évitement de l'impôt et d'évasion fiscale des entreprises multinationales ainsi que le fardeau de la dette empêchent les pays pauvres d'investir dans la protection sociale et beaucoup de pays craignent en outre de relever les salaires car ils voient une main d'œuvre à bon marché comme un atout compétitif dans l'économie mondialisée. Voilà donc des pays dont l'avantage comparatif est que leur population demeure pauvre : cela n'est pas tenable. Dans les pays de l'OCDE eux-mêmes, la concurrence fiscale est vive, et les États craignent de s'endetter davantage en investissant dans les services publics et dans les politiques redistributives. Il faut briser ces cercles vicieux. Cela passe notamment par une coopération fiscale internationale imposant aux entreprises de payer leurs impôts là où elles réalisent leurs profits ; par un soutien de la communauté internationale à la mise sur pied de mécanismes de protection sociale dans le sud ; et par la garantie d'un salaire minimum à un niveau décent pour tous les travailleurs, y compris dans le secteur informel au sein duquel travaillent plus de deux tiers des travailleurs dans les pays en développement.

Propos recueillis par Robin Delobel, mai 2020

COVID-19 : L'OCCASION DE CONTINUER LE BUSINESS DERRIÈRE LE PARAVENT MÉDIATIQUE (OÙ N'ARRIVENT QUE LES « BONNES QUESTIONS »)

Alexandre Penasse

→ suite de la page 2



Illustration: Mami

Ils ne lâcheront donc rien⁷, et surtout pas ce qui fonde leur pouvoir : que nous restions à genoux. Le zèle de la caste médiatico-politique pour se présenter en fonctionnaires patentés de la certification de l'authenticité de l'information, donc de décréter ce qui est et n'est pas *fake news*, fait partie de ce jeu. On pourrait peut-être en rire si la situation n'était pas si grave, alors que l'on sait que ceux qui se font les parangons de la vertu et de l'info estampillée d'origine contrôlée sont les mêmes qui dans leur canard censurent à tout va⁸, oubliant de nous parler du poison qu'ils distillent quotidiennement dans nos esprits, et mordent quand on tente de donner aux gens une autre nourriture informative. Dorian de Meeûs, « l'inénarrable » rédacteur en chef de *La Libre*, sort donc les crocs et s'offusque quand on ne pose pas « les bonnes questions » ? Il passe sous silence l'épisode où sa rédaction avait considéré qu'« on ne peut pas accepter, notamment dans le courrier des lecteurs où on parle des inégalités, quelqu'un qui se dit écœuré de voir l'écart entre les revenus des patrons et ceux des travailleurs »⁹ ? « Mauvaise question », direction poubelle. C'est en effet sans doute peu approprié de citer l'écœurement de citoyens face aux inégalités quand la famille qui possède le journal dans lequel on écrit, les Le Hodey, dispose d'un patrimoine de 41.071.000€ et est 431^{ème} fortune belge¹⁰. Réalité et « bonnes questions » ne font donc pas toujours bon ménage, et ceux qui ont le bénéfice de nous dire ce qui est important ou non, auront aussi celui de se présenter en chasseur de *fake news*¹¹, ce qui leur assurera par effet miroir positif de ne pas en être les artisans. Comme le disait Guy Debord, à propos du concept de désinformation : « Il est toujours hautement employé par un pouvoir, ou corollairement par des gens qui détiennent un fragment d'autorité économique ou politique, pour maintenir ce qui est établi ; et toujours en attribuant à cet emploi une fonction contre-offensive »¹².

Certains rêveraient sans doute d'un peu plus d'autoritarisme politique pour me punir de mes péchés, et face à mon attitude journalistique « indigne d'une carte de presse », que l'on me l'enlevât plus aisément, afin que personne ne vienne plus perturber leur cirque.

LA CONTRE-OFFENSIVE MÉDIATIQUE

D'autres se sont lancés dans des rhétoriques alambiquées pour tenter de justifier que la question du 15 avril était bonne, mais non pertinente, donc mauvaise, puisque posée au mauvais endroit¹³. Un journaliste en est finalement venu à considérer dans un article inintelligible que j'étais « l'homme de paille » de Wilmès, lui permettant de « réfuter une thèse qui n'est soutenue par personne »¹⁴. Homme de paille, défini-

tion : « Prête nom. Responsable politique sans réel pouvoir, car manipulé dans l'ombre par d'autres ». Celui qui me voyait ainsi indirectement au service de la Première ministre écrivait pour *Le Vif l'Express*, « marque » du groupe Roularta, propriété de la famille De Nolf-Claeys. La première, qui gère le groupe De Nolf, possède notamment avec la seconde : Cennini Holding¹⁵, 50% de Belgian Business Television, qui elle-même est propriétaire de RMG (Roularta Media Group, 100%) et Mediafin (50%). Mediafin, qui est notamment détentrice de 50% du groupe Rossel, qui édite notamment le quotidien *Le Soir*. Roularta a également des parts dans : Koinon (société à portefeuille), West Investment Holding S.A. (société anonyme basée au Luxembourg), Bestinvest gestion (société d'investissement, Espagne). Ajoutons que le groupe Roularta est présidé par Xavier Bouckaert, membre du Cercle de Lorraine.

Sa proximité avec des fonds d'investissement et autres machines à faire du pognon nous indique avec évidence que la rédaction du *Vif* ne peut pas fourrer son nez partout. Certes, il y aura toujours des irréductibles pour nous dire que « ce n'est pas parce qu'un journal appartient à un groupe propriété d'une riche famille qu'il ne peut pas dire ce qu'il veut ». Preuve de naïveté ou de mauvaise foi, tant on sait que ces familles ne sont pas là pour assurer le bien commun et l'équité, étant les premières à bénéficier de la misère structurelle de nos sociétés : plus il y a de pauvres, plus ils sont riches.

Plus paradoxal est le fait que certains de ces médias semblent les plus prompts à titiller le pouvoir. Mais ce n'est là qu'apparence : poil à gratter inoffensif, ils ne permettront pas au lecteur de tirer les conclusions en termes de fonctionnement structurel de nos sociétés, machines à produire les « scandales » qui feront le fonds de commerce de ce type de médias. Le reste : de la pub (beaucoup), du vent, du vide et de l'éloge des politiques. Exemple : dans *Le Vif* du 23 avril 2020, un dossier consacré à Sophie Wilmès, intitulé « Le syndrome de la première de classe », dont l'introduction à elle seule révèle dans quelle cour on joue : « Ambitieuse ? Personne ne dirige un pays sans l'être. Mais Sophie Wilmès est d'abord une première de classe. Une obsédée du détail et de la perfection, qui travaille à en épuiser ses équipes. Une bonne vivante, aussi, qui se réjouit de pouvoir boire à nouveau du vin blanc sur la plage de Knokke »... On est servi, merci, la pensée a fait un grand pas de plus dans la compréhension du monde. De là à vouloir lire la suite... À côté de cela, le journal évoquait « le journaliste agitateur du média Kairos »¹⁶. Deux poids, deux mesures.

PLUSIEURS MÉDIAS, UNE SEULE PENSÉE

D'autres parleront sans vergogne, en plein direct, d'une « question complotiste », à l'instar de RTL-TVI¹⁷. Se faisant les gardiens du pouvoir, leur posture anti-complotiste permet d'éviter les réelles tractations d'un État mafieux dont ils se font les ardents défenseurs. La RTBF ou le journal *Le Soir*, auront eu eux la réaction de ne pas en avoir. Les premiers, recevant la ministre juste après la conférence de presse, alors que les habitudes avaient été ébranlées par une question qui, dans un monde décent, aurait dû demeurer somme toute dans le domaine du banal, n'en diront pas un mot. Les autres n'écriront pas une ligne sur la « question biaisée politiquement ». Ces types de réponses à l'événement du 15 avril se révèlent à la lumière du fonctionnement général de ces différents médias : des manifestations différentes d'un mode de production médiatique identique. Les différences sont ici plus des détails qui occultent le fond commun qui les anime, à savoir la fonction sociale qu'ils remplissent dans leur ensemble : fabriquer le consentement, en feignant que ce sont les citoyens qui décident et qu'on se soucie de leur avis¹⁸.

Depuis la conférence de presse du 15 avril et notre question qui généra « le malaise », les médias se sont donc principalement arrêtés sur des détails, des commentaires sans profondeur sur les lieux où l'on devrait pouvoir parler et les autres où on ne pose pas de questions, nous accusant de complotisme et balayant d'une main le sens de la question, celui des conflits d'intérêts. Tout cela pour éviter de parler du fond. Les chiens aboient, la caravane passe...

2. WILMÈS ET SES COPAINS

Face à cette armée médiatique qui a en charge le contrôle du réel, quand on parvient à poser des questions importantes pour le collectif, on obtient donc la réponse de Sophie Wilmès du 15 avril : « Vous venez d'introduire dans cette salle de presse la question biaisée politiquement, ce qui en général n'est pas l'habitude des journalistes ». Tout est dit. Donc rien ne sera dit, puisqu'il ne faut pas savoir ce qui ne doit pas être su. La question du conflit d'intérêts avait pourtant tout son intérêt.

Le groupe d'experts en charge de préparer le déconfinement

Parmi les membres du GEES, le Groupe d'Experts en charge de l'*Exit Strategy*, le CV de la plupart donne la couleur générale et l'orientation de cet organe chargé de prendre des décisions nationales qui auront un effet décisif sur la vie de 11 millions de Belges. Après le Covid-19, rien de neuf, ou la même chose en pire, comme Sophie Wilmès nous le dira au Parlement le 7 mai : « Faire semblant que la loi de l'offre et de la demande n'existe pas (sur les masques), c'est mentir à la population. » Simple rhétorique, car lui mentir vraiment, ce serait lui faire croire que l'État n'est là que pour assurer le fonctionnement du marché, là où il aurait pu faire primer l'intérêt collectif. Exit ce dernier, le ministre des Affaires étrangères achètera ainsi des masques à deux sociétés, dont l'une, Avrox, est une société anonyme basée au Luxembourg, dont on ne sait rien ou presque.

Erika Vlieghe

Désignée comme directrice du groupe d'experts qui doit préparer le déconfinement, elle a été formée à l'Université de Leuven, comme la plupart de ses confrères qui conseillent les politiques. Elle dirige le département de médecine générale interne, maladies infectieuses et médecine tropicale à Anvers. L'Institut des maladies tropicales (Institute of Tropical Medicine, ITM) est notamment financé par la Fondation Bill & Melinda Gates¹⁹. Le 2 mai, dans *Le soir*, Erika Vlieghe anticipe : « On travaille déjà sur un plan de reconfinement »²⁰ ; le 4 mai dans *La DH* : « Erika Vlieghe met les Belges en garde : « Il ne faut pas faire preuve de trop d'enthousiasme » »²¹. Travaillant pour un organisme en partie financé par une fondation privée qui encourage la vaccination dans des intérêts pécuniaires évidents, les certitudes et recommandations d'Erika Vlieghe sonnent curieusement quand elle annonce « nos vies seront différentes jusqu'à la découverte d'un vaccin »²².

Emmanuel André

Désigné, porte-parole interfédéral de la crise du Covid-19, il est avec Marc Van Ranst médecin et responsable du laboratoire de diagnostic au Pôle des maladies infectieuses de l'hôpital UZ Leuven. L'hôpital UZ Leuven bénéficie de larges donations de la Fondation Bill & Melinda Gates. La dernière connue, 713.372\$

COVID-19 : L'OCCASION DE CONTINUER LE BUSINESS DERRIÈRE LE PARAVENT MÉDIATIQUE (OÙ N'ARRIVENT QUE LES « BONNES QUESTIONS »)

Alexandre Penasse

pour « filtrer la librairie Reframe contre le Covid-19 »²³. L'équipe, sous la direction de Marc Van Ranst et Johan Neyts, travaille main dans la main avec la Fondation privée : « Au nom de la Fondation Bill & Melinda Gates, l'équipe du professeur Neyts testera également 15.000 ingrédients actifs dans les médicaments existants et en développement pour leur efficacité contre le SRAS-CoV-2. CD3 (Center for Drug, Design & Development) et Johnson & Johnson mettent également des milliers de ces composants à la disposition du laboratoire »²⁴.

Emmanuel André est à l'origine d'un groupe, Bacteriology Axis²⁵, qui entretient des liens étroits avec l'OMS et est à l'origine de la formation d'une Start-up dénommée Savics. Il y est présenté sur le site internet comme « conseiller ». Le directeur et co-fondateur de Savics, également actionnaire de celle-ci, est Xavier Morelle. Intéressant que cette SPRL domiciliée à Uccle, explique sur son site internet qu'elle possède « 3 outils qui peuvent aider dans la lutte contre le virus Covid-19. Nos applications sont utilisées dans de nombreux pays depuis plusieurs années pour la surveillance et la gestion des maladies infectieuses, comme la tuberculose, le VIH, Ebola et maintenant nous avons adapté notre technologie pour répondre également à la situation actuelle du Covid-19. Nous pouvons aider les pays à gérer les défis concernant la surveillance et le suivi du Covid-19 en ces temps exigeants, afin que les travailleurs de la santé, les laboratoires et les spécialistes puissent se concentrer sur les endroits où ils sont le plus nécessaires, en traitant les patients ».

En résumé, Emmanuel André est conseiller d'une société privée, Savics, fondée par son groupe de recherche associé à l'Université de Louvain, Bacteriology Axis, qui propose des outils pour « gérer les défis concernant la surveillance et le suivi du Covid-19 »... Un peu de privacy.

Inge Bernaerts

Elle est titulaire d'un diplôme en droit de la Katholieke Universiteit Leuven et d'un Master en droit européen de l'Universität des Saarlandes, avocate au barreau de Bruxelles, et a exercé le droit européen de la concurrence dans des cabinets d'avocats internationaux de premier plan comme Stibbe et Freshfields Bruckhaus Deringer. Inge Bernaerts a travaillé pour la Commission européenne à la direction générale de la concurrence, dans le domaine des télécommunications et de la radiodiffusion, puis comme assistante du directeur général de la concurrence. Elle a rejoint la direction générale de l'énergie en juillet 2010 en tant que chef d'unité du marché intérieur II : marchés de gros, électricité et gaz, et était en charge de la mise en œuvre de la législation relative au marché intérieur de l'énergie dans l'UE²⁶. Concurrence, marché, compétitivité. Amen.

Pierre Wunsch

Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, où le père de Sophie Wilmès, Philippe Wilmès, fut également régent, Pierre Wunsch, proche du MR, a été directeur de la cellule stratégique du cabinet du ministre des finances Didier Reynders (de 2008 à 2011). Bien intégré dans les différentes structures financières nationales, mais aussi internationales (BCE, FMI, BRI...), il a eu des fonctions chez Electrabel, Tractebel, au Bureau fédéral du Plan, a notamment été administrateur chez Fluxys, au conseil d'administration de KBC, et enseigne à l'UCL.

Mathias Dewatripont

Comme Pierre Wunsch, il débarque également de la Banque Nationale de Belgique où il a notamment occupé le poste de directeur exécutif. Il est spécialisé dans les domaines de la théorie des contrats, de l'économie des organisations, de l'innovation, de la banque et de la finance. Il est membre exécutif de I3H,

une organisation qui travaille dans le domaine de la santé « pour contribuer efficacement au développement de technologies et de stratégies innovantes ».

Johnny Thijs

Sur le site de la ministre, on le présente comme « administrateur et président d'entreprises comme Electrabel, de Recticel et de Golazo », oubliant de dire qu'il est aussi président du conseil d'administration de Corealis et d'Hospital Logistics, conseiller de Lazard Benelux et CVC. Quelques intérêts dans la finance et la santé... Johnny Thijs a été CEO de Bpost entre 2002 et 2014.

Marius Gilbert

À côté de ces hommes et femmes « d'affaires », Gilbert Marius n'aura qu'à bien se tenir. Quand un journaliste lui demande « Ne craignez-vous pas qu'à force de fréquenter le GEES, ce groupe d'experts dont un certain nombre sont plus proches de la Bourse que de l'hôpital, vous soyez finalement victime d'une forme de syndrome de Stockholm ? », il répond : « Je trouve que la question est un peu orientée ! ». Pourtant, face à Johnny, Mathias ou Pierre – le pouvoir économique –, on voit difficilement le bien commun gagner la partie.

Marc Van Ranst, GSK, etc.

À l'époque Président du Commissariat interministériel « Influenza », le Professeur Marc Van Ranst, qui publiera un rapport favorable à la vaccination des nourrissons contre la gastro-entérite à rotavirus, reconnaîtra un conflit d'intérêts: il percevait une rémunération de GlaxoSmithKline (GSK). Peu après, « il cosigne, avec notamment Patrick Goubau, virologue à l'UCL et membre du Comité scientifique «Influenza», un article cofinancé par GSK. Dans le comité, quatre autres membres ont des liens avec le privé: subvention de centres de recherche, conférence et consultance rémunérée, bourse... GSK et les lobbies des vaccins sont partout »²⁷. À l'époque, un tiers des scientifiques qui avaient recommandé que le gouvernement achète le vaccin anti-H1N1 avaient des liens avec GSK, multinationale pharmaceutique qui a bénéficié du contrat avec le gouvernement. Celui-ci mettra au point 12,6 millions de doses, pour un marché de 110 millions €, sur conseil de groupes d'experts.

Lors de la formation du groupe de travail pour l'élaboration d'une vision stratégique de déconfinement, ou GEES, Marc Van Ranst est de nouveau là parmi les 9 élus. Oubliées ses anciennes amours, il n'œuvrerait désormais que pour le bien public.

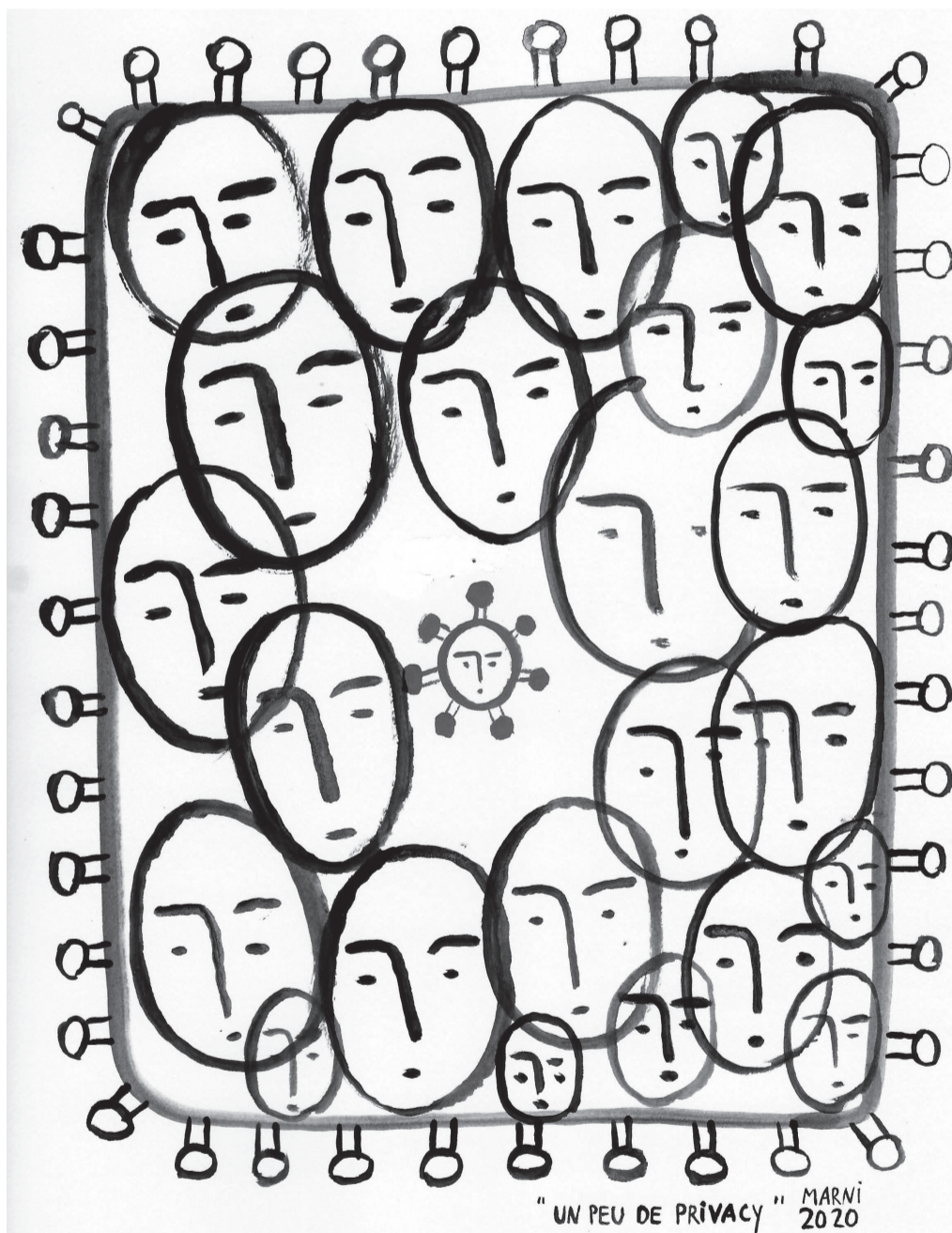


Illustration: Marni

7. <https://blog.mondediplo.net/ils-ne-lacheront-rien>

8. Voir ce cas d'école extraordinaire : <https://www.kairospresse.be/article/flagrant-delit-de-censure-a-la-libre/>

9. <https://www.kairospresse.be/article/les-chiens-mordent-episode-1-le-redacteur-en-chef-de-la-libre/>

10. <https://derijkstebelgen.be/vermogende/familie-le-hodey>

11. <https://www.lalibre.be/culture/medias-tele/la-presse-belge-s-attaque-aux-fake-news-video-5be87c19cd70fd91b1ed12>

12. Voir « Nous sommes pris dans le spectacle », <https://www.kairospresse.be/article/nous-sommes-pris-dans-le-spectacle>.

13. <https://www.kairospresse.be/article/les-chiens-mordent-episode-2-vif-a-lattaque>

14. « À chacun son homme de paille: voici les trucs de com et astuces oratoires de nos politiques », *Le Vif* du 7 mai.

15. « Le Cennini Holding regroupe les activités de la famille Leo Claeys, un acteur de la vie entrepreneuriale flamande depuis plus de 100 ans puisque ses origines remontent à 1906. Aujourd'hui, c'est la quatrième génération qui a pris la relève ; elle est active dans des secteurs très divers (production, tourisme, financement mezzanine, développement de projets, TIC, e-commerce,...) ». Voir <https://www.cennini.be/?lang=fr>

16. <https://www.levif.be/actualite/belgique/le-journaliste-agitateur-du-media-kairos-n-a-pas-eu-de-deuxieme-chance/article-news-1281527.html>

17. <https://www.kairospresse.be/article/contre-offensive-médiatique> et <https://www.kairospresse.be/article/les-chiens-attaquent-episode-3-en-plein-direct-la-journaliste-parle-de-notre-question-complotiste-du-15-avril/>

18. « La pétition « Pas de 5G », lancée fin mars 2020 (à la suite de l'annonce de Proximus), a été censurée par change.org après plus de 100.000 signatures. Ce n'est pas la première fois que cela arrive, tout comme avec la plateforme avaaaz.org et d'autres sans doute. Ces plateformes sont des entreprises commerciales aux objectifs non avoués, à éviter absolument. Par exemple, un des fondateurs d'Avaaaz est Ricken Patel qui n'a rien d'un militant désintéressé : il « conseille » les fondations Rockefeller et Bill Gates, etc. et mène aussi des activités dans les administrations de la classe dirigeante comme l'ONU et le Département d'État étasunien. Expert en manipulation des foules et en désinformation, il a fait d'Avaaaz une entreprise commerciale juteuse et une pompe à fric extrêmement efficace. Pour Avaaaz, Ricken Patel a touché un salaire près de 200 000 \$ par an, sans compter les plantureux honoraires de consultance qui font que les revenus de ce « progressiste » rivalisent avec ceux des PDG des multinationales (ces honoraires échappent à l'impôt aux États-Unis et donc ne sont pas connus avec exactitude). » <https://stop5g.be/fr/index.htm>

19. <https://www.gatesfoundation.org/How-We-Work/Quick-Links/Grants-Databse/Grants/2017/07/OPP1174221>

20. <https://plus.lesoir.be/298343/article/2020-05-02/erika-vlieghe-au-soir-travaille-deja-sur-un-plan-de-reconfinement>

21. <https://www.dhnet.be/actu/belgique/erika-vlieghe-met-les-belges-en-garde-il-ne-faut-pas-faire-preuve-de-trop-d-enthousiasme-5eafd8577b50a67d2e-0d9c29>

22. <https://www.msn.com/fr-be/actualite/other/erika-vlieghe-au-soir-nos-vies-seront-diff%C3%A9rentes-jusqu-%C3%A0-la-d%C3%A9couverte-d-un-vaccin/ar-BB13uPUN>

23. <https://www.gatesfoundation.org/How-We-Work/Quick-Links/Grants-Databse/Grants/2020/03/INV-006366>

24. <https://www.kuleuven.be/english/research-stories/ku-leuven-and-uz-leuven-researchers-fight-against-the-coronavirus>

25. <https://uclouvain.be/en/research-institutes/irec/bacteriology-axis-research-group-emmanuel-andre-0.html?fbclid=IwAR0P7hQbG-80jrEJD2D-C6iW1cmfHbyc1AZqsJ57sY-NTduymZiH5MtQX938> et <http://savics.org/team/>

26. <https://www.eui.eu/Documents/General/ingebarnaerts.pdf>

27. <https://www.mondialisation.ca/choix-du-vaccin-cinq-experts-li-s-gsk/21983>

COVID-19 : L'OCCASION DE CONTINUER LE BUSINESS DERRIÈRE LE PARAVENT MÉDIATIQUE (OÙ N'ARRIVENT QUE LES « BONNES QUESTIONS »)

Alexandre Penasse

C'est que GSK est partout. En février 2020, le PTB demandera la démission de Pascal Lizin, à la fois Président de la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI) et directeur chez GSK comme principal responsable du lobbying. SFPI, qui prit ce nom alors que la Société fédérale d'investissement (SFI), au sein de laquelle Philippe Wilmès a été administrateur, absorbait la Société fédérale de participations (SFP). Que fait la SFPI, organisme public ? Principalement deux choses : elle est à la fois une société d'investissement et un holding public. Particulièrement intéressant : la SFPI élargit ses « priorités stratégiques », en 2012. Parmi les « opportunités d'investissement que recherche la SFPI » : « Vesalius Biocapital I (fonds d'investissement - innovations médicales) », où a travaillé Philippe de Backer. Étrange coïncidence, n'est-ce pas ? Pascal Lizin est encore et toujours à l'heure d'aujourd'hui directeur du SFPI²⁸. Comprenez donc bien que c'est un lobbyiste haut gradé de GSK qui dirige une structure publique en charge de décider de l'orientation des investissements tirés de l'argent du contribuable, et ceci en pleine crise du Coronavirus et avec un gouvernement doté de pouvoirs spéciaux. Pascal Lizin avait déjà auparavant indiqué où étaient ses intérêts quand il avait appuyé la loi de déduction fiscale sur les revenus des brevets, qui permettra à GSK de ne payer que 0,1% d'impôt.

De Backer et le privé

Un lien relie donc Philippe de Backer, que la Première ministre Sophie Wilmès nommera responsable de la *task force* en charge de la recherche de matériaux indispensables à la lutte contre le Corona²⁹, et le SFPI. Celui-ci a travaillé chez Vesalius Bio Capital³⁰ qui se définit comme une société qui investit « dans des sociétés attrayantes, en phase de développement, dans le développement de médicaments, de dispositifs médicaux et de diagnostics et dans la santé en ligne et la santé mentale, principalement en Europe. Les sociétés de notre portefeuille répondent à des besoins médicaux et commerciaux non satisfaits et opèrent sur la base d'une forte protection de la propriété intellectuelle ». Avant de rejoindre le Parlement européen, Philippe De Backer a travaillé comme responsable du transfert de technologie et comme analyste commercial, dans différentes sociétés de capital-risque spécialisées dans les sciences de la vie³¹, notamment le Centre de Recherche Public de la Santé (CRP-Santé). Le CRP-Santé s'occupe notamment de la sécurisation des droits de propriété intellectuelle, y compris les brevets et les droits d'auteur, de la commercialisation des droits de propriété intellectuelle et de la négociation de contrats avec des sociétés pharmaceutiques. Il n'est dès lors pas étonnant que Pascal Florent, administrateur de GSK Vaccines en Belgique, partage avec enthousiasme les articles de presse évoquant les accords du gouvernement belge avec GSK, et le zèle que Philippe De Backer a mis pour que cela soit mené bon train.

3. MÊMES « ERREURS », OU MÊME STRATÉGIE

Dans la situation, on ne voit pas bien les garde-fous qui permettraient d'éviter les « erreurs » de 2009, alors que l'État belge avait signé un accord secret avec GSK, sur recommandations du Comité scientifique Influenza (CSI), dont Mark Van Ranst était président. À l'époque, la déclaration des conflits d'intérêts avait été refusée sous l'argument du « respect de la vie privée ». Cela rappelle les propos de la ministre Wilmès, lors de la conférence de presse du 15 avril : « Je rappelle que les gens sont libres de travailler, de changer de carrière et de s'engager pour le bien commun, peu importe ce qu'ils ont fait avant. Je peux vous garantir que ce n'est pas la société pour laquelle vous travaillez qui fait de vous l'homme ou la femme que vous êtes. C'est en tout cas la liberté fondamentale à laquelle on croit encore dans notre pays, fort heureusement ».

Vesalius Biocapital Arkiv (VBA), étroitement lié à De Backer, est affiliée à ING, la Région flamande et Parthoens. Ses actionnaires sont Vesalius Biocapital I SA Sicar (50,09%, Luxembourg), Arkimedes-Fonds (49,9%) et Vesalius Biocapital Partners SARL (0,01%).³² VBA a des participations dans Biotechnological Enzymatic Catalyse, Ncardia (dont l'État belge et la province de Liège sont actionnaires) et dans Promethera Biosciences dont la Région wallonne et la société d'investissement et de financement du Brabant wallon sont actionnaires (SOWALFIN) ; la Sowalfin, elle-même affiliée au groupe Ackermans & Van Haaren (AVH). Pour info, Denis Pierrard patron d'IPM, quittera à une époque le groupe qui édite le quotidien *La Libre Belgique*, pour rejoindre Ackermans et Van Haaren (AvH) qui se définit comme créatrice de « valeur pour l'actionnaire en investissant à long terme dans un nombre limité de participations stratégiques avec un potentiel de croissance internationale ». Luc Bertrand, membre fondateur du Cercle de Lorraine, est Président de AvH et sa fille, Alexia Bertrand, en est une des administratrices, mais

aussi ancienne cheffe de cabinet du vice-premier ministre Didier Reynders. À l'époque, des conflits d'intérêts avaient été dénoncés.

Le groupe Parthoens est une structure trouble dont Alain Pathoens est notamment actionnaire. Cet ancien de Nestlé, Monsanto/Searle, PWC, est co-fondateur de Newton Biocapital³³, société belge de venture-capital. Dans l'équipe de cette société qui investit dans des sociétés thérapeutiques, de diagnostic, de dispositifs médicaux, de nutrition clinique et de biotechnologie numérique, des « anciens » de chez Johnson & Johnson, Janssen, Monsanto, Pfizer, ATB Therapeutics, Bioxodes, Synergia Medical, des fonds d'investissement et de capital-risque (KBCPE, Capricorn Venture Partners, QBIC Venture Partners). Alain Parthoens travaille également chez Vesalius Bio Capital, mais a aussi été directeur d'investissement chez ING à Bruxelles, elle aussi affiliée à Vesalius.

La SFPI, société publique belge, avait mis, comme on l'a vu, via Pascal Lizin, Vesalius dans ses investissements stratégiques. Il a aussi placé ses billes dans Newton Biocapital qui « dispose déjà d'engagements pour des dizaines de millions d'euros en actions de la part de Belfius Insurance, de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI, Belgique) et de Sambrinvest (la société de participation wallonne) ». ³⁴ Si ça ce n'est pas du détournement d'argent public, ou comment un lobbyiste de GSK favorise le privé via une structure publique, le SFPI, qu'il dirige.

Le plus extraordinaire est que Vesalius Biocapital Arkiv est situé au 67 de la rue Ducale, en face de la chancellerie de la Première ministre et du bunker où l'on nous empêche d'entrer pour poser nos questions depuis le 24 avril.



Illustration: Aurélie Garnier

« MERCI, MADAME WILMÈS », VIVENT LES POUVOIRS SPÉCIAUX !

« Le gouvernement fédéral et l'industrie pharmaceutique belge ont décidé d'intensifier leurs efforts dans la lutte contre le Covid-19 »³⁵. C'était le 26 mars. Ils n'auront pas trainé. Dans la plénière du Parlement le même jour, la Première ministre tient le discours habituel, « avec au centre des préoccupations l'humain ». Pendant qu'elle nous parle d'humains, elle négocie avec le patronat de l'industrie pharmaceutique : c'est que le coronavirus promet de gros sous, autre chose que le H1N1. Une perspective de vaccin planétaire, ce n'est pas tous les jours que ça tombe.

Sur le site de la Première ministre, les CEO des entreprises pharmaceutiques remercient le gouvernement fédéral, qui a notamment accepté de ramener à 4 jours le délai requis avant le lancement d'essais cliniques sur les vaccins et les nouveaux médicaments³⁶. Cette décision a été prise « dans le cadre de la plateforme R&D Biopharma : « Concrètement, il s'agira d'accélérer les procédures afin de lancer des essais cliniques dans notre pays pour de nouveaux vaccins et traitements contre le Covid-19 et d'augmenter la capacité de dépistage en permettant que les tests des patients atteints du virus puissent avoir lieu dans les laboratoires des sociétés pharmaceutiques ».

« Nous nous félicitons de la décision de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) d'autoriser le lancement des essais cliniques ultra rapidement, en 4 jours seulement (!). C'est essentiel pour les entreprises pharmaceutiques ». Celle qui parle, Catherine Rutten, est depuis 2013, CEO de pharma.be, « l'association des entreprises biopharmaceutiques innovantes en Belgique ». Elle a été membre

COVID-19 : L'OCCASION DE CONTINUER LE BUSINESS DERRIÈRE LE PARAVANT MÉDIATIQUE (OÙ N'ARRIVENT QUE LES « BONNES QUESTIONS »)

Alexandre Penasse

du Conseil de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) jusqu'en 2013, organisme qui, en plein coronavirus, déclarait : « *concernant l'introduction de la nouvelle technologie 5G, l'IBPT propose, en l'attente d'un accord politique entre le gouvernement fédéral et les entités fédérées, d'octroyer des droits d'utilisation provisoire* »³⁷. Intéressant quand on sait qu'elle intègre le Conseil d'administration de Proximus en 2013, rejoignant notamment Stefaan De Clerck et Karel De Gucht³⁸. Membre de Women on board, sponsorisé par Proximus, Axa, Belfius, Delhaize, BNP Paribas, Capgemini, Banque de Luxembourg, Alstom..., association qui « *promeut l'accès des femmes à des rôles de direction au sein des entreprises belges (public et privé)* » ; soit, une plateforme où l'on échange de bons procédés, qui masque l'inégalité sociale profonde sous le manteau d'une illusoire égalité des sexes. Exit la femme de ménage.

Karel Van De Sompel, Directeur général de Pfizer Belgique et Président de pharma.be : « *À l'heure actuelle, Pfizer s'investit pleinement pour trouver un antiviral et un vaccin contre le Covid-19. Nous espérons obtenir des résultats cette année encore. Nous mettons tout en œuvre pour que les patients belges puissent en bénéficier dans les plus brefs délais* ». Quelle sollicitude... Karel Van De Sompel est Président du conseil d'administration de Pharma.be³⁹, succédant à Sonja Willems (voir ci-dessous), directrice générale de Janssen Belgique et Pays-Bas ; lors de sa nomination, avec sa collègue Vice-présidente, ils ont déclaré : « *En collaboration avec le conseil d'administration, nous allons travailler sans relâche au renforcement de la position de l'industrie avec l'objectif de faire du secteur innovant de la santé un pilier stratégique de l'économie belge.* » Suite à cette intronisation, Catherine Rutten remercia les nouveaux arrivants. Un petit cercle entre amis.

Sonja Willems, Directrice générale de Janssen Belgique et Pays-Bas : « *Grâce à une coopération poussée et unique en son genre entre les autorités fédérales, les administrations et notre personnel, nous préparons – en partant de rien – un laboratoire de biologie moléculaire de haute technologie opérationnel et entièrement automatisé, et cela, en 10 jours seulement. Ce laboratoire nous permettra d'augmenter considérablement notre capacité de dépistage du Coronavirus en Belgique. C'est du jamais-vu dans l'histoire de Janssen* » Du « jamais vu ». Le coronavirus a du bon pour Janssen. Prédécesseuse de Karel Van De Sompel comme président du Conseil d'administration de Pharma.be, elle est aussi membre de Women on Boards.

Patrick Florent, Administrateur Délégué de GSK Vaccins, n'est pas moins enthousiaste sur le site internet de la Ministre : « *Ces dernières semaines, GSK a collaboré de manière approfondie avec les autorités fédérales afin d'augmenter considérablement la capacité de dépistage du Covid-19. Nous avons été agréablement surpris par la manière dont le gouvernement fédéral gère cette situation. L'augmentation du nombre de dépistages de 2.500 à 10.000 par jour nous amènerait au même niveau que l'Allemagne per capita, généralement considérée comme étant le meilleur élève de la classe. En outre, GSK continue d'étudier la possibilité d'élargir encore la capacité de dépistage si nécessaire* ».

Philippe De Backer, ministre et ancien de chez Vesalius Biocapital, s'en félicite : « *C'est un avantage énorme que nous avons en Belgique de pouvoir compter sur GSK en tant que leader mondial de la santé basé chez nous. Nous sommes extrêmement reconnaissants de cette aide gratuite (sic) et cruciale qui nous aidera, tous ensemble, à faire face à la pandémie.* »⁴⁰ Patrick Florent, formé à L'Université catholique de Louvain, ancien Président de European Vaccin Manufacturer, actuellement membre du conseil d'administration de Qualivax et Japan Vaccine Company, Président du Conseil d'administration de Tianyuan... partage sur LinkedIn les articles et déclara-

tions de Philippe De Backer ou de Sophie Wilmès.

Le baron Jean Stéphanne, bien implanté dans les milieux universitaires et politiques, comme ses autres acolytes, ancien vice-président et manager général de la multinationale pharmaceutique GSK, mais aussi président du CA de Nanocyl, *spin off* des universités de Liège et Namur, envoyait le 9 avril un mail intitulé « *Soutenez la recherche menée à l'UCLouvain* ». Il avait l'indécence de demander aux citoyens de soutenir financièrement l'UCL : « *Afin d'amplifier encore l'impact de ces projets, l'UCLouvain a besoin de vous. Merci de soutenir les recherches menées par les chercheurs dans notre université !* ». Ou comment demander de l'argent au citoyen pour pouvoir s'en faire encore plus.

Didier Malherbe, administrateur délégué d'UCB Belgique dira : « *Grâce à l'excellente collaboration entre les entreprises et les autorités, l'initiative de ses employés et sa force de partenariat scientifique, UCB multiplie les initiatives de lutte contre le coronavirus et ses conséquences* ». La collaboration est excellente en effet, d'autant plus quand on sait que Bart Vermeulen, ancien d'UCB, propriété des trois riches familles Boël-Janssen-Solvay, travaille au cabinet de Maggie De Block comme responsable de la politique des médicaments. Bart Vermeulen, qui a aussi été économiste en chef chez Pharma.be, économiste à l'autorité belge de la concurrence est, comme la plupart, issu de l'Université Catholique de Leuven.

LE VERS EST DANS LE FRUIT

Cela ne semble jamais pouvoir s'arrêter... Alors que l'on citait sans cesse l'Organisation mondiale de la Santé ces dernières semaines, on oubliait de signaler que cette dernière était infestée de lobbyistes dont les financements provenaient principalement de donateurs privés, dont Bill Gates et les industries pharmaceutiques représentent les principaux. Dans les années 80, l'OMS, soumise à la pression des industriels, déclara le glyphosate « *sans danger* ». En 1994, l'organisation accepta de multiplier par 200 la teneur en résidus chimiques autorisée dans le soja génétiquement modifié, ce qui permit à Monsanto de gagner énormément d'argent.

Lors de l'épisode de la grippe H1N1, les laboratoires pharmaceutiques ont gagné des millions d'euros⁴¹. Chez nous, en plein Covid-19, l'Union professionnelle belge des médecins s'offusquait du fait que le gouvernement belge décida « *que les tests SARS-CoV-2 seraient effectués non pas par les laboratoires de biologie clinique agréés, mais par les laboratoires de l'industrie pharmaceutique, sous prétexte d'élargissement des capacités (...)* Ces laboratoires agréés sont aujourd'hui écartés sans préavis par des firmes industrielles et des collaborateurs qui ne satisfont pas aux exigences à remplir pour effectuer ces tests »⁴². Est-ce étonnant au vu de la composition des équipes politiques censées travailler pour nous ?

Bill Gates déclara 2010 la décennie des vaccins, lui qui dira en 2011 devant l'Assemblée nationale de la santé : « *Pays donateurs, vous devez accroître vos investissements dans les vaccins et l'immunisation, même si vous faites par ailleurs face à des crises budgétaires. (...) Vous, les 193 États membres, devez faire des vaccins le point central de votre système de santé.* »⁴³ Au détriment de quoi ? Découvrant qu'une plante, l'artémisia, avait de meilleurs effets contre le paludisme que les médicaments industriels et coûteux, un médecin chercheur français qui a réalisé sa thèse sur l'artémisia, « *raconte la réaction de ses supérieurs au moment des résultats de son travail : constatant que les tisanes avaient un meilleur résultat que les médicaments habituels, le jury a expliqué au thésard que les firmes pharmaceutiques risquaient de couper leur soutien financier aux*

chercheurs »⁴⁴. Le chercheur a été remercié.

Le 30 mars 2020, on trouve sur la page de la Fondation Bill et Mélianda Gates, un article qui annonce que « *The Therapeutics Accelerator, une initiative développée par la Fondation Bill & Mélianda Gates, Wellcome, et Mastercard pour accélérer la réponse à l'épidémie de Covid-19 en identifiant, évaluant, développant et élargissant les traitements* », octroie 20 millions de dollars en subventions initiales pour financer des essais cliniques. Cet argent ira officiellement à trois institutions – l'Université de Washington, l'Université d'Oxford et l'Institut La Jolla pour l'immunologie – « *pour financer des essais cliniques afin d'identifier des immunothérapies très puissantes contre la pandémie de Covid-19* »⁴⁵. La Fondation Bill et Mélianda Gates, située à Seattle, est dirigée par le PDG Mark Suzman et le co-Président William H. Gates Sr., sous la direction de Bill and Mélianda Gates et le milliardaire Warren Buffett. Avec le Covid-19, la Fondation demande explicitement « *un effort de financement collaboratif du secteur privé, des organisations philanthropiques et des gouvernements* », tout en admettant que le privé ne pourra rien faire sans les États.

En avril 2020, *Le Vif/L'Express* s'associait à l'UCLouvain pour nous informer. Le premier, propriété du groupe Roularta, avec Xavier Bouckaert à sa tête, licencié en droit notarial de... l'UCL, membre du Cercle de Lorraine, se liait donc avec l'université bénéficiaire habituée des dons de l'OMS et de la Fondation Bill et Mélianda Gates, cette dernière ayant versé 713.372\$ à l'UCL en mars 2020, lui ayant par ailleurs commandé une grande étude sur le Coronavirus.⁴⁶ Alors que « *la Fondation du milliardaire philanthrope entend accélérer la mise sur le marché massive de vaccins contre le coronavirus* »⁴⁷, nous nous demandons quelles seront les choix éditoriaux de ceux qui se lient avec les financiers pour nous informer...

NE PLUS ESPÉRER. AGIR

Les politiques, ceux-là mêmes qui créent en Belgique un « comitè stratégique » composé du seul milieu patronal, censé « *préparer notre pays à la prochaine décennie* », en réalisant « *une série d'investissements urgents au cours des prochaines années* » lors d'un Pacte national pour les investissements stratégiques, vont-ils répondre aux défis qui se posent devant nous, demandant justice sociale et une indispensable sortie d'un système productiviste mortifère, dont dépend l'avenir de l'humanité ? Les médias *mainstream*, ceux que le porte-parole de la ministre appelle « *les grands acteurs médiatiques du paysage belge* », propriétés des plus grosses fortunes, auront-ils intérêt à informer les gens dans le sens du bien commun ou dans celui des actionnaires ? Au vu des éléments qui précèdent, nous pouvons répondre avec certitude que non. Les instances politiques éviteront à tout prix que la vérité soit révélée et masqueront leurs censures sous les oripeaux de spécieuses « règles démocratiques », comme celle des *pools*⁴⁸. Il est dès lors nécessaire de traiter de complottistes ceux qui dénoncent les collusions politiques avec le privé, plutôt que de donner les informations qui nous permettraient d'agir et de reprendre en main la maîtrise collective de notre destin.

Cela ne semble donc jamais pouvoir s'arrêter. À moins que nous en décidions autrement...

Alexandre Penasse

28. <http://www.sfpi-fpim.be/fr/composition-du-conseil-dadministration-et-des-comités>

29. <https://www.sophiewilmès.be/le-ministre-de-backer-aura-la-tutelle-sur-la-task-force-en-charge-de-lapprovisionnement-des-dispositifs-medicaux/>

30. <https://www.vesaliusbio-capital-3.com/>. Déjà, comme ministre de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste, Philippe De Backer avait comme directeur pour la cellule stratégique Agenda numérique, Télécoms et Post, Luc Windmolders. Ancien directeur du service juridique chez l'opérateur Base, il a également travaillé pour l'opérateur de télécommunications néerlandais KPN et a siégé au Conseil d'administration de l'association européenne de l'industrie des télécoms ECTA. Pas étonnant que lorsque le collectif Stop5G.be l'interpellerait au sujet de ses inquiétudes par rapport à la 5G et demanderait une rencontre, il nous répondra : « *Nous n'allons pas arrêter la 5G. Nous poursuivons une politique qui veut stimuler au maximum le développement de la 5G. Si vous souhaitez une réunion sur les effets – à mon avis inexistant – des rayonnements, vous devez vous adresser à l'autorité compétente. Le gouvernement fédéral n'a aucune autorité sur les normes de rayonnement* ».

31. <http://mydata2016.org/speaker/philippe-de-backer>

32. <http://www.actionnariatwallon.be/organisme/vesalius-bio-capital-arkiv-97172>

33. <https://newtonbiocapital.com>

34. <https://www.lecho.be/entreprises/pharma-biotechnologie/un-nouveau-venu-dans-les-fonds-capital-risque-pour-les-biotechs/9879740.html>

35. <https://www.sophiewilmès.be>

36. <https://www.sophiewilmès.be/le-gouvernement-federal-et-lindustrie-biopharmaceutique-belge-intensifient-les-efforts-dans-la-lutte-contre-le-covid-19>

37. <https://www.kairospress.be/article/62899/>

38. https://www.proximus.com/fr/governance/board-of-directors/catherine_rutten.html

39. <https://pharma.be/fr/news/actualites/149-karel-van-de-sompel-et-clarisse-lhoste-designes-president-et-vice-presidente-de-pharma-be.html>

40. <https://be.gsk.com/media/915368/cp-gsk-contributions-majeures-de-gsk-a-la-lutte-contre-le-covid-19.pdf>

41. Voir le documentaire d'Arte : « *L'OMS dans les griffes de Lobbyistes* ». <https://www.youtube.com/watch?feature=youtu.be&v=N-mL9gX9gws&app=desktop>

42. https://www.vbs-gbs.org/fileadmin/user_upload/e-specialist/2020/2020.04.09_COVID_labos_industriels_UPBMSB-M_08_04_2020-ADR-MM.pdf

43. Cité dans « *L'art de la fausse générosité*, la Fondation Bill et Melinda Gates, Lionel Astruc, Actes Sud, 2019., p.78.

44. *Ibid.* p. 80

45. [https://www.gatesfoundation.org/Media-Center/Press-Releases/2020/03/COVID-19-Therapeutics-Accelerator-Awards-\\$20-Million-in-Initial-Grants-to-Fund-Clinical-Trials](https://www.gatesfoundation.org/Media-Center/Press-Releases/2020/03/COVID-19-Therapeutics-Accelerator-Awards-$20-Million-in-Initial-Grants-to-Fund-Clinical-Trials)

46. <https://www.gatesfoundation.org/How-We-Work/Quick-Links/Grants-Databse/Grants/2020/03/INV-006366>; La Fondation finance des milliers d'organisations, même des médias, comme Le Monde, <https://www.gatesfoundation.org/How-We-Work/Quick-Links/Grants-Databse/Grants/2019/03/OPP1210145> et <https://fr.businessam.be/bill-gates-commande-une-grande-etude-sur-le-coronavirus-a-louvain>

47. <https://www.lefigaro.fr/sciences/bill-gates-veut-construire-des-usines-pour-les-futurs-vaccins-20200406>

48. « *Les chiens attaquent. Épisode 4 : Les "pools", piscines où se dissimule et se noie une presse au service du pouvoir* », voir www.kairospress.be

LA TRAQUE À L'HOMME¹ EST OUVERTE

Confronté à la nécessité de contenir la grave épidémie due au Covid-19, il a fallu imaginer des dispositifs limitant la contagion. Comme il fallait s'y attendre, le recours aux technologies, notamment numériques, a fait partie des armes que l'on a proposées. Au-delà du constat des illusions du tout à « l'intelligence artificielle », cela soulève la grave question des rapports entre sécurité et liberté. On a parfois en effet l'impression que ce n'est pas un virus que l'on traque, mais bien les humains qui en sont porteurs.

Illustration: Giorgio Pratolongo



On pourrait croire qu'une nouvelle compétition s'est ouverte depuis 3 mois : chaque pays est rangé dans un classement qui dénombre les personnes infectées, les décès et précise l'évolution de la courbe des cas (qu'il faut aplatir). Évidemment, ces bons ou mauvais résultats sont attribués à l'efficacité des politiques, donc des dirigeants responsables de la détermination de ces politiques, et plus largement, de la façon dont les sociétés sont organisées. Ces classements sont très douteux, car ils ne tiennent pas compte des facteurs génétiques au sein des populations, de la séquence de diffusion de l'épidémie qui a permis à certains (s'ils étaient lucides) de se préparer et surtout de l'honnêteté de la diffusion des chiffres. Mais les gouvernements de chaque pays mettent tout en œuvre, et souvent des moyens techniques plus que douteux, pour que les éventuels porteurs de virus gardent avec leurs congénères une certaine distance physique (qualifiée de « *distanciation sociale* », traduction imbécile de l'anglais « *social distancing* » que l'on devrait traduire par « *éloignement sanitaire* ». Mais laisser entendre que le « social » est dangereux n'arrange-t-il pas certains ?).

LES OUTILS TECHNOLOGIQUES DE LA TRAQUE

En Europe, le confinement de toute la population a été rendu nécessaire, car, par manque de préparation, par manque de moyens de détection (tests) et par manque de réaction rapide, il n'a pas été possible d'isoler les premiers porteurs du virus. Le confinement fut d'une sévérité différente selon les pays (et selon l'expansion de la maladie), mais quasi partout les mêmes technologies furent utilisées. Les forces de l'ordre, souvent peu nuancées (euphémisme) furent dès lors chargées de repérer et de mettre hors d'état de nuire les délinquants. Voyons quels outils furent utilisés.

Le drone

Pour repérer les « fuyards » qui osaient se promener dans les parcs, les champs ou sur les plages², on utilisa le nouveau bijou/joujou technique dont rêvent tous les grands enfants que sont militaires et policiers : le drone (de l'anglais « *faux bourdon* »). Non content de repérer les « imprudents », on a équipé les drones de haut-parleurs qui ont enjoint aux délinquants de rentrer chez eux, de se disperser (ou de se rendre ?). Fort heureusement, il

ne semble pas qu'ils aient été équipés des mitrailleuses ou des roquettes qui permirent à l'armée américaine d'éliminer tant de « dangereux terroristes » en Afghanistan ou en Irak.

Les caméras « intelligentes » et la reconnaissance faciale

On parle ici des régimes les plus autoritaires, mais la généralisation des millions de caméras qui surveillent tous les lieux publics, couplée à la reconnaissance faciale, permet de punir tous ceux qui auraient commis un délit en l'absence des forces de l'ordre. Il faut évidemment construire la gigantesque base de données où les visages de chacun sont enregistrés pour que cela soit efficace. Et, patatras, voilà que ce qui était jusqu'il y a peu un délit (se promener masqué, surtout pour les femmes musulmanes) est devenu une obligation qui rend caduc tout le système de repérage. Mais peut-être sont-ils en train de développer des systèmes de reconnaissance basés sur une moitié de visage... ?

Le bracelet électronique

Destiné jusqu'à présent aux personnes placées en résidence surveillée, on imagine attacher solidement à la cheville des personnes obligées de se confiner strictement, ce mouchard qui

LA TRAQUE À L'HOMME EST OUVERTE

Alain Adriaens

déclenche une alarme au poste de police le plus proche quand le « prisonnier » sort de chez lui. Quand on sait que cette alternative positive à la prison est très peu développée par manque de moyens pour le millier de condamnés qui pourraient profiter de ce système, on se demande comment en équiper des millions de personnes...

Le thermomètre à infrarouge

Vous l'avez vu, à l'entrée de pas mal de lieux publics, on braque sur le front de ceux qui veulent y entrer un pistolet qui vérifie que leur température corporelle ne dépasse pas 37,5°C. À distance, sans contact, cela semble idéal pour repérer les pestiférés (on en trouve des dizaines entre 30€ et 100€ sur Amazon)³... C'est oublier un peu vite que la moitié des malades du Covid-19 sont asymptomatiques et que même ceux qui ont des symptômes n'ont pas toujours de fièvre. Mais cela rassure et permet aux usines et bureaux de se remettre à fonctionner, « pour le plus grand bien de l'économie ».

L'alarme au rapprochement

Dernier petit gadget à la mode : puisque nous ne pouvons plus être à moins d'un mètre (ou 1,5m selon le pays) et que nous sommes si distraits, un petit boîtier utilisant la technologie Bluetooth (voir encadré) se met à striduler si vous franchissez ce seuil de distanciation d'avec un autre humain doté du même boîtier. Employée dans des usines ou des musées, cette alarme ne va pas encore jusqu'à distribuer une petite décharge électrique comme le font les colliers que l'on met aux chiens qui ne peuvent pas sortir du jardin de leur maître.

LA FOLIE DES TECHNO-FURIEUX...

C'était inévitable : face au besoin de repérer les chaînes de contamination pour savoir qui est susceptible de transmettre la maladie⁴, les marchands de technologies numériques se sont rués sur le marché plus que juteux. Ils ont donc imaginé de doter les smartphones d'applications qui suivraient les mouvements des « branchés » pendant une longue période. Si une personne se révélait porteuse du virus, on saurait alors retracer son parcours les jours précédents et alerter ceux qui sont passés à proximité, si du moins eux aussi ont ce traceur de mouvements.

Appelée *tracking* numérique, cette méthode a fort logiquement suscité l'indignation de tous ceux qui sont attentifs aux droits humains : ce pistage total et constant de la vie de chacun est l'outil idéal de tout pouvoir totalitaire, le Big Brother algorithmique qui ferait de chacun de nous le mouton pucé que le berger totalitaire pourrait ramener à tout instant dans le troupeau bêlant⁵.

Toutes les organisations qui se préoccupent de protection de la vie privée ou des défenses des droits humains se sont vigoureusement élevées contre les technologies qui nient toute

possibilité de garder une vie intime qui ne soit livrée au contrôle des autorités. Même les plus naïfs, qui « parce qu'ils n'ont rien à cacher », seraient prêts à accepter beaucoup de perte de liberté pour des raisons de sécurité, ont tremblé devant cet « *Œil de Sauron* »⁶ qui suivrait à chaque instant la vie la plus intime de chacun-e.

Face à ce tollé, les pouvoirs publics ont reculé et n'ont pas été plus loin dans la volonté de développer le « *back tracking* », la technique, hélas déjà utilisée dans de nombreux pays peu démocratiques, consistant à conserver la trace des déplacements des individus via la géolocalisation de leur smartphone sous prétexte de sécurité sanitaire. Et pourtant, différentes voix s'étaient fait entendre pour défendre cette option et des sociétés du numérique s'étaient proposées pour offrir leurs services pour développer de telles applications totalement indiscrettes.

UN PEU MOINS INTRUSIF

Les adorateurs du *high tech* ne se sont cependant pas avoués vaincus. Ils se sont repliés sur la proposition d'utiliser le Bluetooth (voir l'encadré ci-dessous, l'origine de ce terme) pour que chacun puisse savoir, à un certain moment, s'il a approché des personnes infectées, mais que ce ne soit, dans un premier temps, révélé à personnes. Ainsi donc, celui qui aurait téléchargé une application idoïne sur son smartphone, grâce à la communication à courte distance permise par Bluetooth, détiendrait une liste de tous les autres smartphones dotés de la même application qui seraient passés dans un rayon de 2 à 10 mètres durant les jours et semaines précédentes. Si, parmi ceux-là quelqu'un était testé positif, tous les téléphones dans les « fichiers journal » recevraient une notification qui enjoindrait leur utilisateur à se faire tester rapidement. Pour les partisans de cette technique, elle est « *élégante* », parce qu'elle ne tient pas à jour vos déplacements : ce qui est enregistré (le journal) ne sont pas les lieux que vous avez fréquentés, mais uniquement quel autre utilisateur de l'application vous avez approché (lorsque deux personnes se côtoient quelque temps, leurs téléphones s'échangent des données anonymes). Par la suite, lorsque quelqu'un apprend qu'il est diagnostiqué positif au Covid-19, son téléphone pourra envoyer la notification du danger potentiel à l'ensemble des personnes fréquentées et enregistrées sur le fichier journal.

Ce genre de traçage numérique continue à être envisagé : en France, StopCovid est étudié par l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatique) et une demi-douzaine de sociétés collaborent dans ce projet (Cappemini, Dassault Systèmes, Lunabee Studio, Orange, Nodle et Withings) ainsi que trois agences gouvernementales (l'ANSSI, l'INSERM et Santé Publique France).

Pourtant, pour que cette technique ait la moindre utilité, elle exige des prérequis qui ne pourront être réalisés. Il faut qu'au moins 60% des membres d'une société utilisent cette « app ». Or, même dans une société disciplinée et férue de technologie

comme Singapour (qu'on prend souvent comme exemple), seuls 20% des citoyens ont téléchargé ce procédé. Alors, chez nous, avec des citoyens individualistes, avec une proportion non négligeable de personnes qui n'ont pas et ne veulent pas de smartphone de la dernière génération supportant cette ultramoderne technologie (chacun devrait activer son Bluetooth en permanence, ce qui sollicite fortement la batterie et décharge en peu de temps tous les smartphones un peu anciens). Exclut donc les vieux, les pauvres, les résistants à l'obligation de suivre les coûteuses innovations qui innovent pour innover. De plus, Bluetooth fonctionne aussi à travers les murs et vous pouvez donc parfaitement être resté confiné chez vous, enfermé dans votre appartement et être alerté parce que votre voisin d'à côté ou du dessus est Covid-positif alors que vous ne lui avez plus parlé depuis 2 mois... et donc prié de vous confiner ou d'aller voir un médecin d'urgence. De même, si vous avez frôlé dans la rue un futur infecté, vous seriez donc suspect de contamination alors que vous n'avez entrevu que son dos.

Puisque cela semble impossible, on ne vous dit pas les angoisses et la paranoïa que cela générerait. On aurait donc la réalisation et la généralisation de l'horreur que craignait Norbert Ben Saïd, il y a 40 ans déjà dans *La lumière médicale*⁷, quand il prévoyait que la multiplication des technologies d'auto-surveillance et d'auto-diagnostic créerait une société d'hypocondriaques de masse.

RETOUR À L'HUMAIN

Le *tracking* électronique a été utilisé dans des pays où il a été mis en place au tout début de l'épidémie, quand les personnes infectées étaient peu nombreuses, qu'on avait les moyens de les tester immédiatement et de les mettre en quarantaine en cas de test positif. Mais rien de tel chez nous et les épidémiologistes sont bien conscients que la technologie n'apporte rien, si ce n'est une promesse vaine destinée à rassurer une population de plus en plus en colère devant l'impréparation, les ratés multiples, les mensonges à géométrie variable, les manques cruels de médicaments, de masques, de tests de détection du virus.

On a compris, il faudra des humains pour gérer le déconfinement et empêcher un rebond. Les technophiles angoissés pourront faire joujou avec leurs algorithmes (stupidité artificielle), mais les actes salvateurs seront le fait d'humains. Le suivi des nouveaux foyers et la détection des contacts seront réalisés par des êtres de chair et de sang. Ils parleront, échangeront, expliqueront, conseilleront celles et ceux qui seront les prochaines personnes touchées par le Covid-19. La seule technologie nécessaire sera un téléphone et, comme on le constate depuis des mois dans nos hôpitaux, ceux qui sauvent ne sont pas des programmes informatiques, mais des hommes et surtout des femmes animé-e-s par des cœurs.

Alain Adriaens

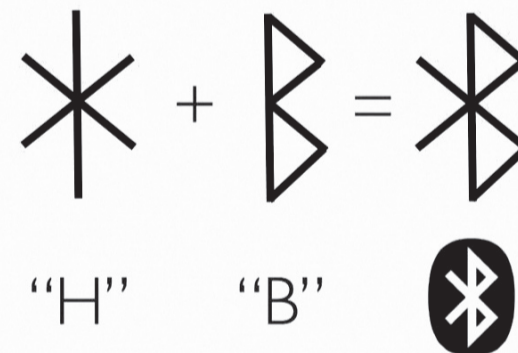
HARALD I^{ER}, ROI DU DANEMARK

Vous vous demandez certainement ce que ce souverain moyenâgeux, qui a vécu de 911 à 986, vient faire dans cet article consacré aux hypermodernes technologies destinées à nous pister tous pour de prétendues raisons de sécurité.

En fait, en 1994, l'entreprise suédoise de télécommunication Ericsson a dû donner un nom à une norme de communication permettant l'échange bidirectionnel de données à très courte distance en utilisant des ondes radio sur une bande de fréquence de 2,4 GHz. Jim Kardach, un ingénieur qui travaillait sur ces recherches, a pensé que cette unification des objets connectés avait un certain parallélisme avec l'unification de

diverses tribus danoises, norvégiennes et suédoises en 958 par un féodal de ces temps reculés, nommé Harald Blåtand (Harald aux dents bleues), qui allait devenir le roi Harald I^{er}. Les chercheurs traduisirent alors le norois (danois ancien) *blåtand* en l'anglais *bluetooth* qui est dès lors devenu le nom de la technique qui permet aux objets de communiquer. Dans l'alphabet runique de ces temps-là, les initiales de Harald Blåtand, H et B furent dès lors accolées, ce qui a donné le logo de Bluetooth (ci-contre).

Quand l'histoire de la Scandinavie ancienne explique les termes d'aujourd'hui.



1. Que ces dames se rassurent : elles sont aussi visées, mais « *La chasse à l'homme* » qui a inspiré notre titre est aussi celui d'une vingtaine de films, séries télévisées, bandes dessinées qui racontent toutes la traque d'un humain. Fort heureusement ici le but de la chasse n'est pas la mise à mort (quoique) du fuyard, mais d'empêcher qu'il approche trop ses semblables.
2. On se demandera toujours quel danger de contagion il y a à se promener seul ou en couple « de la même bulle » dans la nature. Les virus se cacheraient-ils dans les buissons ou derrière les arbres ?
3. Il est même des modèles de grand luxe ou il suffit de se présenter devant un grand écran avec caméra thermique pour que votre température soit mesurée.

Là, cela coûte beaucoup, beaucoup plus cher et est surtout utilisé par les entreprises qui veulent « relancer la machine ».
4. La méthode préventive, la plus efficace et qui n'oblige pas à mettre tout le monde en quarantaine (rebaptisée du néologisme quatorzaine vu la durée de la période infectieuse) est de repérer très vite les malades et de voir avec qui ils ont été en contact depuis le moment où ils pouvaient transmettre le virus.
5. Signalons quand même aux peu conscients porteurs de smartphones allumés en permanence, que les opérateurs téléphoniques, en voyant avec quelles antennes relais de mobilophonie votre GSM a été connecté, peuvent savoir a posteriori où vous étiez tel jour à telle heure. La police utilise d'ailleurs cette

information enregistrée pour savoir si un suspect était présent ou pas sur le lieu d'un délit. Selon le caractère démocratique ou pas du régime, un juge doit autoriser cette fouille dans votre passé.
6. Chez Tolkien, l'auteur du *Seigneur des anneaux*, l'Œil de Sauron au sommet de sa tour, balayant le monde entier est l'image puissante et intimidante de la surveillance centralisée au service des forces du mal. On retrouve là la même idée de l'œil de Dieu qui a suivi Caïn jusque dans sa tombe...
7. Besaïd Norbet, *La lumière médicale. Les illusions de la prévention*, Seuil, 1981.

QUELLE SANTÉ DEMAIN ? LOGIQUE DE RENTABILITÉ, INDIFFÉRENCE POLITIQUE ET COVID-19...

ENTRETIEN AVEC MOUNA CHOUATEN, INFIRMIÈRE SPÉCIALISÉE, ACTIVE DANS L'ASSOCIATION « LA SANTÉ EN LUTTE¹ »

Illustration: Nadia Berz

Alexandre Penasse : Depuis quand l'association existe-t-elle et que fait-elle ? Dans le cadre du Covid-19, qu'est-ce qui est fait particulièrement et que revendiquez-vous ?

Mouna Chouaten : La première assemblée générale de La Santé en lutte s'est tenue en juin 2019. C'est né au départ d'un mouvement de grève qui a eu lieu sur le réseau Iris à Bruxelles. La santé en lutte a comme objectif d'aller chercher la voix du terrain. Nous ne sommes pas du tout associés à des représentations de métiers d'infirmiers, comme la FNIB ou la CN, ni avec les syndicats. Nous sommes des gens de terrain (infirmiers, ouvriers, brancardiers, aide-soignants, kinés, etc.). Nous avons déjà commencé des actions de grève et des manifestations il y a presque un an, mais qui n'ont pas été très médiatisées. On en parlait un peu au journal à la radio, c'était des petits groupes qui manifestaient, mais il n'y a pas eu un large mouvement national qu'on puisse entendre. Depuis, la crise du Covid-19 a exacerbé les difficultés du terrain et elle a également mis à jour le visage assez despotique de nos politiques. On nous a complètement lâchés, on nous a considérés comme de la chair à canon. Tout le système des soins de santé était en colère. Le mouvement, on le suit de très près pour mettre à jour la réalité du terrain tue aux informations. Un exemple concret : nous avons des décès du coronavirus qui sont comptés et relayés dans les médias, et à aucun moment on ne parle du personnel soignant contaminé ou qui est décédé. Nous les recensons pour pouvoir mettre des chiffres, des noms et des visages derrière ce personnel sacrifié. Alors qu'aujourd'hui il n'est pas normal de mourir en tant que soignant du Covid-19.

Paradoxalement, le Covid-19 vous a permis de faire connaître vos combats. Je rappelle quand même, comme vous le dites aussi, que Maggie De Block a reporté un projet de loi de réduction de 48 millions € d'aides aux hôpitaux et, récemment, le 4 mai, il y a eu un projet de loi pour réquisitionner le personnel hospitalier². Tout d'un coup, vous êtes les héros, alors que juste avant on supprimait des budgets de la santé, on réduisait le personnel hospitalier. Maintenant que c'est en train de se calmer, on vous réquisitionne. Vous avez été très obéissants en fin de compte, puisqu'on vous a empêchés de prendre des congés jusque fin juin, vous avez accepté beaucoup de contraintes... Quel est votre point de vue sur cette situation et ces incohérences ?

Pour la plupart, accepter ces contraintes était assez normal. On voyait ce qui se passait en Italie, on a fait notre job. Mais à l'heure actuelle, des services Covid sont en train de fermer dans des institutions de soins, les soins intensifs requièrent donc moins de travail parce qu'il y a moins de patients Covid, sachant que ces prises en charge sont quand même assez lourdes. Et aujourd'hui quand on découvre cet arrêté qui nous parle de réquisition... On est en train de déconfiner anormalement : on ne vérifie pas les paramètres, on n'attend pas 2 à 3 semaines entre chaque étape, on déconfiner de semaine en semaine, c'est le bordel dans plein d'enseignes où il y a des files... Je suis désolée, mais nous on voit ça et on se dit « Mon Dieu, mais qu'est-ce qui va nous arriver ? ».

Une 2^{ème} vague va nous tomber dessus. Il n'y a eu aucune concertation, aucune discussion et la ministre De Block nous ment quand elle dit qu'elle a recolté l'avis du terrain. Le « terrain », pour elle, ce sont les organisations d'infirmières reconnues comme la FNIB ou la CN. Pourtant, on a demandé à ces dernières si elles avaient été contactées, mais elles ne l'ont jamais été. C'est quelque chose que De Block a décidé seule. Dans une émission télévisée, elle disait qu'elle ne comprenait pas pourquoi le personnel infirmier était à ce point choqué. On nous ment et en plus on nous prend pour des cons. Donc, vous êtes dans l'obligation d'aller travailler et en plus si vous ne pouvez pas, si vous refusez, vous risquez un emprisonnement et une amende. Mais où on



est, là ? C'est juste pas possible ! C'est inadmissible. Alors, la reconnaissance des politiques, on n'en a rien à battre ! Ils ne nous ont jamais reconnus, ce n'est pas aujourd'hui qu'ils vont nous reconnaître. Ils nous remercient, mais c'est manipulateur, c'est pour faire belle image devant le public. C'est dire : « Ah on comprend ce que vous vivez, merci, heureusement que vous êtes là », mais ils n'en ont rien à foutre, on n'a encore jamais vu Madame De Block venir voir ce qui se passait dans un hôpital. On n'a pas vu Madame Wilmès venir voir ce qui se passait sur le terrain, ils s'en foutent³. Eux, ils prennent des décisions globales, et dans leur vision globale je pense que ce qui prime surtout c'est l'économie du pays, le pognon. Mais finalement, les vies humaines et ce qui se joue réellement dans les institutions de soins n'est pas du tout pris en compte.

Dans cet arrêté, on parle de la réquisition, mais aussi du fait de pouvoir déléguer des actes infirmiers à du personnel de soin non qualifié. On est en train de brader la profession au détriment de la sécurité des patients. Et tout ça sans cadre, sans règles, on ne sait pas ce qui peut être déchargé ou pas. Les conséquences ? Si un patient porte plainte contre un soignant non qualifié, on ne sait pas sur qui ça va tomber : sur le soignant non qualifié, l'infirmière ou le médecin qui a mandaté ? Il n'y a rien de clair. Et on ne peut pas prodiguer des soins, sans être qualifié. On sent vraiment là un décalage entre eux et nous.

Il y a vraiment une fracture que vous mettez bien en évidence entre les politiques, les médias aussi et les gens qui sont sur le terrain. On dirait qu'ils sont hors-sol. La Première ministre Wilmès a dit que les masques devaient être soumis à la logique de l'offre et de la demande. Les hôpitaux pour le moment achètent-ils les masques au prix du marché ?

Oui, mais les hôpitaux, c'est la débrouille ! Il y a des *businessmen* qui ont des relations économiques avec la Chine, qui commerçaient dans l'immobilier ou le textile et qui se sont reconvertis aujourd'hui dans les masques. Et donc les institutions de soins essaient de trouver des masques comme ils peuvent. On a fait appel à la population pour la couture, et ces gens essaient de fourguer ces masques à des institutions à des prix incroyables ! Et ce qui nous fout les boules, c'est que maintenant les supermarchés vendent des masques. D'où ça sort ? ! Parce que depuis le début de cette épidémie, nous étions à la recherche de masques, victimes de l'incompétence de gestion des politiques. On parle de déconfinement, du fait que le masque est de plus en plus recommandé et obligatoire dans les transports en commun, puis quelques jours après on apprend que ces masques vont être vendus au supermarché, à des prix entre 35 et 70€. Aujourd'hui encore à l'hôpital, on n'a pas assez de masques, certains services travaillent sans masques.

Le marché avant tout... Est-ce que cette situation paradoxale permet une conscientisation politique chez vos collègues, est-ce que vous sentez qu'il y a quelque chose qui prend ? Se rendent-ils compte que faire confiance aux politiques et aux médias de masse, cela ne semble plus possible ?

Oui. Les hôpitaux ne vont pas bien depuis un moment, mais cela restait cloisonné au sein de l'institution hospitalière. On peut parler presque d'un régime de dictature et de harcèlement, vous devez suivre le mouvement avec soumission. La logique de rentabilité met une pression sur le personnel soignant. Donc, cette colère, on l'avait surtout vis-à-vis de nos directions. On n'osait pas trop s'exprimer. Aujourd'hui, le Covid est venu, de manière générale, montrer que le problème ne vient pas forcément des directions des institutions de soins, mais de beaucoup plus haut. Les directions de soins sont elles aussi tenues par les politiques d'adopter ce *management* taylorien, technocratique, basé sur du budget, sur l'argent et non sur le soin lui-même. Même si on nous fait croire que l'humain est avant tout le reste, ce n'est pas vrai. Et c'est devenu vraiment utile de faire ressortir que c'est suite aux décisions des politiques que nous sommes dans l'embarras.

Quid de la santé à deux vitesses avec des hôpitaux privés et semi-privés, pensons par exemple à l'industrie hospitalière qui vient de se créer à Delta ? Comment mobiliser le personnel des hôpitaux privés par exemple ? Quelle est votre vision par rapport à ça ?

C'est très compliqué. On n'a déjà pas la même manière de travailler. Les hôpitaux privés sont tenus à une pression encore beaucoup plus importante, qui est en train d'arriver dans les hôpitaux publics. Mais pour mobiliser du personnel infirmier, il faudrait qu'ils aient le courage de s'afficher. J'ai eu une discussion avec une amie qui travaille à Delta dans un gros service. J'ai essayé de l'amener dans La Santé en lutte, et elle m'a dit : « Non, écoute, je suis sur Facebook, en anonyme parce que j'ai peur. Je sais que nos directions surveillent Facebook ». Mais pour cela, pas besoin d'aller à Delta. Moi-même, dans un hôpital public à Charleroi, j'étais surveillée sur Facebook et on m'a coupée également de mes collègues de l'hôpital. J'ai dû en partir, étant devenue la « tête à couper ». Je disais haut et fort ce que les autres pensaient et j'ai été convoquée à la direction. Je pense qu'il faut encore plus de caractère dans le privé que dans le public si on veut s'afficher. Ce qui est aussi dommage, c'est qu'à côté de La Santé en lutte, il y a d'autres groupes, comme Take Care of Care et Oxygène, qui naissent séparément. L'idéal serait d'avoir un seul et unique mouvement qui puisse reprendre l'ensemble du personnel, pour avoir plus de force. Globalement, les divers groupes reprennent plus ou moins les mêmes revendications, mais pas forcément. Donc, l'idéal serait d'avoir un seul mouvement pour faire bloc.

Au-delà des applaudissements, est-ce que vous pensez que la population vous soutiendra, notamment quand vous parlez de manifestations, est-ce que ce ne serait pas le moment d'appeler à une grande manifestation avec des revendications claires, tout ce qu'on est en train de dire là ? Et, sous question, est-ce que vous ne pensez pas que dans ces applaudissements il y a une certaine confusion qui met les médecins et les infirmiers ensemble ? Il faut quand même savoir que 90% des médecins votent MR, que ce sont eux qui ont appuyé le *numerus clausus*.

Si j'ai un message à faire passer, c'est d'arrêter de nous applaudir et de venir nous soutenir sur le terrain quand on aura besoin de vous. Je pense que c'est surtout pour eux qu'ils le font, c'est eux qui s'applaudissent. Parce qu'ils sont confinés, qu'il y a un virus en train de circuler vous rappelant qu'à tout moment vous pouvez être malades ou mourir. Est-ce que les applaudissements viennent des tripes ou de la peur que tout cela engendre ? Nous, ce qu'on veut aujourd'hui est une grande manifestation, qui aura lieu probablement en septembre, à vérifier. Mais là où nous sommes assez méfiants et très attentifs, c'est qu'ici on déconfiner, mais comment nos chers politiques vont-ils autoriser nos regroupements ? Est-ce qu'ils vont permettre les manifestations, après les bars et les discothèques ? Ou bien ils vont dire « pas de manifestations avant novembre, décembre, janvier ? ». Parce qu'ils le savent que ça bouillonne sur le terrain. Donc ils se disent qu'ils vont faire reculer ces assemblées et autoriser les manifestations le plus tard possible pour refroidir la marmite en espérant que ça retombe. Les magasins seront ouverts, les terrasses avec les copains... Du coup, on sera un peu sortis de cette dynamique dans laquelle on est aujourd'hui. Là, maintenant, nous discutons pour savoir quelle position adopter si ça doit arriver. Je pense qu'on va braver l'interdit.

J'allais vous le demander, il y a quand même une question de désobéissance qui va être posée ?

Plusieurs questions se posent. Est-ce qu'on brave l'interdit pour manifester ? Sera-t-on assez nombreux ? Crée-t-on des mouvements par exemple à Bruxelles dans différents lieux avec distanciation pour ne pas se faire arrêter ? À un moment donné il va falloir se décider. Notre objectif est aussi d'être en accord avec d'autres mouvements d'infirmiers européens, en France, Italie, Espagne, etc. Ce que l'on veut faire concerne la Belgique, mais le problème de l'austérité est dans l'Union européenne. On est donc en contact.

Est-ce que vous avez une stratégie médiatique aussi ? Les médias vont jouer le jeu habituel ? Aujourd'hui vous nous consacrez une interview. Est-ce que vous vous êtes dit « à un moment donné, il ne faut plus jouer dans leur jeu » ?

Aujourd'hui, ceux qui nous donnent la parole, on la prend pour dire qui on est et ce qu'on veut. Mais on n'a pas vraiment de stratégie par rapport à ça. Je pense que ce qui nous fait connaître, ce sont les réseaux sociaux, Facebook surtout, Twitter et Instagram aussi. Après, on attend de voir. Je suis assez surprise qu'il n'y ait jamais un infirmier sur les plateaux de *C'est pas tous les jours dimanche* sur la RTBF, seulement des politiciens et des médecins. Mais alors s'il faut un infirmier, qu'il ne vienne pas de la FNIB, car celle-ci a un discours plus modéré. Nous sommes juste beaucoup plus réalistes, on reflète vraiment ce que l'on vit ! À la FNIB, il y a beaucoup de personnes issues des directions hospitalières. Un directeur infirmier qui descend dans les services pour dire à son personnel : « Ah oui, mais vous savez, le taux d'occupation est d'autant en chirurgie cardiaque, le taux a diminué d'autant... » On n'en a rien à foutre du taux d'occupation des lits ! Nous on veut savoir si vous avez des choses à nous dire sur la qualité des soins, le taux d'infection, les patients se plaignant des soins, etc. Je ne sais pas si vous savez, mais les institutions hospitalières sont rentrées dans une logique de badges de qualité. Ils ont dépensé des milliers d'euros, voire des millions, pour avoir un p... de badge qu'on va mettre à l'entrée de l'hôpital pour dire : « On est reconnu badge d'or ou badge de platine ». Et tout cela a demandé de l'investissement financier au sein des institutions de soins parce qu'il a fallu réexaminer au niveau du management, du matériel, des efforts du personnel soignant. Le Covid arrive donc à un moment où les soignants ont dû s'investir là-dedans pour faire tous ces changements et protocoles. Et s'il y a une 2^{ème} vague, ce n'est pas fini ! Après ça, on va encore subir en devant rentabiliser toutes les pertes. Les salles techniques, comme un bloc opératoire, cela comporte en général 10 salles et cela peut aller jusqu'à 20 salles. Par salle non occupée, on est à 100.000€ par jour. 100.000€ fois 10 salles ou 20 salles, et on est à des millions d'euros de pertes. On va reprendre sur les chapeaux de roues, avec une pression dingue parce qu'il va falloir rentabiliser, encore beaucoup plus qu'avant, pour pouvoir récupérer tous ces déficits. Mais où est l'État ? Où sont les politiques ? Qu'est-ce qu'on va faire pour nous ? Est-ce qu'on va aider les institutions ? On a débloqué 1 milliard € pour aider les institutions, mais elles vont devoir les rembourser ! C'est nous qui allons trimer. On va encore de nouveau en prendre pour notre grade, et en plus de ça, si à un moment donné on a envie de s'arrêter, on est réquisitionné ! Donc pas d'autre choix, tu marches ou tu crèves quoi, sauf si...

Vous allez trimer, « sauf si », et ce « sauf si », ce serait quoi ?

Sauf si l'État décide de soutenir financièrement les institutions de soins, sans remboursement, évidemment. Afin de compenser les pertes, il va falloir débloquer des millions, si pas des milliards, pour aider les institutions à compenser le manque à gagner.

Pourquoi l'État qui, juste avant la crise du Covid s'appliquait minutieusement à privatiser la santé, à lui enlever des moyens, mais aussi comme vous le dites, à mettre dans les hôpitaux tous des systèmes onéreux de reconnaissance d'identité, de vérifications des données, pourquoi tout d'un coup l'État se ferait-il le garant de l'intérêt du public et des hôpitaux ?

Mais parce qu'on voit quand même aujourd'hui que les hôpitaux et le système des soins sont un pilier de notre société. Et que quand notre système de soins de santé n'est pas bon, rien ne va. Comment on aurait fait, si on n'avait pas été là ?

On est encore dans le Covid et ils mettent en place des lois de réquisition, remettent à plus tard un projet de 48 millions... Pourquoi, tout à coup, s'intéresseraient-ils au bien commun ?

Je ne sais pas, peut-être avec un système comme en France où des médecins ont remis leur démission. Peut-être faire du chantage ou être plus agressifs ? Parce qu'on ne peut pas dire qu'eux soient doux, n'est-ce pas ? Peut-être les tenir par le cou et leur dire : « On a besoin de vous, sinon autant de personnel va remettre sa démission ». Et encore, je ne suis même pas sûre que ça fonctionnerait !

J'ai l'impression qu'on demande sans cesse : « S'il vous plaît, chers politiciens, aidez-nous ». N'y a-t-il pas une perte de temps et une forme de délégation de pouvoir ? Est-ce qu'il ne faudrait pas, si on veut politiser le corps médical, dire qu'il n'y a plus beaucoup à attendre des « représentants politiques » ?

Vous savez, le personnel médical a eu une prise de conscience. En 2020 en Belgique, des médecins anesthésistes ont été travailler dans les unités Covid, aux soins intensifs, pour pas un balle, ils ne sont pas payés ! Donc ils mettent leur vie en danger,

peuvent être contaminés et ne sont pas payés. C'est hallucinant. Personne ne travaille gratuitement. Il y a aussi des médecins, des chirurgiens, comme mon mari (il ne vote pas MR !) qui ont été travailler gratuitement en tente Covid. Comme il n'opère plus, eh bien il ne gagne pas sa vie. Il a demandé le droit passerelle comme tout le monde. Et pourtant tous ces gens ont fait des études, ils sont là pour soigner et sauver des vies... et ils ne sont pas reconnus. Des hôpitaux engagent des infirmières bénévoles, des maisons de repos ont été rachetées et sont maintenant en bourse, privatisées et reprises par des actionnaires, qui demandent des bénévoles pour aller travailler ! Et nous, on veut nous réquisitionner pour aller travailler dans ces maisons de repos, là aussi ?

Donc, des maisons de repos privées, parce qu'elles ont un business, engagent des bénévoles ?

Oui, ces réquisitions sont peut-être des réquisitions pour des maisons de repos publiques, mais c'est aussi à l'avantage du privé. On ne fait pas de distinctions... Quand Maggie De Block dit « *C'est quand même pas normal que ce soit l'armée qui aille travailler dans ces maisons de repos là* »... Oui, mais ce n'est pas normal non plus d'aller chercher du personnel bénévole ou réquisitionné pour des hôpitaux privés, alors qu'on sait que ceux-ci sont des plaques tournantes financières. C'est juste du *business*, quoi.

Vous disiez justement au début que la crise du Covid a permis de sortir du contexte propre de l'hôpital et d'aller voir plus haut. Est-ce que cela ne pose pas la question de savoir où va notre argent ? On sait qu'en Belgique des milliards partent dans les paradis fiscaux... Et que c'est de nouveau le moyen de dire « Le peuple va payer, les infirmières vont payer au risque de leur santé, c'est pas grave, on s'en fout. Le capital, le business, les hôpitaux privés, on ne va surtout pas les déranger. » Est-ce que ça percole dans les milieux des travailleurs, des infirmières ?

Entendre la réalité de tous ces paradis fiscaux, de l'exil fiscal, eh bien oui, forcément. Au plus vous êtes une grosse société, au moins vous êtes taxés. Vous êtes plus riches parce que vous donnez moins, en fait. On va toujours aller chercher dans les poches des travailleurs. Rien à voir avec ces milliardaires qui sont au-dessus de nous. Donc on a l'impression que c'est encore sur nous, « les petits », qu'on va frapper. Comme si avoir beaucoup d'argent permettait d'acheter nos politiques. Mais nous, nous n'avons pas les moyens d'acheter les politiques. Nous, on voudrait une politique humaine, proche du peuple, des citoyens, qui est à l'écoute et qui prend de justes décisions pour tous, mais on n'en est vraiment pas là aujourd'hui. Il y a ce petit peuple de petits citoyens, puis les politiques, et au-dessus les multinationales, qui exercent un pouvoir sur le politique. Donc, oui, on revendique, oui on va manifester, oui on veut une politique plus juste, citoyenne, démocratique, mais on sait bien que le problème se situe beaucoup plus haut.

La colère monte, je l'entends, c'est justifié. Revenons sur la question des réquisitions. Pour le personnel hospitalier, la procédure de réquisition existait déjà avant, on pouvait dans des cas de force majeure obliger le personnel hospitalier à intervenir. Comment se fait-il que le gouvernement revienne avec cela ?

Quand il y a eu la grippe H5N1, ils avaient déjà voté ça, mais on ne l'avait pas entendu, et cette grippe n'a pas fait tout ce tollé, provoqué ce confinement, cette médiatisation autour du Covid, qui est quand même beaucoup plus virulent et mortel. Avec les pouvoirs spéciaux, ils en profitent pour faire ce qu'ils veulent, sans jamais nous consulter. D'abord, nous ne l'avons pas appris par les médias, mais par un syndicat, quand c'était en discussion. Ils ne sont jamais venus vers nous, peut-être parce que les politiciens doivent savoir que ça grouille sur le terrain, que des mouvements sont en train de se créer. Vous avez vu qu'on existait. Pourquoi, eux, ne le sauraient-ils pas ? Et donc cette réquisition, c'est aussi une occasion détournée de nous empêcher de manifester ou de faire grève. C'est aller complètement à l'encontre de nos droits les plus fondamentaux. Ils ne nous interdisent pas formellement de manifester ou de faire grève, mais par cette réquisition, ils nous en empêchent.

Propos recueillis par Alexandre Penasse, le 11 mai 2020

La Santé en lutte organisera le dimanche 13 septembre, à Bruxelles, une grande manifestation nationale.

1. Rebaptisée depuis « Forum de la santé »
2. Depuis, ces arrêtés ont été suspendus. <https://lasanteenlutte.org/suspension-des-arretes-royaux-le-pouvoir-recule-continuons-la-lutte>
3. NDLR Le 16 mai, la ministre s'est rendue, pour la première fois, dans des hôpitaux, notamment l'Hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles, où elle a été accueillie par le personnel de l'hôpital lui faisant une haie « d'honneur » le dos tourné.

ÉCOLE NUMÉRIQUE : LE COVID-19 N'Y CHANGE (PRESQUE) RIEN

« Nous devrions également accélérer la tendance à l'apprentissage à distance, qui est testé aujourd'hui comme jamais auparavant. »¹

Éric Schmidt, PDG de Google, dans le *Wall Street Journal*

Depuis le début de cette « crise », j'ai entendu de nombreuses personnes dans mon entourage affirmer que « les choses allaient enfin changer » et que « le coronavirus rebattait toutes les cartes », entendant par-là que tout un chacun, d'un bord à l'autre du spectre politique, devait suspendre son jugement et ses tentatives d'explications, faire preuve de modestie, s'interdire les « *Je l'avais bien dit !* » et s'en remettre à l'avis des experts, comme si ce fichu virus avait aussi le pouvoir d'invalider la réflexion politique. Dans *Le Soir* (28 avril 2020), Jean-François Kahn renvoyait tout le monde dos à dos, faisant pleuvoir sur les têtes écologistes, décroissantes, libérales, socialistes, marxistes et souverainistes des nuées de mauvais points lâchés de son hélicoptère critique. Il s'agit maintenant de reconnaître que tout le monde a tort, assénait-il comme un Socrate postmoderne. Non, Monsieur Kahn, c'est le contraire. Hormis l'une ou l'autre exception, chacun détient dans son analyse une parcelle de vérité. Et le coronavirus ne change pas grand-chose à tout ce qu'il faudrait (aurait fallu) entreprendre depuis longtemps pour essayer d'atteindre une société déjà moins indécrite.

ÉCRANS, ENCORE ET TOUJOURS

Ainsi de la lutte contre l'addiction aux écrans. Celle-ci avait des conséquences funestes avant l'apparition de l'épidémie (notamment chez les jeunes), elle en a eu pendant et en aura après². Ce qui change, c'est que l'école numérique et l'environnement numérique de travail (ENT) se voient auréolés d'une nouvelle légitimité dans les médias, le monde politique, chez les électeurs-consommateurs et, semble-t-il, chez une part assez importante des enseignants (hélas !). Sont apparus les cours en direct (*live*) sur les plateformes numériques, apparemment appréciés par les élèves : « *J'ai eu cours aujourd'hui [Ndlr : le 25 mai] à l'école avec les deuxièmes années, et la situation est tellement peu agréable que j'ai peur que certains élèves ne préfèrent rester chez eux et suivre les cours live par Internet* »³ explique Sarah⁴, une jeune enseignante dans le secondaire général à Bruxelles. « *La technologie nous a dépannés dans cette situation, en effet. Toutefois, j'espère qu'elle ne va pas devenir un besoin à l'avenir. J'espère retourner à l'enseignement classique dès septembre, même si je crois que certaines pratiques vont définitivement changer malgré nous* », ajoute-t-elle. Du côté de la presse, des journalistes aux ordres appellent déjà à grand fracas à la « réduction de la fracture numérique » et à la « réinvention de l'école » au travers d'un « environnement numérique performant », notamment pour augmenter l'efficacité des classes inversées⁵. Des associations de citoyens, en parfaites idiotes utiles de la « silicolonisation du monde »⁶, se démènent pour fournir un ordinateur usagé aux élèves défavorisés qui en sont privés. « *En la matière, il y a plus qu'un défi, une obligation de réussite* », commande Éric Burgraff dans l'éditorial du *Soir* (19 mai 2020). Que seraient devenus les pauvres élèves confinés sans cet outil merveilleux, Internet ? Largués dans la grande course capitaliste à l'innovation, devenus potentiellement inemployables, incapables de constituer l'armée de réserve qui relèvera l'économie chancelante de la Belgique après la pandémie... Heureusement, les cours en ligne étaient là ! Pen-

dant le confinement, certains professeurs zélés – que l'on suppose adoués par leur direction – ne se sont pas gênés d'en user et abuser, rivant à distance leurs élèves aux écrans pour la bonne cause, ne se souciant aucunement des retombées de leurs exigences pédagogiques au sein des familles, à commencer par le sous-équipement informatique de certains ménages⁷, mais aussi l'organisation compliquée entre les repas, les loisirs, les petites sorties pour se dérouiller les jambes, les courses, le télétravail... et l'école en ligne. Comme si l'ambiance n'était pas suffisamment anxiogène, ils en ont remis une couche⁸ ! Quant aux bénéfiques proprement pédagogiques, ils sont loin d'être avérés⁹. Le numérique éducatif ne favorise pas l'autonomie. Ses défenseurs confondent souvent l'apprentissage avec l'entraînement intensif (*drill*) ou la motivation pour l'outil... quand elle existe. Car les élèves ne sont pas spontanément demandeurs de gadgets technologiques, au départ ce sont les dirigeants des communautés éducatives qui les leur imposent. Et puisque l'époque est à se préoccuper avant tout de la santé, rappelons que l'abus d'écran entraîne chez les jeunes perturbations du sommeil, déficit d'attention, myopie, troubles musculo-squelettiques, surpoids et cyberdépendance... toutes choses à ajouter au risque viral !



ÉCOLE ET NOUVEAU BIOPOUVOIR NUMÉRIQUE

Le Covid-19 ne change fondamentalement rien au lourd dossier de la numérisation de l'enseignement, qui était déjà une réalité vécue par les enseignants et les apprenants depuis quelques temps¹⁰. Mais aujourd'hui, pour les opportunistes libéraux technolâtres, c'est le *Kairos* ! Le ministre Pierre-Yves Jeholet, dans la droite ligne de son très technocratique parti le MR, proclame qu'il faut développer l'école numérique « avec une vision ambitieuse et pragmatique » (*Le Soir*, 25 mai 2020). Côté société civile, l'association Educit est aux avant-postes (voir le *storytelling* élogieux que lui consacre Jean-François Munster dans le même numéro du *Soir*). De l'autre côté de l'Atlantique, cette « stratégie du choc » (cf. Naomi Klein) se met en place à New York sous la forme d'un « Screen New Deal », pour les plus grands intérêts des GAFAM. Si heureusement une fraction des parents voit le piège dans lequel eux et leurs rejetons sont tombés¹¹, l'autre, au comble de l'aliénation, applaudit les enseignants (ir)responsables et en redemande. Que des enfants n'obtiennent pas cette année leur CEB ou leur CE1D, est-ce que cela va changer la face du monde (contaminé) ? Est-ce que cela bouleversera ou empêchera même quoi que ce soit dans leur développement cognitif à long terme ? À moins que l'objectif soit de maintenir la pression sur eux, indûment bénéficiaires d'un « congé » supplémentaire *malvenu*. Par contre, deux choses se renforcent. D'abord les inégalités scolaires, déjà criantes avant l'épidémie : matériel informatique manquant ou obsolète dans les ménages défavorisés versus leçons particulières dans les familles aisées ; ensuite, les possibilités de fliquer les professeurs, puisque leurs cours et exercices sont maintenant en ligne et consultables par tout un chacun, y compris les conseils des parents procéduriers qui détecteront tous les vices de forme et dérogations à la lettre des programmes, et ainsi parviendront plus facilement à avoir la peau de certains enseignants non conformes, par exemple ceux qui refusent l'injonction au numérique et risquent ainsi une mise au pilori professionnelle pour raison de désobéissance, incapacité de s'adapter, irresponsabilité, trop grande originalité ou voix politique discordante au sein de l'établissement. « Virale » depuis des années, la propagande anti-prof pourrait cesser si les enseignants se convertissent rapidement et massivement au numérique. Cela n'empêchera pas le pouvoir néolibéral de poursuivre son objectif inavoué de dégraisser leurs effectifs à terme et de rebaptiser les heureux (?) rescapés en « personnes-ressources en e-learning ». Adieu au statut d'enseignant ! Pourtant, rappelons-le, sans les enseignants rien n'aurait jamais eu lieu : pas de cours, pas d'utilité pour les fonctions d'inspecteurs, de directeurs et de préfets, pour les pouvoirs organisateurs, les associations de parents, l'administration et même le ministère. Nous, professeurs, sommes l'alpha et l'oméga de l'École, il suffirait que nous en (re)prenions conscience¹² pour que les choses se mettent vraiment à changer dans un sens salvateur. Pas celui d'être le propre fossoyeur de son métier en obéissant aux sommations à se numériser ou même en l'acceptant de bonne grâce. Volontaire ou non, sus à la servitude !

Bernard Legros

Illustration : Sara Gréselle

1. <https://www.theguardian.com/news/2020/may/13/naomi-klein-how-big-tech-plans-to-profit-from-coronavirus-pandemic>.
 2. Cf. Michel Desmurget, *La fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants*, Seuil, 2019 et Manfred Spitzer, *Les ravages des écrans. Les pathologies à l'ère numérique*, L'Échappée, 2019.
 3. Conversation privée.
 4. Prénom d'emprunt.
 5. Où les élèves découvrent la matière en amont à la maison, plutôt que de la retravailler en aval sous forme de devoirs.
 6. Cf. Éric Sadin, *La silicolonisation du monde. L'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, L'Échappée, 2016.

7. Comment « faire » ses devoirs sur un smartphone ?
 8. Rendons grâce toutefois à la clairvoyance de la ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles Caroline Désir (PS) qui a interdit d'aborder de nouvelles matières par l'ENT. Seuls étaient acceptés les exercices et révisions. En France, Jean-Michel Blanquer a fait l'inverse.
 9. Cf. Benoit Galand in *Les cahiers du Girsef*, « Le numérique va-t-il révolutionner l'éducation ? », n° 120, mars 2020.
 10. Je renvoie ici à mon article paru in Cédric Biagini, Christophe Cailleaux & François Jarrige (dir.), *Critiques de l'école numérique*, L'Échappée, 2019, pp. 261-272.
 11. Témoignages de parents glanés sur les réseaux (a)sociaux : « *J'ai déjà imprimé 241 feuilles d'exercices pour Zoé* » ; « *C'est du délire. Malgré mon*

aide, il y passe quand même toutes ses journées. Ce n'est pas tenable ! » ; « *Brahim est en 3^{ème} primaire et il doit bosser quatre heures par jour. Ça crée beaucoup de stress et de tensions* » ; « *Quand j'ai vu le premier mail de l'institutrice avec la liste de travail demandé, j'ai d'abord cru que c'était une blague. Mon fils est en première primaire, pas en dernière année à l'unif !* ». Etc.
 12. Sur ce plan-là comme d'autres, il y a eu régression. Jusqu'à l'aube de ce siècle, les enseignants étaient réactifs, combatifs, syndiqués pour la plupart, avaient une conscience de classe et de la spécificité de leur métier, qu'ils considéraient comme un art plutôt qu'une technique.

LE CONFINEMENT ET LA DÉCROISSANCE



Illustration: Alex Mayo

Dans *La peste*, Albert Camus fait parler un prêtre, le père Paneloux. Celui-ci évoque la peste comme une « rédemption », autrement dit une punition de Dieu, mais aussi une occasion d'être meilleur ; puis à la fin de son prêche, il fustige un chroniqueur marseillais parce qu'il pensait que la peste ayant frappé Marseille en 1720, tuant plus de la moitié de la population, c'était l'enfer, et uniquement cela. En fait, l'opposition n'est qu'apparente. Dans les deux cas, nous nous trouvons face à la même vision chrétienne, d'un côté l'occasion d'une rédemption, de l'autre l'enfer, il ne manque que le paradis. Mais pour nous les décroissants, cet épisode du confinement, s'agissait-il de rédemption, comme dans l'Apocalypse selon Saint-Jean, ou bien de l'enfer, ou mieux du Paradis, comme si nous avions - presque - atteint nos objectifs ? A-t-il apporté quelque chose de nouveau ?

Le confinement, ce fut premièrement une grande mobilisation sanitaire, mais ce n'est pas nouveau. Après l'accident de Tchernobyl, l'État soviétique avait réussi à mobiliser beaucoup de gens : « 120.000 personnes ont été évacuées de la zone interdite, 600.000 « nettoyeurs » et personnels médicaux ont été dépêchés pour alimenter les secours d'urgence. Le premier mois, 40.000 conscrits de l'Armée rouge ont été appelés. En Ukraine, les docteurs ont examiné 70.000 enfants, et plus de 100.000 adultes durant l'été ayant suivi l'accident. Durant les quelques années qui suivront, ils accompliront plus de 500.000 examens médicaux. Ce traitement sanitaire de masse était sans doute l'un des plus importants jamais réalisés, avant qu'il ne soit largement dépassé, aussi bien en taille qu'en intensité coercitive, par celui mis en place à partir de la fin janvier 2020, face à la pandémie de Covid-19¹. » Il y a toujours eu des épidémies au long de l'histoire : la lèpre, le choléra, la peste, notamment. Cette dernière, en particulier, revenait régulièrement tous les 10 ou 15 ans en Europe. La cessation de son « éternel retour » après celle de Marseille en 1720-1722 correspond à l'émergence de l'idéologie du Progrès et de la médecine moderne. Finalement, le mourant va laisser place au malade – celui que l'on peut guérir –, l'Église, à l'hôpital et à l'État. Aujourd'hui, avec le confinement concernant 3 milliards de personnes (une première dans le monde !), une nouvelle étape vient d'être franchie : l'épidémie redevient un acteur historique, elle nous rappelle que nous sommes entrés dans « l'ère des risques » et qu'a pris fin « l'ère du Progrès ». Avant l'émergence de la société industrielle, il y a toujours eu des risques, mais ils étaient dus à la concentration des hommes dans un même endroit ou à des causes naturelles. Avec la culture industrielle se sont rajoutés ceux liés à la production des biens. L'économie politique a pu empêcher une prise de conscience des conséquences des pollutions, notamment sur la précarité de la survie de l'humanité, et pas uniquement de celle d'individus. Au-delà d'un débat somme toute secondaire sur un virus qui se serait échappé d'un laboratoire ou d'un marché de

Wuhan, nous savons que, depuis au moins le début du XXI^e siècle se multiplient les épidémies dont l'origine sont des zoonoses. Autrement dit, la croissance de la masse des êtres humains augmentée de celle des animaux domestiques se fait de plus en plus au détriment du sauvage, obligeant certains animaux à sortir de la forêt ; il en résulte une proximité et la propagation de virus qui seraient restés dans le monde sauvage si on ne les en avait pas fait sortir. Dès 2003 arriva la première alerte épidémique, la grippe aviaire H5N1 ou SRAS. Le gouvernement français avait réagi en lançant la création de l'EPRUS², un organisme créé spécialement pour gérer les urgences sanitaires en stockant des médicaments et des masques, puis en organisant une « réserve sanitaire » de volontaires prêts à intervenir. Il eut été intéressant de voir si ces mesures administratives auraient été suffisantes pour lutter contre le Covid-19, mais malheureusement l'EPRUS a été dissout au nom d'une gestion libérale de la santé et des risques, c'est-à-dire en faisant fi du principe de précaution. Outre le fait que dans une société libérale telle que la nôtre, pour un économiste un stock est avant tout un coût, il est généralement dénié que la société industrielle crée en même temps des biens et de plus en plus de risques...

Cette pandémie fut néanmoins l'occasion pour beaucoup de ressentir à nouveau la présence de la mort, qui fut sans cesse repoussée depuis la Révolution industrielle, d'abord à la périphérie des villes en y déménageant les cimetières, puis dans les hôpitaux. Pourtant la mort n'est plus la conséquence inéluctable des épidémies, et pour certains, dont les transhumanistes, elle serait devenue quasiment une « maladie » dont on pourrait un jour guérir. En tout cas, les hôpitaux ont joué le premier rôle dans cette crise³. Dans un sens, ce fut à la fois le rappel de l'existence de la mort et du triomphe de son traitement sanitaire. Le problème, c'est que, justement, tout a été fait pour ne pas parler de la finitude de tout, de la perte irréversible de matière dans la production moderne, et surtout de la destruction de l'humanité et de la vie. En quelque sorte, seul l'homme-individu peut mourir, mais l'humanité, la vie ne risquent toujours rien. C'est une certitude qu'aucune autorité n'a essayé d'ébranler. Et pourtant, les partisans de la décroissance ne cessent de mettre en garde contre une possible disparition de l'humanité et de toute vie à cause du productivisme. Le confinement a certainement mis un arrêt – même temporaire – à cette accélération de tout et à la mobilité caractéristique de cette civilisation consumériste dans laquelle nous vivons. En apparence il pourrait s'agir de décroissance : ralentissement, réduction importante des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation de pétrole et même d'électricité. Le confinement fut un isolement, certes, mais vécu, au début sans doute, comme un « repos » pour beaucoup de travailleurs stressés. Pourtant, il ne s'agit que de décroissance en demi-teinte, de fausse décroissance, voire de « décroissance capitaliste » comme il existe une « relocalisation capitaliste ».

Devant l'inéluctable récession à venir, le gouvernement français a débloqué des aides s'élevant à plusieurs milliards d'euros, en particulier pour les grandes entreprises cotées au CAC 40, mais ces aides ne sont pas assorties de conditions écologiques. Il a aussi été beaucoup question de « relocalisation », mais dans la version capitaliste, pas dans la nôtre. On ne peut qu'être sceptique quant au type de relocalisation envisagée, c'est-à-dire faite pour réduire les coûts suite à la mise en œuvre de robots moins chers qu'un Indien, par exemple, ou bien pour des raisons de qualité de service. Le pire, c'est lorsqu'on l'évoque pour les médicaments, alors qu'on en avait délocalisé la production en Inde ou en Chine justement parce qu'on voulait éviter de payer les coûts nécessités par la gestion des pollutions, comme dans le cas des antalgiques. Est-ce à dire qu'on s'apprête en haut lieu à éliminer cet obstacle pour relocaliser ?

Pour nous, décroissants, la relocalisation est à la fois le moyen et la fin de la décroissance. Mais étant confinés chez nous, comment pourrions-nous avoir les moyens de l'initier ? De plus, il ne s'agit pas de relocalisation capitaliste, mais d'une relocalisation ouverte et démocratique et mise en œuvre au niveau de biorégions. Son objectif ne serait plus de produire de la valeur, mais de satisfaire des besoins dans un cadre respectueux de la société et de la biosphère, la biorégion. Cette relocalisation ne vise pas à faire revenir des productions sans se poser la question de ce qui est produit et sur la façon de le faire. Aujourd'hui, les moyens techniques et scientifiques sont dirigés vers l'augmentation de la productivité, pas vers la diminution des risques. Autrement dit, on ne se pose la question des risques qu'une fois les produits diffusés dans la société, au lieu de se la poser dès le départ au moment de la production. Dans ce cadre biorégional serait favorisée la coopération entre les unités de production afin d'éviter concurrence, doublons, gaspillage de ressources rares et déchets. Elle s'accompagnerait certainement de rationnement. Mais aujourd'hui ce type de relocalisation⁴ est peu évoqué, cela étant une indication supplémentaire que l'on n'a pas (encore ?) tiré de leçons de cette pandémie.

Jean-Luc Pasquinet

1. Extrait d'une analyse du livre de Kate Brown, *Manual for Survival: A Chernobyl Guide to the Future*, par Thierry Ribaut. <https://lundi.am/chernobyl>
2. Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires.
3. Avec les mourirs modernes appelés EHPAD, mais à la différence de la grippe espagnole de 1914-1918, cette épidémie aurait frappé plus les vieilles personnes que les jeunes.
4. Voir Relocaliser de Jean-Luc Pasquinet, avec une préface de Serge Latouche (Libre et solidaire, 2016). Nous y lançons une réflexion sur la relocalisation ouverte, antiproductiviste et démocratique.

LA 5G ? LE « MAÎTRE ACHAT »

En mars 2020, Test-Achats, organisme qui publie une revue dans laquelle est évaluée la qualité de différents produits de consommation – sans jamais remettre en question cette dernière –, publiait un article sur la 5G intitulé « Dangereuse, la 5G ? »¹. L'interrogation était trompeuse : véritable plaidoyer pour cette technologie, niant les nombreuses études scientifiques alertant sur sa nocivité et les multiples appels demandant un moratoire, Test-Achats réduisit ces doutes à des « rumeurs [qui] ont le chic pour susciter injustement de l'inquiétude ». Les réactions ne se firent pas attendre.

Comme revue dont le fonds de commerce repose largement sur la publication de testings sur des objets high-tech, Test-Achats était mal placé pour émettre un avis impartial. Mais de là à écrire un texte-propagande pour la 5G, qui sera repris par des quotidiens pour appuyer leur position² ou dans les réponses de certains ministres à des citoyens inquiets³, il y a un pas.

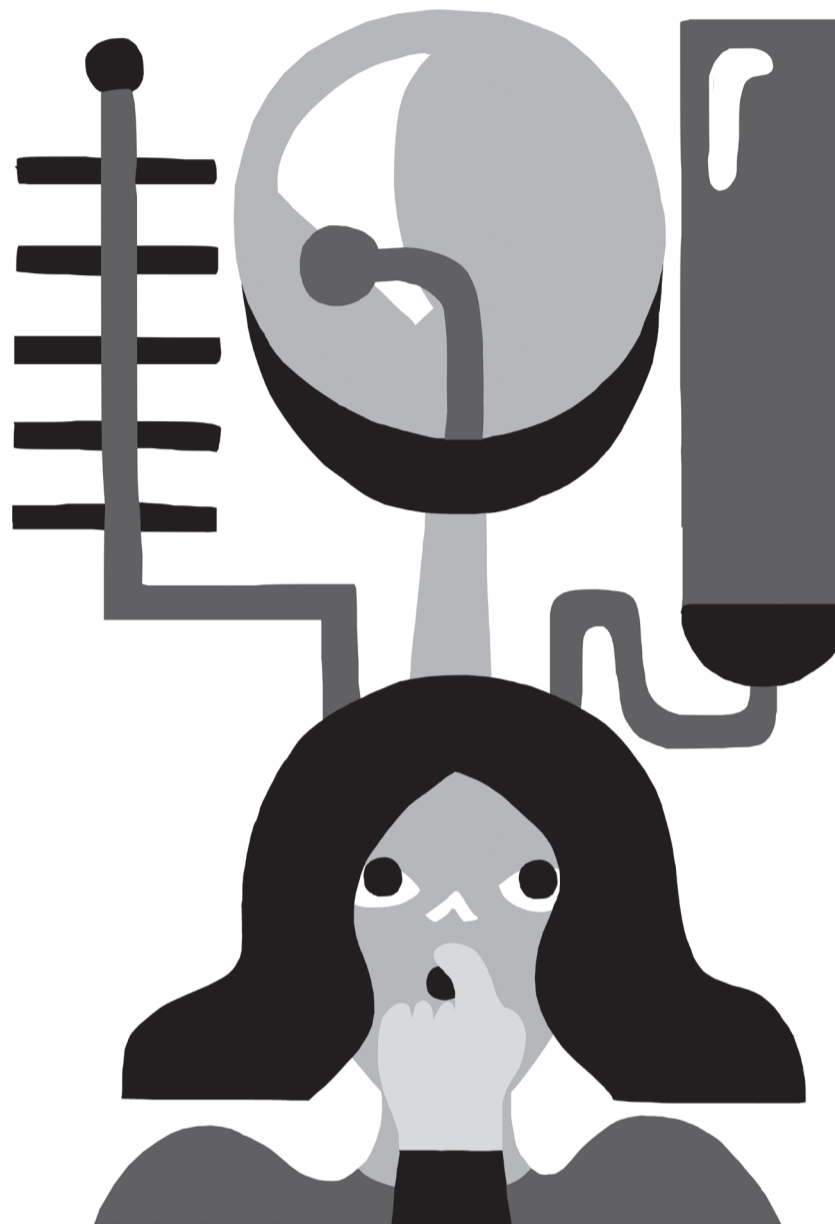
Sous son premier titre « Voici pourquoi il n'y a pas d'inquiétude à se faire », Test-Achats avance qu'« après examen de toutes les recherches scientifiques internationales », il n'y a rien à craindre, développant en quatre points leur argumentation⁴, concluant par un paragraphe titré « Toujours pas rassuré(e) ? ». Ainsi, Test-Achats reconnaît tacitement son parti-pris, car des études qui mettent en évidence les dangers de la 5G, il y en a eu, tout comme le risque majeur pour la biodiversité⁵ qu'elle représente. Exit aussi l'Appel international contre la 5G. Test-Achats aurait-il quelques intérêts à ne pas dire la vérité. Certains lecteurs l'ont pensé.

Lettre d'un lecteur à Test-Achats

« Nous envisageons de nous désabonner suite à l'article « 5G » du *Test-santé* 156, d'une légèreté inouïe et pour le moins suspect. Avez-vous creusé dans le détail les possibles liens directs, indirects, du passé et du présent, avec le monde des opérateurs, de Mme Dillen et, surtout, de Guy Vandenbosch, auquel elle se réfère avec une surprenante prudence, ainsi que de la KU Leuven en général (lobbying, partenariats privé/public, e.a.) ? »

Leur réponse : langue de bois et bla bla bla

Cher abonné, nous prenons bonne note de votre réaction et la comprenons certainement. Veuillez trouver ci-dessous la réponse de nos services de test santé suite aux réactions, publications, opinions suscitées par notre article sur la 5G : « Dans certains dossiers emblématiques et souvent particulièrement complexes, touchant notamment à la santé publique, il est normal qu'il y ait débat. Notre association plonge d'ailleurs depuis 60 ans ses racines dans le débat et la contradiction démocratiques, mais toujours sur base scientifique (particulièrement en matière de santé et d'alimentation mais aussi de sécurité domestique ou de durabilité...). Nous comprenons, jusque dans une certaine mesure, que des opinions divergentes s'expriment et nous reconnaissons ne pas posséder la science infuse en la matière, pas plus que nos détracteurs ne la possèdent. Une position dans une matière aussi délicate n'est pas figée, mais, obéissant à nos principes d'indépendance et d'expertise, il faut aussi éviter de répéter ce que certains voudraient entendre. Il faut la faire évoluer avec cohérence. Bien sûr, la crise sanitaire de cette année 2020 rend les choses encore plus compliquées et l'attitude de l'un ou l'autre opérateur voulant forcer le barrage irrite encore un peu plus dans une partie de l'opinion publique. Nous le comprenons aussi. Contrairement à ce qui est prétendu à partir d'impressions et de faux-semblants, nous n'avons pas choisi le camp de la technologie ou des lobbys puissants que nous affrontons nous-mêmes sur d'autres terrains depuis de nombreuses années. Notre camp est celui de la protection des consommateurs et de leur santé. Contrairement à certains propos, nous nous basons sur des études réalisées au niveau international notamment par les autorités de santé qui ont analysé à charge et à décharge plusieurs milliers de pages de littérature et d'études scientifiques, en évitant le *cherry picking* (utiliser uniquement les



arguments qui soutiennent votre objectif), ce qui est plutôt le fait de nos détracteurs. Nous avons également consulté des experts externes. À noter que cette même démarche est partagée par bon nombre d'organisations de consommateurs dans toute l'Europe. Dans une optique fort manichéenne, ces détracteurs ont pour cible ceux qui ne pensent pas comme eux. Si vous n'êtes pas de notre avis, vous êtes forcément contre nous... L'ennemi étant identifié, leur propre cause est passée sous silence, faisant oublier les fondamentaux : un objectif de santé publique, le rôle des pouvoirs publics dans la fixation des normes, les obligations des opérateurs en termes de transparence et de qualité, la nécessité de faire avancer le débat démocratique, ... Et pourtant, nous ne demandons rien d'autre que la garantie de ces fondamentaux. Alors quel combat pour quelle cause avec quelles armes ? Et l'ennemi sera démasqué. Vous pouvez également consulter notre site web à l'adresse www.test-achats.be, où vous trouverez beaucoup d'autres informations. Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, à l'assurance de nos sentiments distingués

Pas convaincu, le lecteur renvoie :

Je suis étonné de n'avoir aucune réponse à la question précise que j'avais posée le 4/5/20. Je n'obtiens qu'une réponse-type de nature générale, plutôt convenue et passe-partout, sur la problématique partisans/détracteurs ...; décevant. Quelques considérations de ma part :

- certains de vos détracteurs pratiquent peut-être le *cherry picking*, mais il s'est clairement avéré, grâce notamment à des lanceurs d'alertes et journalistes à la conscience professionnelle aigüe, que les industries responsables depuis de nombreuses années de terribles dégâts sanitaires et environnementaux et de millions de décès à l'échelle mondiale (tabac, amiante, automobile, chimie, agro-alimentaire industriel de la malbouffe, ...) ont fait, font et feront encore longtemps et

sans scrupules, plus fort : faire fi du principe de précaution, pratiquer le *lobbying* massif, instrumentaliser, manipuler, conditionner par les bombardements publicitaires (y compris dans les médias de service public), stipendier (y compris certains experts, décideurs politiques, ...), voire carrément mentir (*dieselgate*, e.a.); alors, qu'est-ce qui est le mieux : le possible *cherry picking* avec comme objectifs essentiels l'application du principe de précaution sanitaire et, donc, la protection de la santé, ou les stratégies comme celles-là dans le but principal de créer et d'accumuler le maximum de profits ? Doit-on vraiment croire que les opérateurs partisans acharnés et intéressés de la 5G seraient les seuls à agir de manière vraiment soucieuse de la santé des citoyens ? Ni les universités (sous-financées par les pouvoirs publics, e.a. en matière de recherche, et de plus en plus infiltrées par les opérateurs commerciaux et donc dépendantes de ceux-ci pour leur fonctionnement) ni des associations comme la vôtre ne sont à l'abri desdits agissements...

- quant aux fondamentaux démocratiques dont vous parlez – à respecter par vos détracteurs et les industries/opérateurs et commerciaux de toutes natures ... – : c'est précisément dans de nombreux régimes officiellement démocratiques, se basant sur ces fondamentaux, que les dégâts dont je parle ci-avant sont depuis bien longtemps causés – alors que certains freins légaux en principe efficaces existent – ... , du fait notamment du non-respect de principes démocratiques élémentaires et des règles/normes légales par les responsables de ces dégâts; et, trop souvent, aucune véritable sanction n'est prise. C'est au cœur de notre démocratie belge qu'un opérateur Télécom peut tranquillement décider de déjà introduire la 5G dans plusieurs communes, au nez et à la barbe des décideurs politiques, alors que les citoyens y sont massivement opposés (87%, sauf erreur de ma part). Une réaction forte et/ou une sanction sera-t-elle prise à l'encontre de cet opérateur ? J'en doute ...

- en Belgique, mais aussi dans nombre d'autres pays démocratiques, la confiance des citoyens dans le monde politique est au plus bas (20% seulement a confiance) et leur confiance dans les médias traditionnels et les journalistes est en forte baisse. Cela mérite une réflexion en profondeur, e.a. quant aux raisons: une trop grande impuissance/allégeance vis-à-vis des agissements du « monde des affaires » (e.a.), y serait-elle notamment pour quelque chose?

Cordialement. Patrick Buyle

Il n'a obtenu aucune réponse...

AP

- <https://www.test-achats.be/hightech/telecom/dossier/5g-dangers>
- Notamment, « 5G : le "vrai du faux" ou comment sortir de la guerre de tranchées », La Libre, jeudi 30 avril.
- « À ce sujet, comme il n'est pas toujours facile de distinguer le vrai du faux, nous vous invitons à consulter le dossier de Test-Achats, qui a répertorié quelques fake news circulant pour le moment sur internet : <https://www.test-achats.be/> ». Réponse du ministre Alain Maron à un courrier, avril 2020.
- En résumé : aucune preuve scientifique ; les avancées technologiques réduisent l'intensité des ondes ; nous collons moins souvent notre smartphone contre notre visage ; les normes sont très sévères en Belgique.
- « La 5G, un enterrement de première classe pour la biodiversité », <http://grappe-belgique.be/spip.php?article3219>

DETTE ET CRISE SANITAIRE

Mars 2020 éclatement de la crise, quelle crise ? La crise sociale, écologique, économique, de civilisation... qui était déjà bien perceptible ? Ou plutôt la crise sanitaire suite à la pandémie mondiale du coronavirus ? À ces nombreuses crises que l'on ne sait plus comment nommer, comment définir, s'ajoute donc une mise entre parenthèses de l'économie suite à la pandémie du coronavirus, qui engendre une crise économique et une crise de la dette qui couvaient depuis des années.

Dans les débats publics, sur les réseaux dits sociaux, les discussions se multiplient à propos de « l'après-crise ». La plupart des discours laissent imaginer une crise en forme de parenthèse, lors de laquelle on a pu réfléchir à l'après-confinement, se prendre aux mots de Macron qui en appelait à un changement d'imaginaire. Quelques penseurs (le masculin est utilisé expressément) auraient concocté un plan pour un monde meilleur, une transition appliquée à toutes les sauces. Pourtant, comme l'explique Romaric Godin, journaliste à *Médiapart*, la situation économique et financière depuis la crise mondiale de la décennie précédente était loin d'être améliorée. « La crise actuelle pourrait bien être plus coriace que prévu. Elle est plus violente que celle de 2008 et, à la différence de cette dernière, l'économie chinoise qui avait supporté l'essentiel de la reprise par des plans de relance très agressifs et écologiquement désastreux (passant par des surproductions de ciment ou d'acier, par exemple) ne semble plus en mesure de jouer ce même rôle. La financiarisation continue par ailleurs à réduire l'impact des politiques sur l'économie réelle en captant une grande partie des bénéfices issus de cette dernière. »¹

APPELS À L'ANNULATION DES DETTES

Parmi les nombreux éléments imbriqués dans l'économie mondiale, la dette joue un rôle primordial. La forte réduction de l'activité économique pendant plusieurs mois causée par la crise sanitaire du coronavirus a fait réapparaître la question douloureuse de la dette dans les débats publics. Cependant, bien que reposant sur un système très complexe, les décisions quant aux dettes et aux remboursements sont avant tout politiques. Des centaines de collectifs, voire même d'élus, ont appelé ces dernières semaines à l'annulation totale et inconditionnelle des dettes de pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. En Europe, des débats portant sur la mutualisation des dettes et des médias financiers assurent que les dettes ne posent pas de problème car les taux d'intérêt sont bas (politiques encouragées par les banques centrales européennes et étasunienne).

Le 13 mai, une initiative portée par Bernie Sanders et soutenue par 300 parlementaires du monde entier adressait une lettre au FMI et à la Banque mondiale pour demander une remise totale de la dette des pays de l'Association internationale de développement (AID) par toutes les grandes institutions financières internationales (IFI). Les Nations unies prévoient que la crise du coronavirus pourrait accroître la pauvreté mondiale d'un demi-milliard de personnes, soit 8% de la population mondiale. Le Programme alimentaire mondial (PAM) estime que le nombre de personnes au bord de la famine à cause de la crise économique mondiale pourrait doubler, passant de 135 millions à 265 millions, en raison de la pandémie. 64 pays paient actuellement davantage pour le service de la dette que pour les soins de santé.

MACRON ET SES INTÉRÊTS AFRICAINS

Le président Emmanuel Macron, après avoir enfilé ses habits de chef de guerre lors de son premier discours de crise, changeait de costume lors d'une autre allocution présidentielle pour annoncer une annulation massive des dettes de l'Afrique. Une annonce qui a fait grand bruit, répétée à longueur de journées dans les médias internationaux.

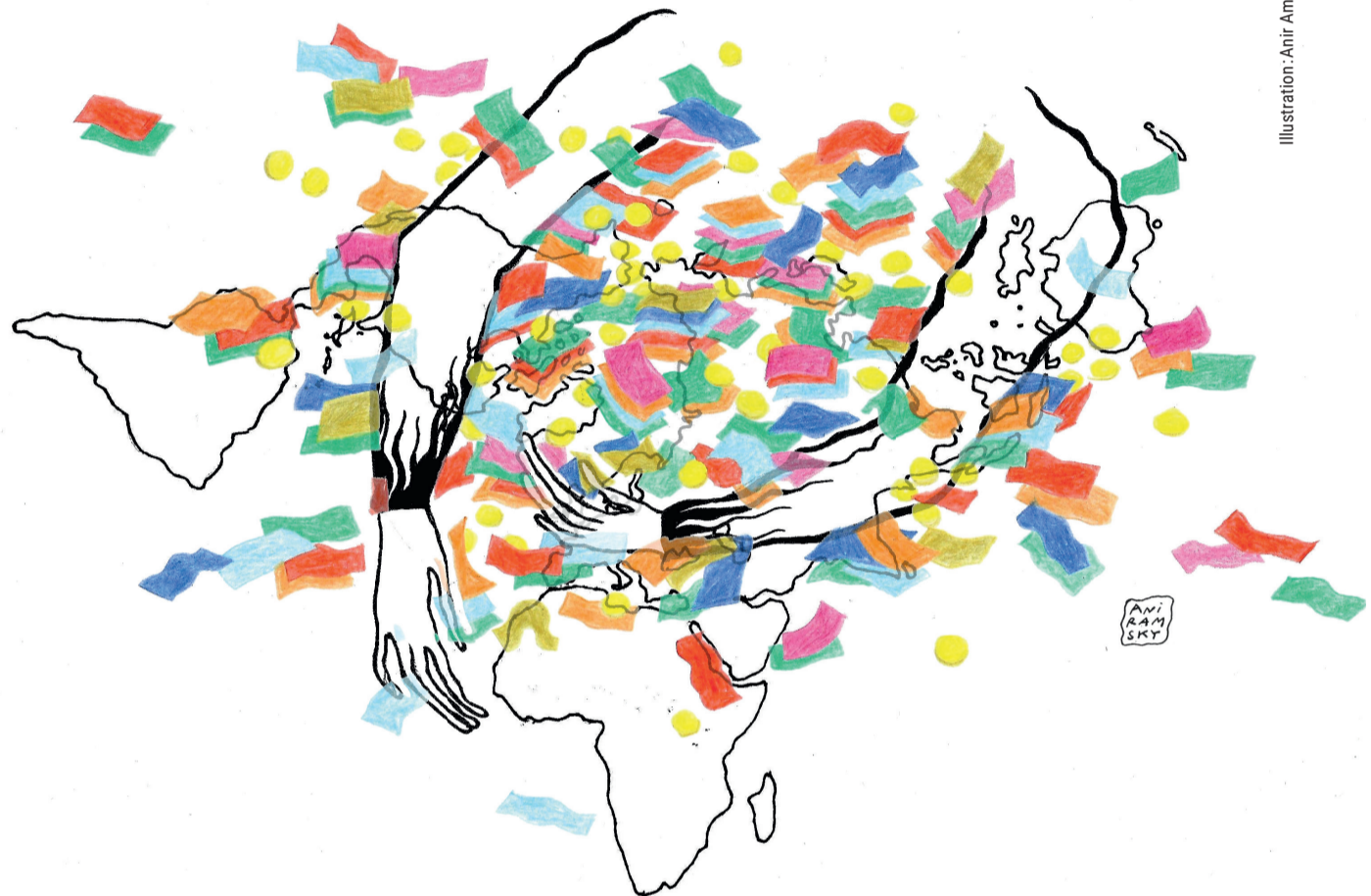


Illustration: Anir Amsky

Le 13 avril, Macron annonçait vouloir « annuler massivement la dette » des pays africains. Pourtant, les pays du G20, dont la France, ont tout juste suspendu quelques remboursements. Alors que 200 organisations du monde entier demandent de véritables annulations des dettes pour permettre aux pays du Sud de faire face à la crise, dans le communiqué final des ministres des finances du G20 et des gouverneurs des Banques centrales du 15 avril, il n'y a aucune trace d'une « annulation massive des dettes africaines » proclamée peu de temps avant par le président français. La suspension décidée n'est que partielle et très provisoire. Partielle parce qu'elle ne porte que sur 12,8 milliards € sur un total de 30 milliards € environ des remboursements attendus en 2020. Provisoire parce que cette suspension ne porte que sur les remboursements prévus cette année. Et ceux-ci ne sont pas annulés mais seulement suspendus : ils devront être payés en 2022, échelonnés sur 3 ans et des intérêts plus élevés pourront être demandés.

L'annonce grandiloquente ne consiste donc nullement en une annulation. Elle risque de s'accompagner d'une aggravation du poids de la dette à moyen terme. Par leurs refus d'annuler purement et simplement tout ou partie de la dette des pays pauvres, les institutions financières internationales et les pays riches sont en train de leur concocter un avenir de dettes et de plans d'ajustements structurels aggravés.

POMPIERS PYROMANES

Entre 2010 et 2018, l'endettement public moyen du continent africain est passé de 35% du PIB à 60%. Au point que le nombre d'États en situation de « surendettement » ou risquant fortement de l'être selon le FMI, s'élève désormais à 33, soit deux fois plus qu'en 2018. C'est notamment le cas du Soudan, de la République Démocratique du Congo ou du Cameroun.

Une hausse de l'endettement en grande partie alimentée par la hausse du prix des matières premières et par les offres de prêts de la Chine qui ont entraîné de très nombreux pays du Sud global à s'endetter massivement au cours de la dernière décennie.

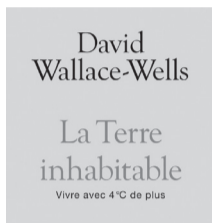
Le FMI agit en pompier alors qu'il a alimenté depuis des décennies les braises de l'affaiblissement de tant de pays du Sud à travers les privatisations, dérégulations et primarisation de leur économie (pour obtenir des devises en vue de rembourser des dettes odieuses et coloniales). Il estimait à la mi-mars « qu'étant donné sa nature sanitaire, la crise actuelle devrait être « plus courte » que celle de 2009 ». Ce FMI qui s'alarmait aussi depuis plusieurs années de l'augmentation des dettes et de l'imminence d'une crise financière se montre à présent rassurant, afin de préserver et faire durer ce système bancal. Quand l'institution prétend qu'il est urgent « de protéger les économies les plus faibles qui dépendent de la croissance mondiale »², ce ne sera malheureusement pas une protection qui passerait par une annulation des dettes illégitimes et une sauvegarde des économies locales.

Alors que les appels à l'annulation de dettes se multiplient, la confusion règne dans une grande majorité de médias qui brandissent les annulations comme une menace et dans le même temps évoquent les restructurations de dettes comme étant des annulations. Les restructurations servent pourtant la plupart du temps à préserver les intérêts des créanciers. Une démarche de rupture et de suspension unilatérale avec les créanciers permettrait par contre de l'emporter dans le rapport de force.

Robin Delobel

1. https://www.mediapart.fr/journal/france/200520/une-crise-economique-violente-structurelle-et-profonde?page_article=2

2. <https://www.jeuneafrique.com/911282/economie/coronavirus-le-fmi-appelle-a-des-mesures-economiques-concernees-et-globales/>



Le journaliste new-yorkais D. Wallace-Wells brosse un tableau richement documenté des dérèglements climatiques, en se fixant comme repère la vraisemblable augmentation de la température de 4° C d'ici la fin du siècle, ce qui génèrera la « fin de la normalité », le sentiment d'une « histoire où tout arrive en même temps » et « ...une expérience radicalement accélérée des conditions extrêmes ». Ce tableau est vraiment apocalyptique : la faim, les villes surchauffées, la montée des océans eux-mêmes à l'agonie, les méga-feux, l'air irrespirable, le stress hydrique, les dépressions économiques, les conflits climatiques et les pandémies (tiens donc !), c'est ce qui nous attend, alors que politiquement nous restons tout un chacun les acteurs de ce phénomène. Le propos est aussi psychosocial. L'auteur saisit bien l'esprit du temps aux États-Unis, celui d'un « optimisme forcé né d'une culture de l'utopisme béat » où le climat-scepticisme revient à la charge. Toutefois, « l'état de semi-ignorance ou de semi-indifférence est une maladie du climat bien plus envahissante que le véritable déni ou l'authentique fatalisme », pendant que « le changement climatique exige une expertise en laquelle on ait foi, au moment précis où la confiance du public en la matière s'effondre ; c'est encore une des ironies de l'histoire ». Les bonnes mœurs consuméristes et le développement personnel n'y feront rien : « ... la consommation consciente et le bien-être représentent deux manières de se défilier, issues d'une promesse basique offerte par le néolibéralisme ». Cependant, certains points de vue de l'auteur, tantôt en contradiction avec lui-même, tantôt un peu cynique et désabusé, posent problème. Ainsi, il n'y aurait « aucun enseignement à tirer du réchauffement climatique » (ah bon ?) ; « Pour qu'une communauté fonctionne bien, ses rouages doivent être huilés par l'abondance » (quelle sorte d'abondance ?) ; « Les OGM ne sont pas un signe que la planète va mal, ils sont une solution partielle possible à la crise de venir de l'agriculture » (!?) DWW souligne avec justesse que l'incertitude doit paradoxalement être un moteur pour l'action, et termine sur une note volontariste : « Notre manière d'envisager l'Histoire à l'époque du changement climatique sera façonnée par nos efforts pour l'éviter et par la latitude que nous lui accorderons pour remodeler nos vies. »

David Wallace-Wells, *La Terre inhabitable. Vivre avec 4° C de plus*, Robert Laffont, 2019, 392 pages.

B. L.



Cette Amérique actuelle, le géopolitologue Jean-Michel Valantin la confronte à la Chine. La rivalité économique et stratégique entre ces deux grandes puissances — la Chine ayant remplacé l'URSS au XXI^e siècle — ainsi que leur relation d'interdépendance, forment l'épine dorsale de la géopolitique mondiale. De surcroît, ce monstre à deux têtes « Chimerica » est le principal moteur des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité. Mais il y a une justice immanente, car elles-mêmes sont victimes de ce « climat de destruction massive » qu'elles instaurent par leurs agressions envers la nature : cyclones et méga-feux aux États-Unis, « *airpocalypse* » et stress hydrique en Chine, et hausse du niveau des océans pour tout le monde. Depuis la Guerre de l'opium (1839-42), l'Empire du Milieu attend de prendre sa revanche sur l'Occident. Avec l'organisation de sa Nouvelle Route de la Soie (NRS) depuis 2013, Xi Jinping entend extraire sur la planète entière toutes les ressources dont les ambitions hégémoniques et le développement économique de son pays ont besoin pour s'affirmer. Tout y passera : mines, forêts, terres agricoles (louées ou achetées), mers (pêcherie, sable et fonds marins) et même espace, avec le projet d'exploiter les minerais de la lune. En accord avec la Russie, option est prise sur l'Arctique et ses réserves de pétrole et de gaz bientôt accessibles grâce au réchauffement climatique. Pour mettre toutes les chances de son côté, la Chine renforce son armée et a l'intention de devenir le leader mondial en intelligence artificielle (IA)

et en robotique dans les domaines civil et militaire, comptant également sur celles-ci pour maîtriser les causes de l'anthropocène et développer les énergies renouvelables, les voitures électriques et les *Smart Cities*. « *Discours environnemental, essor du numérique et accroissement du contrôle gouvernemental sur la société sont ainsi étroitement associés* ». À la NRS, Donald Trump oppose son projet MAGA (*Make America Great Again*), n'ayant pas l'intention de perdre son influence politique (surtout en Amérique du Sud), le disputant aux Chinois en matière de haute technologie (avec la Silicon Valley) et exhibant sa puissance militaire, persuadé qu'une guerre, cette fois plus exclusivement commerciale, devient probable dans le Pacifique à moyen terme. Malheureusement, après cet état des lieux, les préconisations de l'auteur en conclusion sont ineptes, ou irréalistes : les technologies pourront être utilisées pour « *domestiquer le pouvoir de Chimerica* » ; le géopouvoir sino-américain « *pourrait alors s'exercer de façon socio-économique, afin de soutenir la transition écologique des sociétés contemporaines selon un modèle de développement durable et soutenable* » ; on se servira de l'IA « *pour atténuer la pollution en Chine ou pour faire évoluer l'agriculture aux États-Unis* ». Ouh la la ! Envoyons-lui vite les ouvrages d'Ilich, Mumford, Ellul, Charbonneau, Sadin, Biagini, Jarrige, Gras, Latouche...

Jean-Michel Valantin, *L'aigle, le dragon et la crise planétaire*, Seuil, 2020, 361 pages.

B. L.



On pourrait croire que le combat contre l'agrochimie est en passe d'être gagné : succès de procès contre Bayer-Monsanto, tendance — même dans les médias classiques — à reconnaître les ravages des pesticides, etc. Mais un tel sentiment reposerait sur un optimisme excessif. Un grave symptôme, à cet égard : la pétition européenne « *Bees and farmers* », qui demande l'interdiction des pesticides pour... 2035 ; trop impressionnée par le lobby concerné, toute une partie des écologistes ont baissé leurs ambitions d'une manière caricaturale. C'est dire qu'il est crucial de démontrer la nécessité d'un arrêt rapide et total de la folie « *phytosanitaire* ». C'est exactement ce qu'ont fait Paul Lannoye et Maria Denil, dans « *En finir avec les pesticides* ». Tout en restant synthétique et concis, ce livre parvient à être global et complet : prise en compte des découvertes les plus récentes, approches historiques centrées sur l'essentiel (Bhopal, Vietnam...), traitement de l'ensemble des phénomènes importants ; notamment, le fait que la dose ne fait pas le poison (toxicité, souvent, dès la première molécule), effets synergiques (mélanges survenant dans la nature et non pris en compte lors des tests, bien qu'ils peuvent accroître fortement la toxicité), etc. En particulier, les auteurs exposent en toute rigueur ces points capitaux, démontrant la nécessité d'une interdiction complète : le fait que les produits pointés par les médias ne doivent en aucun cas faire oublier la nocivité de l'ensemble des autres pesticides de synthèse ; et les stratagèmes par lesquels industriels et politiques contournent les législations, laissent interdire tel produit avant d'en sortir un autre équivalent, etc. La division en multiples petits chapitres, avec titres explicites, facilite l'accès et permet un usage ciblé. Bref, une arme essentielle, dans une lutte dont dépend notre survie.

Paul Lannoye et Maria Denil, *En finir avec les pesticides*, La boîte à Pandore, 2020, 152 pages.

Daniel Zink



Cornelius Castoriadis, philosophe, économiste, psychanalyste, enseignant, penseur majeur du 20^{ème} siècle, a érigé une œuvre considérable d'un grand apport au mouvement de la décroissance, même si cette œuvre « *débord* » largement les thèmes habituels de celle-ci, ce qui est là d'ailleurs aussi tout son intérêt. Car ce dernier mouvement devrait plus largement s'inspirer des travaux de Castoriadis, notamment sur sa perception de ce qu'est la démocratie, qui selon lui ne peut qu'être directe et constituée « *l'horizon de sens de sa démarche* », démocratie ne pouvant supporter la représentation politique, qui ne sert toujours que les intérêts de quelques-uns (on rappellera cela aux décroissants « *institutionnels* », qui s'échinent encore et toujours à attendre une « *réponse* » des politiques). Castoriadis rappelle ainsi que les institutions sont le fait des hommes qui lui donne des significations imaginaires sociales et peuvent donc être refondées par lui : l'homme crée la société, « *l'institution de la société est auto-institution* », et cette reconnaissance est au fondement d'une véritable autonomie et de « *l'esprit révolutionnaire* » qui manque absolument à notre époque. Autonomie qui n'a pas de sens si l'on ne considère pas le psychique et le social comme indissociables (ce qui manque trop souvent à la décroissance), mais également si on ne pense pas la question de quelle technique nous voulons. Soit, un ouvrage qui condense les grandes idées de ce penseur dans une perspective de sortie du productivisme.

Cornelius Castoriadis & l'autonomie radicale, par Serge Latouche, Éditions Le passager clandestin, 2020, 128 pages.

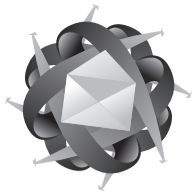
A. P.



Alors que les avions et la plupart des voitures étaient cloués au sol pendant plus de trois mois, ce qui semblait impossible quelques semaines avant, le livre de Rodolphe Christin tombe à point pour celui qui veut penser ce qu'est le voyage. Car à l'heure de l'interconnexion généralisée, peut-on encore envisager de voyager autrement ? Qu'est-ce que le voyage en 2020, alors qu'« *une caractéristique des temps modernes est d'avoir inspiré et laissé s'exprimer les envies d'en sortir* ». On fuit le monde à notre époque, mais souvent pour le retrouver ailleurs sous la même forme, « *la facilité des transports met le monde à portée des grands nombres, brise les distances et brouille les différences, dans un magma sans saveur* » ; « *la liberté de vacances n'est qu'apparente et contribue à conforter un régime global de contraintes : il faut gagner sa vie et pour cela tenir la distance, avant la retraite et la mort* » ; « *on croit partir alors qu'on ne sort plus guère de ses usages domestiques* ». Qu'est-ce que dès lors le rapport au divers, à l'autre, alors que « *le Divers décroît* » ? Qu'est-ce que l'exotisme ? Lire le récit de voyageurs, qui explore une autre réalité, cela ne fait-il pas déjà partie du voyage, n'est-ce pas déjà exotique ? « *L'écriture aide à connaître et à cultiver notre rapport au monde. Le voyage est un art de connaître le monde* ». Le bon moment dès lors pour ouvrir ce livre, et se demander « *où est la vraie vie* ».

Rodolphe Christin, *La vraie vie est ici*, Écosociété, 2020, 136 pages.

A. P.



LIMITER LA CASSE

Dans votre numéro d'avril 2020, le courrier d'un lecteur critique entre autres, comme il en a le droit, l'article que j'ai consacré à la météorologie publié dans le n° 42 de votre journal. Je n'ignore pas, contrairement à ce qu'il suppose, que les progrès dans la compréhension du comportement de l'atmosphère ont été rendus possibles au cours des siècles dans un contexte de colonialisme et de néo-colonialisme. Faut-il pour autant rejeter ce progrès qui aujourd'hui permet parfois de limiter la casse que peuvent provoquer les phénomènes dévastateurs désormais mieux anticipés ? Les alertes précoces d'aujourd'hui sont rendues possibles grâce à une coopération internationale des services météorologiques, et elles ne sont pas pour rien dans la limitation des dégâts aux personnes et aux biens lors des passages des orages, des cyclones ou d'autres calamités du genre. C'est également à cette coopération internationale que l'on doit une meilleure connaissance sur l'évolution des climats. Le fond de mon article n'abordait, il est vrai, pas tous les aspects possibles qui peuvent s'envisager lorsque l'on examine l'histoire des sciences en général et la météorologie en particulier. Pour l'essentiel, je persiste et signe en soulignant que la coopération entre les nations a eu des effets bénéfiques, mais que cette coopération avait été mise à mal par l'idéologie du « tout au marché » et de la concurrence libre et non faussée, prônée particulièrement par l'Union européenne. J'ajoutais par ailleurs que l'évidente diversité de l'offre météorologique, entre autres sur les smartphones, n'ajoutait pas de valeur aux services dans le domaine de la prévention qui, pour l'essentiel, sont le fait d'équipes des services publics rompues à l'art de la nuance et qui sont, quant à elles, capables de prendre en compte les incertitudes liées à l'utilisation des modèles numériques.

François Brouyax

Je viens de recevoir le premier n° (44) de mon abonnement, formidable. Belge habitant depuis 50 ans en Allemagne, je ne le connaissais malheureusement pas. J'ai manqué 43 numéros, il me semble. J'en ai seulement pris connaissance après avoir vu par hasard Monsieur Penasse poser sa question lors de la conférence de presse des incapables. Bravo, enfin un journaliste qui pose une question sensée et non téléguidée. Surtout continuez comme cela.

Merci, cordialement

Philippe Deprez

ARTICLE SINISTRE ?

Impossible de ne pas réagir à l'article sinistre de *Kairos* n° 44 : « Éoliennes, nucléaires, mêmes atrocités (...) » J'écris en tant qu'illustrateur du même numéro et en tant qu'ami de longue date de l'« éolienne des enfants ». D'abord, mettre sur le même pied, en termes d'atrocités, le nucléaire et l'éolien est hallucinant, pour ne pas dire scandaleux. Entre le nucléaire et l'éolien, les risques, la durée de vie des déchets, le type de production (central ou local), l'extraction de ressources, le bilan énergétique, le coût reporté ou non aux collectivités, la transparence, les prises de décision sur l'implantation ou non, jusqu'au type de financement, sont bien souvent très éloignés...une bonne partie des arguments contre l'éolien qui fusent dans cet article sont faux, ou incomplets, ou ne sont vrais que pour certaines éoliennes, certains types de panneaux solaires... C'est réducteur et simpliste de mettre le renouvelable et le nucléaire dans le même panier, de présenter les projets d'énergie renouvelable comme toujours imposés d'en haut, si les refus d'implantation éoliens dus aux habitants sont nombreux, très rares sont ceux des centrales, et contrairement à l'éolien, aucune centrale nucléaire n'appartient à des citoyens... Et si « c'est pareil », si « tout est pourri », alors pourquoi acheter l'électricité aux coopératives vertes, restons donc chez les grands producteurs nucléaires. Quant aux « NIMBY » que dérangent les infra-sons éoliens, s'ils cherchent la tranquillité, il existe en Ukraine ou ailleurs des coins bien tranquilles... Bien sûr que les outils du renouvelable sont construits avec le type d'énergie qu'on produit de nos jours, l'idée est justement de les remplacer. Demain, on pourra construire des éoliennes avec l'énergie de celles-ci. J'ai connu le mouvement de l'éolien citoyen à travers la première éolienne au monde qui appartient à des enfants, dont le mât se dresse à Houyet face aux vapeurs des centrales de Chooz. J'ignorais qu'en plus j'allais rencontrer le mouvement coopératif avec toutes ses facettes, la transparence, le bénévolat, l'entraide, les obligations non cotées en bourse, le système d'« un coopérateur, une voix », quel que soit le montant du portefeuille, etc. Les bénéficiaires servent à des projets écologiques, à financer des animations sur l'économie d'énergie dans les écoles, à participer à des projets en Afrique... Une coopérative sœur de celle de « L'éolienne des enfants », « Vents d'Houyet », a pu avec un parc éolien très restreint, soutenir le combat des Indiens de Sarayaku face aux pétroliers ; le jour où cette aide financière fut votée en assemblée, sans chichis ni méfiance exagérée, j'ai compris le sens de la phrase « nous possédons l'outil de production »... Je connais aussi en Italie une entreprise qui remplace les toits en amiante par des panneaux solaires recyclés. Quant à vivre sans électricité, je l'ai fait longtemps, avec des enfants en bas âge, sans eau courante non plus, ni rente financière... Mes journées s'étaient avec des tâches répétitives, harassantes, et le temps de la lecture n'était possible que le soir. Lire à la bougie abîme la vue, entre autres périls, fut-elle en matériaux naturels... Oui, j'ai connu alors des instants poétiques, mais j'en vis encore maintenant que j'ai plus de confort ; ni le sensible, ni la mémoire, ni la réflexion, ni la patience (...) ne sont absents de ma vie et de celle des gens que je fréquente... Il y a eu des vies fades avant l'électricité, il y en a pendant, etc. Parler ainsi, c'est confondre l'outil et l'usage. On pourrait blâmer l'électricité quand elle permet de

faire fonctionner un ordi, puis une imprimerie et une logistique qui propage un écrit aussi aride et aigre...

Antoine Demant (qui vit sobrement)

Réponse de Hervé Krief :

Monsieur,

Votre énervement suite à la lecture de ce texte vous conduit à mépriser son auteur, mais aussi les Ukrainiens (?) et tous ceux qui vivent près d'une éolienne. C'est fort regrettable. Pour ma part, j'aime la contradiction, source d'enrichissement, lorsqu'elle s'exprime dans le respect des autres. Nonobstant... vous fustigez donc les NIMBY, et le choix de cette curieuse expression démontre combien nos esprits sont aliénés par la technique dont le langage est l'anglais basique. L'horizon que vous proposez est un aménagement écologique du capitalisme industriel. Il manque, me semble-t-il, une perspective politique. Le confort que vous évoquez ne peut se faire au détriment d'autres peuples, fussent-ils en Afrique ou en Chine. Il est, au demeurant, la résultante des atrocités et des spoliations du colonialisme européen. Les éoliennes, telles qu'elles se développent actuellement, sont inhérentes à un système économique dont les multinationales, qui lui sont indispensables, dévastent à vive allure la planète tout en paupérisant de plus en plus d'humains.

Concernant « l'outil et l'usage », c'est une antienne inventée par la propagande technoscientifique qui n'a aucun sens. Je vous renvoie aux travaux de Jacques Ellul et de PMO. Par ailleurs, je ne souhaite pas établir de classement dans l'atrocité. La mort d'enfants congolais dans les mines de coltan m'est aussi intolérable que celle de mes voisins. À cette aune, si nous souhaitons la justice et la dignité pour tous les habitants du monde, il me semble que nous sommes bien incapables de produire de l'électricité. Ne serait-ce qu'au regard des dérèglements climatiques. Selon les experts du Giec, il faut cesser, dès maintenant, d'extraire pétrole et charbon du sol. Sans ces deux hydrocarbures, aucune électricité ne peut être produite.

Pour finir, je vous invite à entrer en contact avec les centaines de collectifs qui, en France, s'opposent aux éoliennes industrielles. Leur discours est souvent politique, ils n'en veulent ni chez eux ni ailleurs. Ils luttent contre un système techno-industriel qui nous ramène au rang de flux gérés par les algorithmes informatiques. L'Amassada à Saint-Victor dans l'Aveyron (12) est un très bon exemple.

Bien à vous, H.K.

DÉCROISSANCE ET PMA

Une petite réaction, un détail, à la lecture du dernier *Kairos*. Alexandre Penasse écrit : « La Décroissance va donc surtout un pas plus loin dans la PMA qu'elle refuse pour tout le monde... ». Justement nous en avions débattu préalablement avec nos amis de PMO qui ont écrit le texte auquel Alexandre fait référence. Je leur avais dit que je ne partage pas ici tout à fait cet avis. Bref, pour faire vite vous m'en excuserez :

- PMO est le signataire de cet excellent texte.
- *La Décroissance* publie bien sûr des textes avec lesquels nous ne sommes pas intégralement d'accord, et c'est bien évidemment heureux sinon autant fermer immédiatement. La responsabilité des textes appartient aux signataires et non au journal. En tous cas ce ne peut pas être une forme de prise de position officielle de sa part.
- Même entre nous au comité de rédaction, nous avons de vives mais cordiales discussions, par exemple sur l'énergie, voir l'article de mon frère Denis dans notre dernier numéro. Je ne parlerai donc ci-dessous qu'en mon nom.
- Je ne suis pas sur le principe opposé à la PMA.
- Je comprends et j'acquiesce au point de vue de PMO expliquant que la mise en œuvre de la PMA exige un tel niveau d'énergie et de technologie qu'il ne peut être que réservé aux populations riches au détriment des autres et que ses conséquences en termes de manipulation du vivant sont trop dangereuses.
- Toutefois l'assistance médicale à la procréation a d'autres formes plus simples pour lesquelles je suis parfaitement pour.
- Pour moi le point de clivage fondamental n'est pas la technique, même si cette critique est essentielle, mais le refus du passage de l'enfant don à l'enfant droit.

Merci à PMO pour cette réflexion essentielle et merci à *Kairos* de la prolonger dans ses colonnes.

Vincent Cheynet

F-35 : L'INDÉCENCE.

Bonjour Alexandre,

Merci pour ton courage. Il faut plus que jamais aujourd'hui ruer dans les brancards. Des relais comme toi sont plus précieux que jamais. À l'heure où les citoyens vont devoir passer à la caisse pour éponger les dettes abyssales qui se creusent en Belgique suite aux décisions prises trop tard et dans l'urgence par le gouvernement en place, ne serait-il pas opportun d'interpeller nos décideurs sur

cette piste qui permettrait de réaliser à court terme d'importantes économies : annuler la commande des 34 F-35. Un marché de 4 milliards d'€ a été attribué au groupe américain de défense Lockheed Martin pour la livraison de 34 avions de combat F-35 par le Gouvernement Michel I le 25 octobre 2018. Sophie Wilmès était alors ministre du Budget. En considérant la charge totale du programme sur les 40 ans de vie de ces avions, la facture s'élève à 12 milliards d'€. Belle économie potentielle pour l'État belge. Le gouvernement a évoqué d'importantes « retombées économiques » qui seraient générées par cette commande, notamment pour la Sabca, la Sonaca et l'Asco. Reste à savoir si, un an et demi plus tard, et dans le contexte que nous ne connaissons que trop bien, ces « retombées économiques » se sont concrétisées par des commandes fermes. À l'époque, Benoît Hellings (Ecolo) avait interrogé le ministre de la Défense Steven Vandeput, juste avant son départ vers d'autres cieux, sur le calendrier de livraison de ces avions. La réponse diffusée par le journal *L'Echo* du 7 novembre 2018 résume ceci : les 8 premiers avions seront livrés en 2023 et 2024 sur la base aérienne de Luke en Arizona, et y resteront jusqu'en 2028 pour permettre sur place l'entraînement des pilotes belges. En plus de ces 8 avions, le calendrier prévoit un échelonnement de livraison des 26 autres appareils : 4 en 2025, 4 en 2026, 4 en 2027, 5 en 2028, 5 en 2029 et 4 en 2030. Il n'est donc manifestement pas trop tard pour examiner les indemnités de rupture de contrat, et de mesurer la pertinence d'une annulation de la commande. Il est clair que se pose la question de la pertinence de faire ou non partie des membres de l'Otan. Je ne rentrerai pas dans ce débat qui mérite pourtant beaucoup d'intérêt, et auquel devraient être invités de manière régulière tous les citoyens. Il est en tout cas évident qu'avec 7 milliards d'€ d'investissements militaires sous le Gouvernement Michel I (avions, drones, véhicules blindés et navires), un petit pays comme la Belgique se saigne aux 4 veines. Même drapée de « retombées économiques », l'indécence est perceptible. [...]

Sébastien Loodts

POLLUTION LUMINEUSE À IXELLES

[...] Je me dois de vous résumer un peu les étapes sur 2 ans d'interpellations de la commune d'Ixelles.[...] Tout d'abord, la commune vient placer des luminaires sur nos façades [...] sans consultation préalable. Puis, il y a le problème de la diffusion du flux ; [...] Nous argumentons sur le problème en insistant sur plusieurs points :

- La pollution lumineuse: c'est un point essentiel, car il a un impact sur notre santé, sur la biodiversité (les arbres, la qualité de l'eau (étangs), les insectes, les chauves-souris [...]).
- Le gaspillage d'énergie.
- La lumière intrusive : [...] Nous n'avons pas bien compris pourquoi le flux lumineux vers le ciel apportait de la sécurité dans les rues.

Il y a donc deux volets :

1. La lumière intrusive.

Nous souhaitons que le flux lumineux soit dirigé vers et uniquement vers le trottoir et non plus vers les façades ni vers le ciel.

2. La pollution lumineuse.

[...] Sur ce point, la commune nous a répondu que nous nous trouvions en zone Zichée et que donc il fallait tout éclairer pour mettre en valeur la zone. [...] La planète se moque qu'il y ait des zones Zichées. Est-il donc nécessaire d'éclairer vers le ciel autour des étangs et ainsi perturber le cycle des végétaux et des animaux (oiseaux, etc...)?

Il y a eu de maigres avancements [...] :

Mr De Reusme a bien fait placer des réflecteurs pour éloigner la lumière des façades, mais en vain, cela ne fonctionne pas du tout. Nous le lui avons signalé. Nous voilà avec 60 réflecteurs qui ne servent à rien. Il aurait été plus judicieux de faire un test sur un luminaire avant de s'aventurer plus loin et le problème du flux vers le ciel n'est pas résolu.

Mr De Reusme, un peu avant les élections, a fait dimer les luminaires pour descendre à 70%. C'est mieux, mais cela ne résout pas le problème. Nous avons un peu l'impression que nous avançons à l'envers alors qu'il faudrait commencer par orienter le flux correctement et ensuite dimer.

J'ai constaté que certaines personnes, désespérées, ont occulté le dôme de leur luminaire, ce qui est une belle preuve de la gêne que cela occasionne et personnellement, je trouve que le résultat est visuellement intéressant.

Voilà, cela ne vient plus à 2 mois. Nous attendons bien que vous ayez pris vos fonctions, mais nous comptons vraiment sur vous pour enfin résoudre sérieusement ce problème qui est dans son ensemble un énorme problème, mais passionnant. J'ai fini par me pencher sur le plan lumière de diverses villes et je trouve que le sujet est vraiment intéressant.

Par exemple : quelle est la pertinence d'une intensité lumineuse constante dans une rue qui n'est pas un axe important? Si je prends le cas de la rue des Échevins, entre 1h00 et 6h00 du matin, il y a un pelé et deux tondu qui passent. Si vous n'habitez pas dans cette rue, vous n'y passez pas.

André Lantremange

VIVRE !

- SOUS LES AUSPICES DE MICHEL DE MONTAIGNE -

Lequel écrivait, dans ses essais, « *Qui apprendrait aux hommes à mourir leur apprendrait à vivre* ». C'est là, semble-t-il, chose aujourd'hui bien problématique. Ce commencement de siècle, où, jusqu'il y a peu, régnaient en maître la frivolité et l'insouciance a vu se développer la négation de ce qui, pendant des siècles, avait été vu et accepté comme étant parfaitement lié à notre humaine condition : notre même inéluctable finitude. Tout ce qui advient dans le vivant est appelé à la disparition. Des insectes ne vivent que quelques jours à peine, on a vu des tortues géantes traverser les siècles. Quant à nous, si, en moyenne, nous mourons aujourd'hui aux environs de nos quatre-vingts ans, le Seigneur de Montaigne se trouvait vieux dans sa cinquantaine alors qu'autour de lui, dans les campagnes et dans Bordeaux, les gens, pour la plupart, ne passaient pas la quarantaine ; quand ils avaient de la chance. Maintenant, l'arrivée inopinée de ce désormais célèbre virus – on en a eu d'autres, par le passé, qui n'ont pas eu droit à autant de sollicitude – a vu revenir la grande question qu'on avait occultée et la panique s'est emparée des multitudes partout sur la planète. Quoi ? Nous allons mourir ? Mais ce n'est pas possible ! Que nous arrive-t-il, Seigneur ? La mort !

Et pourtant. Nous avons toutes et tous perdu des grands-parents, des parents, des frères et des sœurs, des enfants, parfois ; et des amis, qui s'en sont allés terrassés par un cœur défaillant, un cancer – du poumon, du foie, de l'estomac, de la peau, du cerveau – l'accident d'automobile, la chute de cheval, que sais-je ; il y a tant et tant de façons de mourir. Et celle-ci, pour inattendue et originale qu'elle soit, fait seulement partie de toutes les autres façons. Et, n'oublions pas les centaines de milliers de nos semblables, hommes, femmes et enfants, lointains, si lointains qu'on en oublie leur existence, qui meurent de faim, de misère et d'abandon. Mourir est une habitude dont nous ne sommes pas près de changer. Que l'on en finisse avec la cigarette ou non, que l'on change de régime alimentaire ou que l'on quitte tel pays pour un autre ; partout, toujours et à jamais, la mort est notre indéfectible et fidèle compagne. Mais toujours, elle est lointaine à l'esprit qui a d'autres choses à faire. Lointaine des occupations de tous les jours, de nos amours, de nos amitiés, de nos

enfants, de nos soucis d'argent et autres problèmes mesquins ou importants qu'il nous faut affronter gaillardement, en riant, en chantant ; ou en pleurant. Cependant, l'ami Montaigne nous dit encore et nous prévient : « *Rien n'imprime si vivement quelque chose à notre souvenir que le désir de l'oublier* ». Et donc, quoi que nous fassions de cette compagne pour nous distraire de sa réalité, qui est là depuis les tout premiers moments de notre conception, rien n'y fait ; jamais elle ne nous abandonnera. Y penser, oui, parfois, par instant, en souriant même, peut-être, pour-quoi pas ; mais ne pas penser qu'à elle, ne pas faire en sorte qu'elle ne nuise et n'encombre par trop la vie que nous avons, de toute façon, à mener. Jusqu'à son terme.

Et donc, envers et contre tout, oui ! Vivre ! Revenons-en à Montaigne, « *Si la vie n'est que passage, sur ce passage au moins semons des fleurs* ». Fleurs, mots, gestes, pensées, rêves de toutes sortes. Nos vies ne peuvent ni ne doivent être seulement ce que d'autres auront voulu qu'elles soient ; travail, famille, patrie et autres injonctions devant lesquels nous nous sommes inclinés depuis trop longtemps. La vie se doit d'être un jeu, une fête, un plaisir, du partage, des échanges, des sourires, du temps long et de la paresse passée à regarder les feuilles des arbres de la forêt danser sous le vent. La vie se doit d'être joyeuse, aimante, amoureuse, même ! Oui, parfaitement ! Amoureuse d'elle-même, se choyant et s'entourant de caresses, de mots tendres, de baisers.

On a vu, sur les réseaux sociaux – ils le sont devenus réellement, pratiquement, ces dernières semaines et c'est une excellente chose – des appels, des textes, des interpellations et des échanges de toutes sortes, par milliers, venant de partout, qui en appelaient à penser à l'après ; à ce qu'il serait beau et bon d'imaginer pour faire en sorte que germent partout des fleurs nouvelles, originales, jamais vues. Dans le même temps, et dans un beau désordre, nombreux furent celles et ceux qui s'adonnèrent à des jeux, des calembours ; là l'humour et la déraison s'en sont donné à cœur joie ; fustigeant tel ou tel responsable quand ce n'était pas la classe politique tout entière qui était la cible des sarcasmes et des caricatures. S'est manifestée, aussi, une colère largement répandue à l'endroit de décisions hasar-

deuses, de manquement à la parole donnée de la part de décideurs empêtrés dans leurs contradictions quand ce n'était pas leurs mensonges ; une dernière fois, revenons-en à Montaigne qui dit à ces gens « *Je me fais plus d'injures en mentant que je n'en fais à celui à qui je mens* » et qu'ils en prennent note, car, quand le péril se sera éloigné, la colère qui s'est exprimée dans le monde du virtuel pourrait prendre d'autres formes. La patience des gens a de ces limites qu'il vaut mieux prendre en compte au risque de voir naître partout une exaspération qu'aucune force de coercition ne pourra peut-être contenir.

Jean-Pierre L. Collignon



Illustration: Giulia Gallino

Commandez-moi
maintenant !



Kairos Edition : HORS-SÉRIE SUR LA 5G

- 11 € pour la Belgique (8 € + frais de port)
 - 17 € pour la France (8 € + frais de port)
 - distribué dans les bonnes librairies et
 - possibilité de le commander en effectuant un paiement sur le compte repris ci-dessous en indiquant "hors-série 5G".
- Infos sur commande@kairopresse.be
(notamment pour commande de plusieurs numéros).



* Pour s'abonner, il suffit de faire un virement bancaire à l'ordre de Kairos asbl sur le compte: 523-0806213-24

IBAN BE81 5230 8062 1324 – BIC TRIOBEBB,
et d'indiquer en communication l'adresse d'envoi.

Plus d'infos sur : www.kairopresse.be/abonnement

(Abonnement belge à partir de 18 € pour 6 numéros,
24 € pour la France, 30 € pour la Suisse)

Découvrez-nous également chez de nombreux vendeurs
de presse et libraires en Belgique

